

Investir dans le développement

Plan pratique pour réaliser les objectifs
du Millénaire pour le développement

Résumé

Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies

Jeffrey D. Sachs, Directeur

Coordonnateurs des Équipes du Projet

Agnes Binagwaho
Nancy Birdsall
Jaap Broekmans
Mushtaque Chowdhury
Pietro Garau
Geeta Rao Gupta
Amina J. Ibrahim
Calestous Juma
Yolanda Kakabadse
Navarro
Lee Yee-Cheong
Roberto Lenton
Jeff McNeely

Don J. Melnick
Patrick Messerlin
Paula Munderi
Mari Pangestu
Allan Rosenfield
Josh Ruxin
Pedro A. Sanchez
Elliott D. Sclar
Burton Singer
M.S. Swaminathan
Awash Teklehaimanot
Albert Wright
Ernesto Zedillo

Secrétariat

John W. McArthur,
Gérant du Projet
Chandrika Bahadur
Stan Bernstein

Yassine Fall
Eric Kashambuzi
Margaret Kruk
Guido Schmidt-Traub

Copyright©2005

Programme des Nations Unies pour le développement

La présente publication doit être citée sous son titre entier : *Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies 2005. Investir dans le développement : un plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Aperçu*

Clichés : première page de couverture, de haut en bas et de gauche à droite : Christopher Dowswell, Pedro Cote/PNUD, Giacomo Pirozzi/Panos Pictures, Liba Taylor/Panos Pictures, Jørgan Schytte/PNUD, Bibliothèque photographique des Nations Unies, Giacomo Pirozzi/UNICEF, Curt Carnemark/Banque mondiale, Pedro Cote/Nations Unies, Franck Chatton/UNICEF, Paul Chesley/Getty Images, Ray Wirlin/banque mondiale, Pete Turner/Getty Images, B. Marquez/PNUD.

Le Projet objectifs du Millénaire a été lancé par le Secrétaire général de l'ONU; il est soutenu par le Programme des Nations Unies pour le développement au nom du Groupe des Nations Unies pour le développement. Le présent rapport est une publication indépendante. Elle ne reflète pas nécessairement les vues des Nations Unies, du Programme des Nations Unies pour le développement ou des États Membres.

Version française : Multilanguage Services, Inc. (États-Unis). multilanguagemls@compuserve.com.

L'ouvrage est édité, conçu et produit par Communications Development Inc., Washington, et son partenaire britannique pour la présentation, Grundy et Northedge.

Table des matières

<i>Préface</i>	<i>vi</i>
<i>Contributions</i>	<i>viii</i>
<i>Rapports des équipes du Projet</i>	<i>xi</i>
<i>Objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>xii</i>
<i>Dix recommandations principales</i>	<i>xiv</i>
1 Pourquoi les objectifs sont importants	3
La base de la politique du développement international	3
Les moyens d'une vie productive	3
Une condition essentielle de la sécurité mondiale	8
Où en sommes-nous 10 ans avant la date fixée?	10
Pourquoi les progrès accomplis sont-ils si différents?	16
Quatre raisons expliquent le retard pris dans la réalisation des OMD	19
2 Processus en vue d'une réalisation des OMD au niveau du pays	28
Conception d'une stratégie nationale de réalisation des OMD	29
Partir de 2015 et remonter dans le temps	30
Investissements publics prioritaires pour donner aux pauvres les moyens d'agir	31
Les conditions d'une augmentation d'échelle rapide	39
Une bonne gouvernance est nécessaire pour réaliser les OMD	44
3 Recommandations au système international concernant l'aide à apporter au niveau du pays	45
Réformer le système de l'aide	45
Quelques mesures essentielles pour améliorer la fourniture de l'aide	52

Une percée sur le front du commerce mondial	57
Biens publics régionaux et mondiaux	59
Il faut commencer en 2005 : lancer une décennie de grandes ambitions	61
4 Les coûts et les avantages de la réalisation des OMD	67
Étoffer l'enveloppe financière consacrée à la réalisation des OMD	68
Les avantages attendus : une décennie de grandes ambitions est justifiée	72
Notes	79
Références	79
Remerciements	83

Encadrés

1 Le Consensus de Monterrey, schéma de partenariat mondial	6
2 La réduction de la pauvreté et la sécurité mondiale	9
3 Les moyens de mener une vie productive	17
4 Les partenaires de la réalisation des OMD	22
5 Priorités pour la réalisation des OMD dans chaque région	40
6 Exemples de succès de l'augmentation d'échelle	43
7 Ce que les pays développés peuvent faire pour aider à réaliser les OMD	48
8 À grande échelle, l'aide est efficace quand elle est accordée correctement	50
9 Différenciation selon les besoins des pays	53
10 Le choix des pays à réalisation accélérée des OMD	63
11 L'objectif d'une APD équivalant à 0,7 % du PNB et les objectifs du Millénaire pour le développement	73

Figure

1 Corrélation négative entre le nombre de guerres civiles et le revenu national	11
---	----

Cartes

1 Taux de mortalité infantile, 2002	13
2 Taux de mortalité maternelle, 2000	14
3 Proportion de la population urbaine vivant dans les taudis	15
4 Indice de vulnérabilité humaine	27
5 Consommation d'engrais par habitant en 2001	34
6 Nombre de médecins pour 1 000 habitants	36
7 Couverture des médicaments antirétrovirus	37
8 Déficit de financement des OMD, en 2015	71

Tableaux

1	Principales tendances des OMD par région	4
2	Population vivant au-dessous du seuil de pauvreté	12
3	Risque lié à l'agriculture, à la localisation et au paludisme, par région	27
4	Recommandations à suivre pour réformer le partenariat pour le développement	46
5	Estimation de l'APD soutenant directement la réalisation des OMD et création de capacités correspondantes, 2002	51
6	Financement des OMD au Ghana, par habitant	68
7	Coût estimatif de la réalisation des OMD dans chaque pays	70
8	Besoins plausibles d'APD pour atteindre les OMD	70
9	Avantages de la réalisation des OMD, par région	74
10	Estimation des apports d'APD et du déficit des engagements actuels des membres du CAD à cet égard	77

Préface

Le Projet Objectifs du Millénaire a été une entreprise des Nations Unies à maints égards unique. Ses 10 équipes de travail, son secrétariat et le vaste ensemble de participants venus des universités, des milieux gouvernementaux, des organismes des Nations Unies, des institutions financières internationales, des organisations non gouvernementales, des organismes donateurs et du secteur privé ont, ensemble, créé un réseau de praticiens et de spécialistes du développement, dans un grand nombre de pays, disciplines et organisations. Le Projet a été rendu possible par le dévouement, la compétence et les convictions des coordonnateurs des équipes spéciales, qui ont amené leur groupe à poser certaines des questions les plus difficiles de notre génération concernant le développement, et par les membres des équipes spéciales qui ont donné de leur temps sans compter. Il s'agit donc bien d'une entreprise mondiale, au service de la plus grande des causes mondiales – la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Notre Projet, en quelque sorte reflète, comme un microcosme, une vérité plus générale : réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement nécessitera un partenariat mondial adapté à un monde dont toutes les parties sont liées entre elles. Le monde partage vraiment un sort commun.

Cette entreprise a paru exaltante à un grand nombre des participants aux équipes du Projet et membres du Secrétariat. Chacun a offert sans lésiner son temps et ses connaissances au Projet. Les contributions de chacun, allant bien au-delà de ce à quoi on pouvait s'attendre, ont précieusement aidé à affiner et renforcer les messages qui émanent de chacun des produits du Projet, parmi lesquels le présent rapport, les rapports finals des équipes spéciales, les nombreux instruments nouvellement développés pour évaluer les besoins, et le soutien consultatif à la planification basée sur les OMD dans plusieurs pays.

Je suis convaincu que si tous les participants ont apporté une contribution à cette entreprise, c'est qu'ils reconnaissent sa nature particulière. La raison, en partie, en est l'honneur et le privilège de travailler pour le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, qui a lancé le Projet et qui joue un rôle exceptionnel dans la lutte menée, dans le monde, contre l'extrême pauvreté. Cela est dû aussi en partie au plaisir que l'on éprouve à travailler avec l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, M. Mark Malloch Brown qui, avec ténacité, clairvoyance et autorité guide, depuis plusieurs années, les travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement. Nous avons de même largement profité de la riche contribution des dirigeants d'autres organismes des Nations Unies qui pilotent des équipes qui, chaque jour, dans le monde, sauvent des vies humaines et atténuent un peu le fardeau de la pauvreté et du désespoir.

Il faut mentionner un autre aspect du Projet : l'occasion rare et puissante de donner enfin voix au chapitre aux plus pauvres, à ceux qui ne peuvent s'exprimer, dans le monde, et dont les espoirs, les aspirations et les besoins essentiels sont si importants. Nous avons rencontré d'innombrables héros, hommes ou femmes, dans les trois années de nos travaux – dans les villages et les quartiers de taudis de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique latine et d'autres régions du monde en développement. Nous avons vu des gens qui parvenaient à préserver leur volonté, leur intégrité, leur engagement et leur confiance dans l'avenir, alors même qu'il ne leur restait presque plus rien, quand des circonstances tragiques les avaient dépouillés de leurs moyens d'existence et de leurs biens, en mauvaise santé ou sans éducation. L'esprit humain, nous avons pu le voir dans d'innombrables occasions, est authentiquement indomptable.

Ce triomphe de l'esprit humain nous permet d'espérer que l'extrême pauvreté pourra effectivement être réduite de moitié avant 2015, et nous avons confiance qu'on pourra enfin en venir à bout à l'avenir. La communauté mondiale dispose des techniques éprouvées, des politiques, des ressources financières et surtout, pour rendre possible cette entreprise, ce qu'il faut de compassion et de courage.

Jeffrey D. Sachs
Janvier 2005

Contributions

La présente étude donne un aperçu des conclusions et des recommandations du Projet Objectifs du Millénaire, un organe consultatif indépendant créé par le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général d'avoir lancé et soutenu constamment ce Projet, de chercher, sans relâche, à atteindre l'objectif de la réduction de la pauvreté dans le monde, et du dévouement remarquable avec lequel il dirige le système des Nations Unies. Nous remercions également Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui préside le Groupe des Nations Unies pour le développement, pour la sagesse avec laquelle il a guidé et soutenu le Projet à chacune de ses étapes. Nous tenons aussi à exprimer notre profonde gratitude aux membres du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement pour leur appui sans faille : Carol Bellamy, qui dirige l'UNICEF; Jim Morris, qui dirige le Programme alimentaire mondial; et Thoraya Obaid, qui est à la tête du Fonds des Nations Unies pour la population. Nous sommes également reconnaissants à Louise Fréchette, Vice-Secrétaire générale, à José Antonio Ocampo, qui dirige le Département des affaires économiques et sociales, à son prédécesseur, Nitin Desai, et à Shashi Tharoor, qui est à la tête du Département de l'information, pour leurs directives et généreux conseils.

Le présent rapport a été écrit par les coordonnateurs des 10 équipes du Projet et par son secrétariat, à l'aide des contributions apportées par des centaines de chercheurs, de praticiens du développement, de savants, de dirigeants politiques, de responsables de politiques, depuis le lancement du Projet en juillet 2002. En grand nombre, les associés et les membres des équipes du Projet ont apporté une éminente contribution à la rédaction de plusieurs chapitres de ce rapport, et notamment Gabriella Carolini, Glenn Denning, Helen de Pinho, Philip Dobie, Lisa Dreier, Lynn Freedman, Caren Grown, Ruth Levine, Kristen

Lewis, Joan Paluzzi, Robin Sears, Smita Srinivas, Yesim Tozan, Ron Waldman, Paul Wilson, et Nalan Yuksel. Il faut citer aussi, au Secrétariat du Projet Objectifs du Millénaire : Albert Hyunbae Cho, Michael Faye, Michael Krouse, Fatou Lo, Gordon McCord, Luis Javier Montero, Rohit Wanchoo, Emily White, et Alice Wiemers, qui ont travaillé sans ménager leur temps pendant de nombreux mois pour apporter une assistance précieuse aux recherches. Erin Trowbridge a formulé des observations très importantes. Prathna Dayal, Rafael Flor, Maria Beatriz Orlando, Kelly Tobin, Brian Torpy et Haynie Wheeler ont également beaucoup facilité les contributions des équipes du Projet.

Le présent rapport intègre directement un grand nombre des idées élaborées par l'Équipe du Projet sur la pauvreté et le développement économique, et notamment plusieurs idées qui avaient déjà été exposées dans le rapport provisoire de février 2004. Les membres et les associés de l'Équipe spéciale sur la pauvreté et le développement économique étaient notamment : Kwesi Botchwey, Haidari Amani, Ernest Aryeetey, George Cahuzac, Andrew Cassels, Jamie Drummond, Richard Freeman, Rebecca Grynspan, Pekka Haavisto, Aynul Hasan, Peter Heller, Macartan Humphreys, John Langmore, Ruth Jacoby, Carlos Jarque, Allan Jury, Eddy Lee, Zhu Ling, Thomas Merrick, Vijay Modi, John Okidi, Hafiz Pasha, Michael Platzer, Steven Radelet, Atiqur Rahman, Frederic Richard, Ana-Teresa Romero, Rabbi Royan, Ratna Sahay, Francisco Sercovich, Sudhir Shetty, David Simon, Suresh Tendulkar, Michael Usnick, Ashutosh Varshney, et Xianbin Yao. Plusieurs d'entre eux ont rédigé des documents d'importance cruciale qui ont formé la base de plusieurs chapitres importants du texte. Ce sont : Philip Alston (droits de l'homme), Macartan Humphreys et Ashurosh Varshney (conflits), Vijay Modi (équipement rural), David Simon (aide publique au développement) et Steven Radelet (gouvernance et aide publique au développement). La Commission économique pour l'Afrique, avec le bureau du PNUD en Éthiopie, et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, avec le bureau du PNUD en Thaïlande, ont accueilli des réunions des équipes du Projet, où un grand nombre des idées consignées dans ce rapport ont été élaborées.

Le PNUD a généreusement accueilli le Projet en lui fournissant aussi une contribution financière, en nature, et intellectuelle très précieuse au nom du Groupe des Nations Unies pour le développement. Pour cette raison, nous remercions les membres de l'Équipe de direction du PNUD : Abdoulie Janneh, Rima Khala Hunaidi, Elena Martinez, Jan Mattson, Kalman Mizsci, Shoji Nishimoto, Hafiz Pasha, Julia Taft, et leurs collaborateurs directs. Sous l'impulsion de Bruce Jenks, le Bureau des ressources et des partenariats stratégiques a soutenu constamment le Projet; il faut citer Turhan Saleh, Amina Tirana et le reste de l'Équipe du Groupe des OMD. Mark Suzman, au Bureau de l'Administrateur, a chaque jour apporté patiemment des conseils judicieux.

Le Fonds d'affectation spéciale du Millénaire, au PNUD, a été appuyé par plusieurs gouvernements et plusieurs fondations qui ont accordé leur indis-

pensable soutien financier au Projet depuis sa conception en 2002. Le Projet exprime également sa profonde gratitude à la Fondation Ford, à la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation William et Flora Hewlett, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, la Fondation David et Lucile Packard, et l'*Open Society Institute*.

Le Projet Objectifs du Millénaire tient aussi spécialement à remercier le *Earth Institute*, à l'Université Columbia, pour son appui intellectuel, administratif, financier et pratique aux travaux du secrétariat du Projet et à celui de plusieurs de ses équipes du Projet. Le Projet remercie également le *Center for Global Development*, la *John F. Kennedy School of Government* à l'Université Harvard, *Partners and Health*, le Centre international pour la recherche sur les femmes, la *Mailman School of Public Health* de l'Université Columbia et le Centre pour l'étude de la mondialisation de l'Université Yale, pour leur rôle important à l'appui des activités des équipes du Projet.

Le Projet exprime sa gratitude au personnel des organismes des Nations Unies et aux membres des gouvernements, de la société civile, du secteur privé, trop nombreux pour être nommément cités, qui ont apporté une contribution directe ou indirecte à la rédaction du rapport. Les erreurs et omissions ne peuvent être attribuées qu'aux auteurs.

Rapports des équipes du Projet

Équipe du Projet sur la faim

Réduire la faim de moitié : c'est très possible

Équipe du Projet sur l'éducation et l'égalité des sexes

Vers une éducation primaire universelle : investissements, incitations et institutions

Équipe du Projet sur l'éducation et l'égalité des sexes

Agir : réaliser l'égalité des sexes et démarginaliser les femmes

Équipe du Projet sur la santé maternelle et infantile

Qui détient le pouvoir? Transformer les systèmes de soins pour les femmes et les enfants

Équipe du Projet sur le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et l'accès aux médicaments essentiels, Groupe de travail sur le VIH/sida

La lutte contre le sida dans les pays en développement

Équipe du Projet sur le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et l'accès aux médicaments essentiels, Groupe de travail sur le paludisme

Venir à bout du paludisme au cours du nouveau millénaire

Équipe du Projet sur le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et l'accès aux médicaments essentiels, Groupe de travail sur la tuberculose

Investir dans des stratégies pour inverser l'incidence de la tuberculose dans le monde

Équipe du Projet sur le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et l'accès aux médicaments essentiels, Groupe de travail sur l'accès aux médicaments essentiels

Recette pour un développement salubre : élargir l'accès aux médicaments

Équipe du Projet sur la viabilité environnementale

Environnement et bien-être humain : une stratégie pratique

Équipe du Projet sur l'eau et l'assainissement

Santé, dignité et développement : comment y parvenir?

Équipe du Projet sur l'amélioration des conditions de vie dans les taudis

Un foyer dans la ville

Équipe du Projet sur le commerce

Le commerce au service du développement

Équipe du Projet sur la science, la technologie et l'innovation

L'innovation : appliquer les connaissances au développement

objectifs

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Objectif 1

Réduire de l'extrême pauvreté et de la faim

Cible 1.

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

Cible 2.

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Objectif 2

Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 3.

D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Objectif 3

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cible 4.

Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Objectif 4

Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Cible 5.

Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Objectif 5

Améliorer la santé maternelle

Cible 6.

Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Objectif 6

Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Cible 7.

D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle

Cible 8.

D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

Objectif 7**Assurer un
environnement
durable****Cible 9.**

Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

Cible 10.

Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base

Cible 11.

Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

Objectif 8**Mettre en place
un partenariat
mondial pour le
développement****Cible 12.**

Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire. Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international

Cible 13.

S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés. La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés; l'application du programme renforcé d'allégement de la dette des PTE et l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers officiels; et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté

Cible 14.

Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)

Cible 15

Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme

Cible 16

En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile

Cible 17

En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement

Cible 18

En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous

Dix recommandations principales

Recommandation 1

Les gouvernements des pays en développement devraient se doter de stratégies de développement assez ambitieuses pour atteindre en 2015 les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous les désignons sous le nom de Stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD. Pour respecter cette date limite de 2015, nous recommandons à tous les pays de mettre en place ces stratégies en 2006 au plus tard. S'il existe déjà un Document de stratégie de réduction de la pauvreté, il doit être adapté aux OMD.

Recommandation 2

Les Stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD devraient poser fermement le principe d'une forte augmentation des investissements publics, de la création de capacités, de la mobilisation de ressources intérieures et de l'aide publique au développement. Elles devraient prévoir un ensemble de mesures de renforcement de la conduite des affaires publiques, de la promotion des droits de l'homme, de la participation de la société civile et de la promotion du secteur privé. Ces stratégies devraient :

- S'appuyer sur une analyse des investissements et des politiques nécessaires pour atteindre les OMD en 2015.
- Préciser le détail des investissements, des mesures et des budgets pour les trois à cinq années qui viennent.
- Faire une large place à la productivité rurale, à la productivité urbaine, à la santé publique (y compris la santé en matière de sexualité et de procréation), à l'éducation, à l'égalité des sexes, à la viabilité environnementale et à la science, la technologie et l'innovation.
- Faire une large place à la santé des femmes et des filles et à leur éducation, leur accès à la vie économique et politique, leurs droits d'accès aux actifs, et la protection contre la violence.
- Promouvoir des mécanismes de gestion publique transparente et décentralisée.
- Inclure des mesures pratiques d'augmentation des effectifs, notamment par la formation et la conservation de travailleurs qualifiés.
- Faire participer les organisations de la société civile à la fourniture des services et leur donner les ressources nécessaires pour le suivi et l'évaluation.
- Exposer les grandes lignes d'une action de promotion du secteur privé.
- Être adaptées aux besoins particuliers des pays sans littoral, des petits États insulaires, des pays moins avancés et des États fragiles.
- Mobiliser un supplément de ressources intérieures de l'ordre de quatre points de pourcentage du PNB en 2015.

Note : Les recommandations relatives aux politiques et investissements intéressant les différents secteurs sont résumées dans le présent rapport et analysées plus longuement dans les différents rapports des équipes de travail du projet OMD.

- Calculer l'aide publique au développement nécessaire.
- Décrire une "stratégie de sortie" pour mettre un terme à la dépendance à l'égard de l'aide, adaptée à la situation du pays.

Recommandation 3

Les gouvernements des pays en développement devraient élaborer et appliquer des stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD à la faveur de processus transparents et inclusifs, en travaillant étroitement avec les organisations de la société civile, le secteur privé intérieur et les partenaires internationaux.

- Les organisations de la société civile devraient contribuer activement à la formulation des politiques, à la fourniture des services et au suivi des progrès accomplis.
- Les entreprises et organismes du secteur privé devraient contribuer activement à la conception des politiques, à l'application d'initiatives de transparence et, au besoin, à des partenariats publics-privés.

Recommandation 4

Les donateurs internationaux devraient sélectionner une bonne dizaine de pays à réalisation accélérée des OMD, pour une forte augmentation de l'APD en 2005, pour tenir compte du fait que beaucoup de pays sont déjà à même de faire passer la réalisation des OMD à une échelle accrue, en raison de la qualité de leur gestion publique et de leur capacité d'absorption.

Recommandation 5

Les pays développés et les pays en développement devraient lancer ensemble, en 2005, un groupe de mesures produisant des gains rapides pour sauver et améliorer des millions de vies et promouvoir la croissance économique. Ils devraient également lancer un effort massif pour accroître le niveau de connaissances spécialisées existant au niveau local.

Ces mesures produisant des gains rapides seraient notamment les suivantes :

- Distribution gratuite massive de moustiquaires antipaludisme et de médicaments efficaces contre le paludisme pour que tous les enfants vivant dans les régions où le paludisme est endémique dorment sous les moustiquaires, à la fin de 2007.
- Supprimer les frais de scolarité primaires et assurer la gratuité des soins de santé essentiels, ces mesures étant au besoin financées par une augmentation de l'aide, avant la fin de 2006.
- Bon achèvement de la campagne "3x5", qui consiste à administrer à 3 millions de patients souffrant du sida dans les pays en développement un traitement antirétroviral avant la fin de 2005.
- Expansion des programmes de repas scolaires, au profit de tous les enfants en utilisant des produits alimentaires produits localement, avant la fin de 2006.
- Reconstitution massive des éléments nutritifs des sols, au profit des petits agriculteurs, sur les terres où les sols sont épuisés, par la distribution gratuite ou fortement subventionnée d'engrais chimiques et par des mesures d'agroforesterie.

Le programme de formation massive de travailleurs communautaires devrait assurer, dans chaque collectivité, en 2015 au plus tard :

- Des connaissances spécialisées en santé publique, éducation, agriculture, équipement et gestion de l'environnement.
- Des connaissances spécialisées en gestion publique.
- Une formation appropriée à la promotion de l'égalité des sexes et la participation des femmes.

Recommandation 6

Les gouvernements des pays en développement devraient adapter leurs stratégies nationales aux initiatives régionales que sont par exemple le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et la Communauté des Caraïbes (et son marché commun) et les groupes régionaux devraient recevoir une aide directe accrue des donateurs pour réaliser des projets régionaux. Ces groupes régionaux de développement devraient :

- Identifier, organiser et appliquer des grands projets d'équipement prioritaires transfrontaliers (réseaux routiers, chemins de fer, gestion des bassins versants).
- Recevoir un appui direct des donateurs en vue de la réalisation des projets transfrontaliers.
- Être encouragés à produire et à appliquer des mécanismes d'examen collégial pour favoriser l'adoption des pratiques optimales et de bonnes méthodes de gestion.

Recommandation 7

Les pays riches devraient porter leur APD de 0,25 % de leur PNB en 2003, à 0,44 % en 2006 et à 0,54 % en 2015 pour faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la qualité de cette APD étant améliorée (et incluant une aide harmonisée, prévisible et prenant surtout la forme d'un soutien budgétaire). Chaque donateur devrait atteindre en 2015 au plus tard cet objectif consistant à consacrer 0,7 % à la réalisation des OMD et d'autres besoins. L'allègement de la dette devrait être étendu et généreux.

- L'APD devrait reposer sur les besoins effectifs, correspondant aux OMD, et à la volonté des pays d'utiliser l'APD efficacement.
- Les critères d'évaluation de la viabilité de l'endettement d'un pays doivent être compatibles avec la réalisation des OMD.
- L'aide devrait être orientée vers les stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD plutôt que vers des projets choisis par les donateurs.
- Les donateurs devraient mesurer et publier la part de leur APD qui concourt effectivement à une augmentation massive des investissements consacrés aux OMD.
- Les pays à revenu moyen devraient saisir l'occasion de devenir eux-mêmes des fournisseurs d'APD et d'appui technique aux pays à faible revenu.

Recommandation 8

Les pays riches devraient ouvrir leurs marchés aux exportations des pays en développement selon les modalités du Cycle de négociations commerciales de Doha et aider les pays les moins avancés à devenir compétitifs sur les marchés d'exportation (investissement dans des infrastructures indispensables au commerce international, telles que le réseau électrique, le réseau routier et les ports. Le Programme de Doha pour le développement devrait être mené à bien et les négociations de Doha achevées en 2006 au plus tard.

Recommandation 9

Les donateurs internationaux devraient mobiliser une aide à la recherche-développement scientifique à l'échelle mondiale afin de répondre aux besoins propres des pauvres dans les domaines de la santé publique, de l'agriculture, de la gestion de l'environnement, de l'énergie et du climat. Nous estimons à 7 milliards de dollars par an le montant total des sommes nécessaires.

Recommandation 10

Le Secrétaire général de l'ONU et le Groupe des Nations Unies pour le développement devraient renforcer la coordination, au niveau des sièges et au niveau du pays, entre les organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour réaliser les OMD. Les équipes des Nations Unies dans le pays devraient être renforcées et devraient travailler étroitement avec les institutions financières internationales pour réaliser les OMD.

- Les équipes des Nations Unies dans le pays devraient être dotées d'effectifs suffisants et être financées pour aider les pays à atteindre les OMD.
- L'Équipe des Nations Unies dans le pays et les institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, banques régionales de développement) devraient coopérer étroitement au niveau du pays pour améliorer la qualité des conseils techniques dispensés.

Investir dans le développement
Plan pratique pour réaliser les objectifs
du Millénaire pour le développement
Résumé

Pendant les 10 années qui viennent nous avons la possibilité de réduire de moitié la pauvreté dans le monde. Ce seraient des milliards de personnes supplémentaires qui pourraient alors profiter des bienfaits de l'économie mondiale. Des dizaines de millions de vies humaines pourraient être sauvées. Des solutions pratiques existent. La structure politique est en place. Et pour la première fois, le coût d'une telle entreprise est tout à fait abordable. Quelles que soient les motivations qui peuvent pousser chacun à s'attaquer à ce problème – droits de l'homme, raisons de moralité, de sécurité, de prudence budgétaire, raisons idéologiques –, les solutions sont les mêmes. Ce qu'il faut c'est agir.

Ce rapport recommande la voie à suivre. Il montre comment atteindre cet objectif ambitieux mais réalisable. Il décrit comment atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Les objectifs du Millénaire pour le développement regroupent un ensemble de cibles quantifiées, assorties d'une date de réalisation, qui devraient permettre de résoudre les problèmes de l'extrême pauvreté dans toutes leurs dimensions – pauvreté de revenu, sous-alimentation, maladie, manque de logements corrects et exclusion sociale – tout en facilitant l'avènement de l'égalité des sexes et de la viabilité environnementale. Ils correspondent aussi à plusieurs droits de l'homme essentiels – le droit de chaque personne à la santé, l'éducation, le logement et la sécurité, comme le veut la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration du Millénaire.

Si les OMD sont réalisés en 2015, à quoi ressemblera le monde à cette date? Environ 500 millions d'hommes de plus seront sortis de l'extrême pauvreté. La faim sera épargnée à 300 millions de personnes supplémentaires. La santé des enfants connaîtra aussi des progrès spectaculaires. Trente millions d'enfants

Les OMD sont l'ensemble d'objectifs de réduction de la pauvreté qui réunissent l'adhésion la plus large, qui sont les plus complets et les plus spécifiques que le monde ait établis jusqu'à présent

seront épargnés, plutôt que de mourir avant leur cinquième anniversaire. La vie de plus de 2 millions de mères sera également sauvée.

Il y a plus. Réaliser les OMD apporterait l'eau potable à 350 millions de personnes supplémentaires, 650 millions d'hommes de plus profiteront de moyens d'assainissement de base, leur permettant de mener une vie plus saine et plus digne. Des centaines de millions de femmes et de filles iront à l'école, auront accès aux possibilités économiques et politiques qui se présenteront et vivront dans une plus grande sécurité. Mais derrière ces chiffres élevés, il y a la vie et les espoirs de millions de gens qui verront enfin s'alléger le fardeau de l'extrême pauvreté et pourront enfin contribuer à la croissance économique et au renouvellement.

De nombreux pays sont sur la bonne voie pour atteindre au moins certains des objectifs à la date fixée de 2015. Au contraire, de vastes régions s'en écartent considérablement (tableau 1). L'Afrique subsaharienne, dont la situation est la plus dramatique, se trouve en effet aux prises avec le cercle vicieux du sida, de la recrudescence du paludisme, de la baisse de la production vivrière par habitant, de la dégradation des conditions de logement et de l'environnement, de sorte que la plupart des pays de cette région sont très éloignés d'atteindre la plupart ou la totalité des objectifs. Le changement climatique pourrait contribuer à détériorer la situation, en augmentant l'insécurité alimentaire, en propageant les maladies à vecteur et en augmentant la probabilité des catastrophes naturelles; une diminution des précipitations a déjà causé des dégâts considérables dans certaines parties de l'Afrique. Mais ce sont la plupart des pays du monde qui sont loin d'atteindre certains des objectifs, par exemple réduire le taux de mortalité maternelle et inverser la tendance à la déperdition des ressources environnementales. L'objectif de parité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire – pour lequel la date retenue est 2005 – ne sera atteint que par de rares pays.

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont trop importants pour qu'on renonce à les réaliser. Il est temps d'accélérer leur réalisation avec l'attention qu'ils nécessitent et qu'ils méritent. En 2005 devrait commencer une décennie de grandes ambitions. Sur la base des travaux déjà réalisés par plus de 250 praticiens importants du développement au cours des deux dernières années, dans le cadre du Projet Objectifs du Millénaire organisé par les Nations Unies, le présent rapport expose un plan pratique de réalisation des OMD. Nous soulignons partout, dans cet ouvrage, que les technologies qui permettraient précisément d'atteindre les OMD sont déjà connues. Ce qu'il faut c'est les appliquer à l'échelle voulue. À cette fin, nos 10 recommandations principales sont présentées aux pages xiv à xvii du présent rapport. Un ensemble plus détaillé de recommandations sous-jacentes est donné en annexe. Une analyse et des recommandations plus élaborées sont recueillies dans les 14 rapports des groupes de travail thématiques qui ont contribué de façon essentielle au présent ouvrage.

Cet aperçu est dévoilé en quatre étapes. La première décrit les raisons de l'importance des OMD et les résultats très contrastés obtenus dans leur réalisation. La deuxième étape est un diagnostic des causes de cette disparité entre régions et selon les différents objectifs. La troisième présente les recommandations qui devraient être appliquées au niveau du pays, l'accent étant mis sur les processus, les investissements, les politiques et les stratégies d'augmentation d'échelle nécessaires pour réaliser les OMD. La quatrième fait une estimation des coûts et des avantages inhérents à la réalisation des OMD en montrant que des millions de vies peuvent être sauvées de cette façon, et que la vie de milliards d'hommes s'en trouverait améliorée, grâce à une augmentation substantielle mais tout à fait abordable des investissements à l'échelle mondiale.

1 Pourquoi les objectifs sont importants

Les OMD sont l'ensemble d'objectifs de réduction de la pauvreté qui réunissent l'adhésion la plus large, qui sont les plus complets et les plus spécifiques que le monde ait établis jusqu'à présent, de sorte que leur importance est multiple. Pour le système politique international, ils sont la base même de la politique de développement suivie. Pour le milliard d'hommes vivant encore dans l'extrême pauvreté, la réalisation de ces objectifs représenterait l'acquisition des moyens d'une vie productive. Pour tous les habitants de la planète, les OMD sont aussi un élément essentiel de la recherche d'un monde plus sûr et plus pacifique.

La base de la politique du développement international

Réunis pour le Sommet du Millénaire en septembre 2000, la quasi totalité des dirigeants mondiaux ont adopté pour la première fois dans l'histoire la Déclaration du Millénaire, engageant leur pays dans un partenariat mondial dont la finalité est de réduire la pauvreté, améliorer la santé, promouvoir la paix, le respect des droits de l'homme, l'égalité des sexes et la durabilité environnementale. Dix-huit mois plus tard, ces mêmes dirigeants se sont rencontrés, en mars 2002, à la Conférence internationale sur le financement du développement, à Monterrey (Mexique), établissant un cadre de référence pour le partenariat pour le développement mondial, dans lequel les pays développés et les pays en développement ont accepté de faire cause commune pour réduire la pauvreté (encadré 1). Plus tard en 2002, les États Membres des Nations Unies se sont à nouveau réunis au Sommet mondial pour le développement durable, à Johannesburg (Afrique du Sud) où ils ont réaffirmé les objectifs du Millénaire et le délai de leur réalisation.

Les moyens d'une vie productive

Plus d'un milliard d'hommes vivent dans l'extrême pauvreté; les objectifs du Millénaire pour le développement sont donc pour eux une question de vie et de

Tableau 1**Principales tendances des OMD par région**

	Afrique		Asie	
	Septentrionale	Subsaharienne	Orientale	Sud-Est
Objectif 1 Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim				
Réduire de moitié l'extrême pauvreté	en bonne voie	élevée, pas de changement	atteint	en bonne voie
Réduire la faim de moitié	élevée, pas de changement	très élevée, peu de changement	progrès, mais en retard	progrès, mais en retard
Objectif 2 Assurer l'éducation primaire pour tous				
Scolarisation primaire universelle ^a	en bonne vie	progrès, mais en retard	en bonne voie	progrès, mais en retard
Objectif 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes				
Égalité dans la scolarisation primaire	en bonne voie	progrès, mais en retard	atteint	en bonne voie
Égalité de la scolarisation secondaire atteint pas de changement notable	atteint	progrès, mais en retard	...	atteint
Égale alphabétisation des jeunes hommes et des jeunes femmes	en retard	en retard	atteint	atteint
Proportion égale de femmes dans les parlements	progrès, mais en retard	progrès, mais en retard	diminution	progrès, mais en retard
Objectif 4 Réduire la mortalité infantile				
Réduire de deux tiers la mortalité infantile	en bonne voie	très élevée, pas de changement	progrès, mais retard	en bonne voie
Vaccination contre la rougeole	atteint	faible, sans changement	...	en bonne voie
Objectif 5 Améliorer la santé maternelle				
Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle	taux modéré	taux très élevé	taux faible	taux élevé
Objectif 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies				
Enrayer ou inverser la propagation du sida	...	stable	augmentation	stable
Enrayer ou inverser la propagation du paludisme	risque faible	risque élevé	risque modéré	risque modéré
Enrayer ou inverser la propagation de la tuberculose	faible, en diminution	élevée, en augmentation	modérée, en diminution	élevée, en diminution
Objectif 7 Assurer un environnement durable				
Inverser la perte de forêts	moins de 1 % de forêts	diminution	atteint	diminution
Réduire de moitié la proportion de la population urbaine n'ayant pas l'eau potable	atteint	pas de changement	diminution de l'accès	accès large mais sans changement
Réduire de moitié la proportion des ruraux n'ayant pas l'eau potable	accès large, mais peu de changement	progrès, mais en retard	progrès, mais en retard	progrès, mais en retard
Réduire de moitié la population urbaine n'ayant pas l'assainissement	en bonne voie	accès faible, pas de changement	progrès, mais en retard	en bonne voie
Diminuer de moitié la proportion de la population rurale n'ayant pas l'assainissement	progrès, mais en retard	pas de changement	progrès, mais en retard	progrès, mais en retard
Améliorer la vie des habitants de taudis	en bonne voie	augmentation en nombre des habitants de taudis	progrès, mais en retard	en bonne voie
Objectif 8 Partenariat mondial pour le développement				
Chômage des jeunes	élevé, sans changement	élevé, sans changement	faible, en augmentation	augmentation rapide

 **Atteint ou en bonne voie**
 **Progrès, mais en retard**
 **Accès faible, pas de changement**
 **Aucune donnée**

Asie		Océanie	Amérique latine et Caraïbes	CEI	
Sud	Occidentale			Europe	Asie
en bonne voie	augmentation	...	faible, amélioration minimale	augmentation	augmentation
progrès, mais en retard	augmentation	modérée, pas de changement	en bonne voie	faible, pas de changement	augmentation
progrès, mais en retard	élevée, mais sans changement	progrès, mais en retard	en bonne voie	diminution	en bonne voie
progrès, mais en retard	progrès, mais en retard	en bonne voie	en bonne voie	atteint	en bonne voie
progrès, mais en retard	pas de changement sensible	progrès, mais en retard	en bonne voie	atteint	atteint
en retard	en retard	en retard	atteint	atteint	atteint
très faible, quelques progrès	très faible, pas de changement	progrès, mais en retard	progrès, mais en retard	progrès récents	diminution
progrès, mais en retard	modérée, pas de changement	modérée, pas de changement	en bonne voie	faible, pas de changement	augmentation
progrès, mais retard	en bonne voie	diminution	atteint	atteint	atteint
taux très élevé	taux modéré	taux élevé	taux modéré	taux faible	taux faible
augmentation	...	augmentation	stable	augmentation	augmentation
risque modéré	risque faible	risque faible	risque modéré	risque faible	risque faible
élevée, en diminution	faible, en diminution	élevée, en augmentation	faible, en diminution	modérée, en augmentation	modérée, en augmentation
faible diminution	moins de 1 % de forêts	diminution	diminution, sauf aux Caraïbes	atteint	atteint
atteint	atteint	accès large mais sans changement	atteint	atteint	atteint
en bonne voie	progrès, mais en retard	accès faible, pas de changement	progrès, mais en retard	accès large, mais changement limité	accès large, mais changement limité
en bonne voie	atteint	accès large mais sans changement	accès large mais sans changement	accès large mais sans changement	accès large mais sans changement
progrès, mais en retard	pas de changement sensible	pas de changement sensible	progrès, mais en retard	pas de changement sensible	pas de changement sensible
quelques progrès	augmentation en nombre des habitants de taudis	...	progrès, mais en retard	faible mais sans changement	faible mais sans changement
faible, en augmentation	élevé, en augmentation	faible, en augmentation	en augmentation	faible, en augmentation rapide	faible, en augmentation rapide

a. Résultats calculés à partir des taux de scolarisation, qui peuvent s'écarter des taux d'achèvement d'études primaires. Par exemple, ces derniers, en Amérique latine montrent que 8 à 10% de la population d'âge scolaire ne terminent pas l'école primaire, ce qui implique que la région est en retard dans l'universalisation de la scolarisation primaire.

Source : Division de statistique du Secrétariat des Nations Unies, DAES, 2004.

Encadré 1

Le Consensus de Monterrey, schéma de partenariat mondial

Le Consensus de Monterrey offre un schéma précieux pour l'action à entreprendre, bien qu'un grand nombre des engagements essentiels ne sont toujours pas honorés. Les six éléments principaux sont les suivants :

D'abord, une large action mondiale consacrée au développement :

“Notre objectif est d'éliminer la pauvreté, d'atteindre une croissance économique soutenue et de promouvoir le développement durable à mesure que nous progressons vers un système économique mondial véritablement ouvert à tous et équitable”.

Deuxièmement, le monde entier reconnaît la nécessité d'un nouveau partenariat entre pays riches et pays pauvres, reposant sur une bonne gouvernance et sur l'expansion du commerce et de l'aide, et sur l'allègement de la dette.

“La réalisation des objectifs du développement de la communauté internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, appelle un nouveau partenariat entre les pays développés et les pays en développement. Nous nous engageons à appliquer des politiques rationnelles, à instaurer une bonne gouvernance à tous les niveaux et à assurer la primauté du droit. Nous nous engageons également à mobiliser les ressources nationales, à attirer les flux internationaux, à promouvoir le commerce international en tant que moteur du développement, à intensifier la coopération financière et technique internationale pour le développement, le financement viable de la dette et l'allègement de la dette extérieure et à renforcer la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux.”

Troisièmement, le Consensus de Monterrey a fait une distinction entre les pays en développement qui ont une infrastructure adéquate et un capital humain suffisant pour attirer les investissements privés (c'est-à-dire principalement les pays à revenu intermédiaire) et ceux qui ne peuvent toujours pas se passer de l'aide publique au développement pour mettre en place leur infrastructure et développer leur capital humain (c'est-à-dire principalement les pays à faible revenu et surtout les pays les moins avancés) :

“L'aide publique au développement (APD) joue un rôle vital en venant en complément d'autres sources de financement du développement, en particulier dans les pays qui sont le moins en mesure d'attirer des investissements directs privés. Elle peut aider un pays à parvenir à une mobilisation adéquate des ressources intérieures dans un laps de temps approprié, pendant que se développe le capital humain, les capacités de production et les exportations. L'APD peut être un facteur majeur d'amélioration des conditions dans lesquelles se déroulent des opérations du secteur privé et ouvrir ainsi la voie à une croissance vigoureuse. Elle est également un instrument indispensable pour appuyer l'éducation, la santé, le développement des infrastructures publiques, l'agriculture et le développement rural, et pour améliorer la sécurité alimentaire”.

Quatrièmement, le Consensus de Monterrey a désigné plusieurs régions où l'APD est particulièrement nécessaire si l'on veut atteindre les OMD :

“Pour un grand nombre de pays d'Afrique, de pays les moins avancés, de petits États insulaires en développement et de pays en développement sans littoral, l'APD continue de constituer l'essentiel du financement extérieur qu'ils reçoivent et revêt une importance critique pour ce qui est de la réalisation des objectifs de développement fixés dans la Déclaration du Millénaire et d'autres objectifs de développement convenus au niveau international”.

Cinquièmement, le Consensus de Monterrey a reconnu qu'il serait donc nécessaire d'augmenter considérablement l'APD et les pays donateurs se sont engagés à fournir ces ressources supplémentaires, et notamment à respecter l'objectif établi de longue date d'y consacrer 0,7 % de leur PNB :

“Nous estimons qu'une augmentation importante de l'APD et d'autres ressources sera nécessaire pour que les pays en développement puissent atteindre les objectifs de dévelop-

(suite à la page suivante)

Encadré 1
Le Consensus
de Monterrey,
schéma de
partenariat
mondial

(suite)

pement convenus au niveau international, y compris ceux qui figurent dans la Déclaration du Millénaire. Pour que l'APD reçoive davantage d'appui, nous coopérerons plus étroitement à l'amélioration des politiques et des stratégies de développement, aux niveaux national et international, afin d'accroître l'efficacité de l'aide apportée."

"À cet égard, nous invitons instamment les pays développés qui ne l'ont pas encore fait à prendre des mesures concrètes pour atteindre les objectifs consistant à consacrer 0,7 % de leur produit national brut (PNB) à l'APD en faveur des pays en développement ..."

Sixièmement, le Consensus de Monterrey constatait que le commerce international est un moteur de croissance d'importance critique, et que les pays à faible revenu ont besoin de deux types d'aide pour développer leurs échanges : un meilleur accès aux marchés des pays à revenu élevé, et des ressources financières leur permettant d'éliminer les contraintes pesant sur l'offre, par des investissements consacrés à l'infrastructure commerciale, à la technologie et aux institutions :

"Nous invitons les institutions multilatérales et bilatérales de financement du développement, en coopération avec les gouvernements intéressés et leurs institutions financières – de sorte qu'ils puissent mieux tirer parti des possibilités commerciales qui s'offrent et bien s'intégrer au système commercial multilatéral – à élargir et à coordonner leurs efforts, à l'aide de ressources complémentaires, en vue d'éliminer progressivement les contraintes qui pèsent sur l'offre, d'améliorer l'infrastructure commerciale, de diversifier les exportations et d'accroître leur contenu technologique, de renforcer le développement institutionnel et de stimuler la productivité et la compétitivité."

Avec ces six principes, le Consensus de Monterrey offre une approche équilibrée du problème de la croissance économique et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (Nations Unies, A/Conf.198/11, 2002, pars. 1, 4, 39, 41, 42 et 36). Mis en œuvre par les Nations Unies, le Projet Objectifs du Millénaire entérine ces principes équilibrés. Dans le présent rapport, nous nous appuyons sur eux pour recommander des mesures pratiques qui devraient permettre d'atteindre ces objectifs.

mort. L'extrême pauvreté peut en effet être définie comme "pauvreté mortelle" puisqu'elle prive les individus des moyens de rester en vie, aux prises avec la faim, la maladie et les menaces environnementales. Quand un individu est tombé dans la misère et n'a pas le maigre revenu nécessaire pour couvrir ses besoins quotidiens essentiels, une maladie, une sécheresse, un ravageur qui peut détruire une récolte signifient souvent la différence entre la vie et la mort. Dans les ménages tombés dans la misère, l'espérance de vie est souvent inférieure de moitié environ à ce qu'elle est dans le monde riche, 40 ans au lieu de 80. Il est courant que plus de 100 enfants sur 1 000 meurent avant l'âge de 5 ans, alors que dans le monde riche ce chiffre est inférieur à 10. Un enfant né en Afrique subsaharienne a, ce jour, une chance sur trois seulement de vivre jusqu'à 65 ans.

La réalisation des OMD est une fin en soi; en outre, pour les ménages, il s'agit aussi d'une contribution au capital humain, c'est-à-dire aux moyens de mener une vie productive, de participer à la croissance économique et à la poursuite du développement du pays. Un travailleur en bonne santé, un travailleur mieux éduqué est un travailleur plus productif. L'amélioration des équipements de distribution d'eau et d'assainissement accroît la production par tête, par

Plus d'un milliard d'hommes vivent dans l'extrême pauvreté; les OMD sont donc pour eux une question de vie et de mort

diverses filières, notamment par une réduction de la morbidité. C'est pourquoi la réalisation de plusieurs des OMD fait partie de l'accumulation du capital, défini largement, tout en étant bien entendu une finalité souhaitable en soi.

Les OMD relatifs à la diminution de la faim et de la maladie contribuent au capital humain. Ceux qui sont relatifs à l'eau et à l'assainissement et à l'amélioration des taudis concernent l'équipement. L'objectif relatif à la viabilité de l'environnement fait partie du capital humain. Le premier objectif relatif à la réduction de la pauvreté monétaire fait bien partie de la recherche de la croissance économique. Comme atteindre tous ces objectifs relatifs à la faim, l'éducation, l'égalité entre les sexes, la santé publique, est une condition essentielle de la croissance économique et du développement en général, ce serait une erreur de se borner à considérer le taux de croissance économique nécessaire pour atteindre les OMD dans un pays. Il est plus utile, en particulier dans les pays les plus pauvres qui se trouvent dans un état de stagnation économique, d'analyser l'ensemble et le volume des investissements nécessaires pour atteindre ces nombreux OMD et pour, en même temps, soutenir la croissance économique générale.

Une condition essentielle pour la sécurité mondiale

Les OMD ne reflètent pas seulement un souci de justice mondiale et de respect des droits de l'homme – ils sont d'importance essentielle pour la sécurité et la stabilité internationales et nationales, comme l'a souligné le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement (Nations Unies, 2004). Les sociétés pauvres, souffrant de la faim, sont beaucoup plus susceptibles que les sociétés riches d'entrer en guerre pour l'obtention de ressources rares essentielles telles que l'accès à l'eau et aux terres arables – ainsi qu'aux ressources naturelles rares telles que le pétrole, les diamants et le bois. De nombreux dirigeants du monde entier, ces dernières années, ont à juste titre souligné la forte corrélation existant entre la réduction de la pauvreté et la sécurité mondiale (encadré 2). La réalisation des OMD est donc une condition essentielle du succès des efforts internationaux visant à venir à bout de la violence conflictuelle, de l'instabilité et du terrorisme. Comme le recommande le Groupe de personnalités de haut niveau, les pays qui, étant membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, aspirent à participer de près à la direction des affaires mondiales, ont donc tout spécialement la responsabilité de promouvoir la réalisation de ces OMD et d'honorer tous les engagements internationaux en matière d'aide publique au développement et d'autres formes de soutien indispensables à cette fin. Nous entérinons le critère recommandé par le Groupe de personnalités de haut niveau d'une contribution en APD de 0,7 % pour tout pays développé aspirant à devenir membre permanent du Conseil.

La pauvreté augmente en effet les risques de conflit de plusieurs façons différentes. Les pays pauvres sont plus susceptibles que d'autres d'avoir des gouvernements fragiles, ce qui fait que des rebelles potentiels peuvent plus facilement

Encadré 2

La réduction de la pauvreté et la sécurité mondiale

Sources : Abdullah II, 2004; Blair, 2004; Bush, 2002; Chirac, 2004; Koizumi, 2004; Mkapa, 2003; Obasanjo, 2004; Schröder 2001; da Silva, 2004.

Les dirigeants de beaucoup de pays ont souligné le fait que la lutte pour la sécurité mondiale – mettre fin à la guerre, à la violence interne, au terrorisme et autres profonds désordres – suppose que l'on gagne la bataille contre la pauvreté. On trouvera ici des exemples de leurs propos, qui soulignent une large convergence de vues sur ce point essentiel.

Le Roi Abdullah de Jordanie, le 23 janvier 2004

“Les gens seront d'autant plus attachés à un avenir de paix que leurs perspectives s'amélioreront. Il nous appartient de créer les conditions de la croissance économique mondiale, d'élargir l'accès à l'éducation et à la technologie et surtout de veiller à la justice, pour montrer aux jeunes que notre monde peut reposer sur l'équité, l'ouverture d'esprit et l'espoir. Les objectifs du Millénaire pour le développement doivent être renforcés au moyen de nouveaux repères pour mesurer les progrès réalisés, pour rendre le commerce international plus équitable et mieux conçu, et pour nouer de nouveaux liens à l'échelle mondiale.”

Le Premier Ministre britannique, Tony Blair, le 7 octobre 2004

“Le reste du monde ne peut pas regarder sans rien faire, ce serait désastreux, car ce qui se passe en Afrique affecte et affectera le reste de la planète. La pauvreté et l'instabilité entraînent une fragilisation des États, qui peuvent alors accueillir des terroristes et d'autres criminels.”

Le Président des États-Unis, George W. Bush, le 14 mars 2002

“Ce n'est pas la pauvreté qui cause le terrorisme, être pauvre ne fait pas de vous un meurtrier. La plupart des conspirateurs du 11 septembre avaient été élevés dans le confort. Pourtant, la persistance de la pauvreté et de l'oppression peuvent pousser au désespoir. Et quand les gouvernements sont incapables de satisfaire les besoins essentiels de leur population, ces États défaillants peuvent être un sanctuaire pour les terroristes.

“La pauvreté empêche les gouvernements de contrôler leurs frontières, d'assurer l'ordre public et l'application des lois sur leur territoire. Le développement dégage les ressources de l'espoir, de la prospérité et de la sécurité ... Un développement réussi exige également que les citoyens soient alphabétisés, en bonne santé et prêts à travailler. L'aide au développement peut aider les pays pauvres à satisfaire ces besoins d'éducation et de soins de santé.”

Le Président français, Jacques Chirac, le 26 mai 2004

“L'économie mondiale, dans son ensemble, est ralentie par le manque de développement qui condamne des régions entières à la pauvreté et à un manque apparent de perspective. C'est également une nécessité politique car la sécurité et la stabilité, dans le monde, sont menacées par les réactions des populations privées de l'exercice de leurs droits fondamentaux.”

Le Président brésilien, Lula da Silva, le 21 septembre 2004

“La marche à suivre pour parvenir à une paix durable passe par un nouvel ordre politique et économique international, qui accorde à tous les pays de vraies possibilités de développement économique et social.”

Le Premier Ministre japonais, Junichiro Koizumi, le 21 septembre 2004

“La protection et l'émancipation des hommes et des communautés est la base de la paix et de la sécurité internationales ... Il ne saurait y avoir de stabilité et de prospérité dans le monde tant que les problèmes de l'Afrique ne sont pas résolus ... La paix et la sécurité, les questions économiques essentielles sont de plus en plus liées entre elles.”

(suite à la page suivante)

Encadré 2**La réduction de la pauvreté et la sécurité mondiale***(suite)***Le Président de la Tanzanie, Benjamin Mkapa, le 11 janvier 2003**

“Nous devons faire face aux situations et aux facteurs qui sont susceptibles d’engendrer le terrorisme, c’est-à-dire la pauvreté, le refus de reconnaissance, les privations, l’oppression et l’injustice,”

Le Président du Nigéria, Olusagun Obasanjo, le 23 septembre 2004

“Notre quête de paix et de sécurité mondiale restera sans succès si nous n’intensifions pas la coopération internationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté.”

Le Chancelier allemand, Gerhard Schröder, en 2001, dans son programme d’action 2015

“La misère, l’inégalité grandissante entre les pays, mais aussi dans les pays, sont les grands problèmes de notre temps, car ils font le lit de l’instabilité et des conflits. Réduire la pauvreté dans le monde est donc une condition essentielle de la sauvegarde de la paix et de la sécurité.”

**Le monde
a accompli
des progrès
sensibles dans
la réalisation
de plusieurs
des OMD**

s’emparer de terres et de ressources essentielles. Le manque de ressources peut pousser la population à émigrer, ce qui peut entraîner des conflits entre groupes sociaux, comme on a pu l’observer au Darfour (Soudan) après une forte diminution de la pluviométrie. Faute d’autres solutions productives, les jeunes peuvent se tourner vers la violence pour satisfaire leurs besoins matériels, ou poussés par l’absence de perspective, le désespoir et la colère. Les agriculteurs pauvres qui sont privés des infrastructures essentielles et d’accès aux marchés agricoles peuvent, par désespoir, se tourner vers la production et le commerce de stupéfiants, et par exemple cultiver le pavot en Afghanistan ou la coca dans les pays andins. Les zones de taudis sont souvent contrôlées par des gangs de trafiquants de drogues, ce qui crée un cercle vicieux d’insécurité et de pauvreté. L’absence d’options économiquement viables, autres que l’activité criminelle, fait le lit du désordre – et peut même accroître le potentiel de la violence.

Des recherches montrent l’existence d’une relation causale forte entre la pauvreté ou la brusque réduction du revenu et le déclenchement d’un conflit. En moyenne, une baisse brutale de cinq points de pourcentage de la croissance économique accroît le risque de guerre civile de 50 % environ. Et le risque de conflits violents entre groupes sociaux diminue à mesure que le revenu national augmente (figure 1). Alors que les conflits violents résultent manifestement de la conjugaison de plusieurs facteurs, la pauvreté crée des conditions qui peuvent faire éclater ou entretenir un conflit. Les conséquences sont doubles : il est particulièrement important d’investir dans le développement afin de réduire les probabilités de guerre, et les stratégies de développement doivent prendre en considération leurs effets possibles sur la réduction des risques de conflit (ou leur augmentation accidentelle).

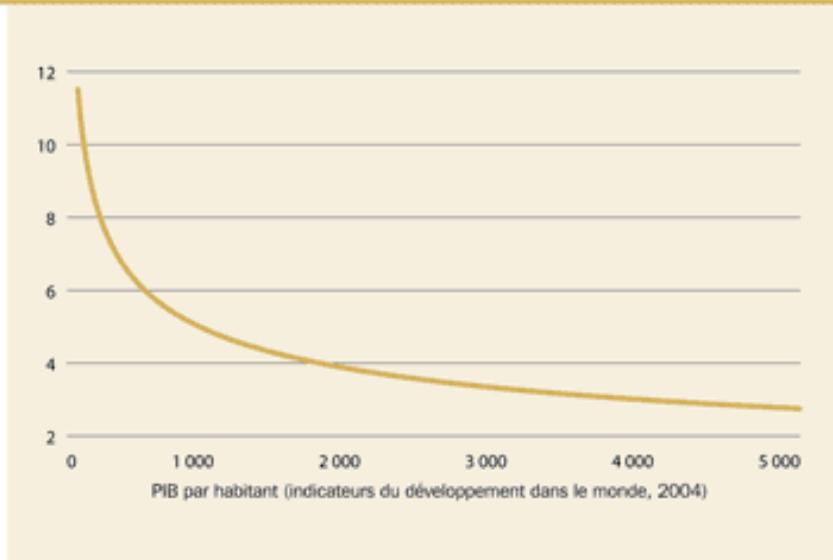
Où en sommes-nous 10 ans avant la date fixée?

Le monde a accompli des progrès sensibles dans la réalisation de plusieurs des OMD. Entre 1990 et 2002, les revenus moyens ont augmenté d’environ 22 %

Figure 1**Corrélation négative entre le nombre de guerres civiles et le revenu national**

La figure montre la probabilité de voir éclater, dans un pays, une guerre civile dans une période de 5 ans (pourcentage)

Note : Les estimations de probabilité découlent de la corrélation entre la mesure du PIB par habitant procurée par la Banque mondiale (en dollars constants de 1985) et le début d'une guerre civile. La figure ne donne que les corrélations moyennes constatées sur l'ensemble des pays et de la période considérée, ce qui n'implique pas qu'à un revenu donné les risques de conflit soient les mêmes partout.



Source : Recherche entreprise par Macartan Humphreys (Université Columbia) à l'aide de données de la Banque mondiale sur les PIB, 2004d et sur les déclenchements de guerre civile, IIRP Oslo/Université d'Uppsala, 2004.

dans le monde. On estime que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a diminué de 130 millions¹. Les taux de mortalité infantile ont baissé de 88 pour 1 000 naissances vivantes à 70. L'espérance de vie est passée de 63 ans à près de 65 ans. La population des pays en développement ayant accès à l'eau potable a augmenté de 9 %. Et celle qui a accès à des moyens d'assainissement améliorés de 14 %.

Mais la réalisation des OMD est loin de progresser de façon uniforme, selon les pays et selon les objectifs eux-mêmes. Il y a d'énormes disparités entre pays et dans un même pays. Dans un pays, les disparités sont les plus marquées dans les zones rurales, mais la pauvreté urbaine est également très répandue, en augmentation, et les indicateurs traditionnels la sous-estiment (tableau 2).

L'Afrique subsaharienne est l'épicentre de la crise, puisqu'on y observe une insécurité alimentaire continue, un accroissement de l'extrême pauvreté, des taux de mortalité infantile et maternelle extrêmement élevés, et un grand nombre de personnes vivant dans les taudis (cartes 1, 2 et 3), ainsi qu'un retard assez général dans la réalisation de la plupart des OMD. L'Asie est la région où les progrès sont les plus rapides, mais même dans ce continent, des centaines de millions de personnes restent plongées dans l'extrême pauvreté, et dans les pays où la croissance est la plus rapide, certains des objectifs non monétaires ne sont pas toujours atteints. D'autres régions du monde obtiennent des résultats contrastés, notamment l'Amérique latine, les pays en transition, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, les progrès étant faibles ou nuls dans la réalisation de certains des OMD, et des inégalités persistantes compromettant la réalisation de certains autres.

Tableau 2**Population vivant au-dessous du seuil de pauvreté**

a. Les seuils de pauvreté calculés en dollars de 1993 ont été ajustés de la parité des pouvoirs d'achat

b. Chiffres calculés avec la formule : taux de pauvreté rurale \times (100 – taux d'urbanisation) / taux national de pauvreté. Il est à noter que les taux publiés sous-estiment la pauvreté urbaine.

c. Quand les données relatives à 2001 ne sont pas disponibles on a utilisé les données de l'année la plus récente.

Sources : colonnes 1 à 4 et 7 à 11: Chen et Ravallion, 2004; colonnes 5 et 6 : calculés selon les données de la Banque mondiale, 2004d

Seuil : 1,08 dollar par jour^a

	Millions		Pourcentage de la population totale		Pourcentage de pauvres vivant dans les zones rurales ^b	Pourcentage de population vivant dans les zones rurales
	1990	2001	1990	2001	2001 ^c	2001
Afrique subsaharienne	227	313	45	46	73	67
Amérique latine et Caraïbes	49	50	11	10	42	24
Asie de l'Est	472	271	30	15	80	63
Asie du Sud	462	431	41	31	77	72
Europe orientale et Asie centrale	2	17	1	4	53	37
Moyen-Orient et Afrique du Nord	6	7	2	2	63	42

Seuil : 2,15 dollars par jour^a

	Millions		Pourcentage de la population totale	
	1990	2001	1990	2001
Afrique subsaharienne	382	516	75	77
Amérique latine et Caraïbes	125	128	28	25
Asie de l'Est	1 116	865	70	47
Asie du Sud	958	1 064	86	77
Europe orientale et Asie centrale	23	93	5	20
Moyen-Orient et Afrique du Nord	51	70	21	23

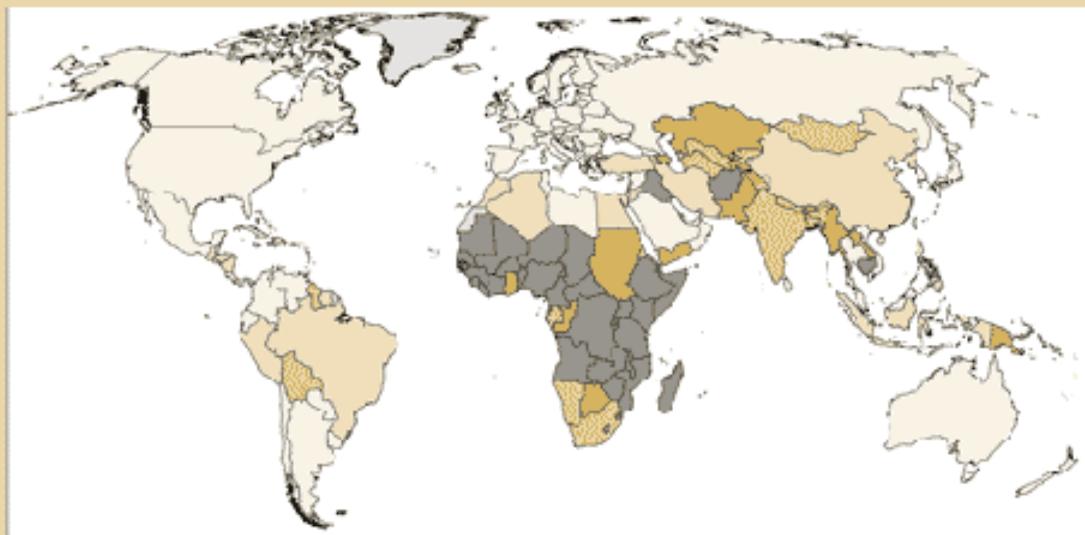
Il existe aussi d'importantes disparités dans le degré de réalisation de différents OMD :

- Le nombre et la proportion de personnes sous-alimentées diminuent dans la plupart des régions du monde. L'Asie occidentale, l'Océanie et la CEI en sont l'exception, puisque la proportion de personnes sous-alimentées y a augmenté depuis une dizaine d'années. En Afrique subsaharienne certains pays ont connu des progrès, mais en général la proportion de personnes sous-alimentées reste élevée, sans changement.
- L'enseignement primaire progresse dans la plupart des régions, mais l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est sont encore sensiblement en retard par rapport à l'objectif. La plupart des enfants pauvres allant à l'école primaire, dans les pays en développement, apprennent en réalité fort peu de choses.
- L'égalité des sexes demeure un objectif qui n'est pas atteint, et la parité, dans l'enseignement, ne sera pas atteinte en 2005 dans beaucoup de pays, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.
- Les taux de mortalité infantile ont de façon générale diminué, mais les progrès ont ralenti dans beaucoup de régions du monde; une régression est constatée dans la Communauté d'États indépendants à cet égard.

Carte 1**Taux de mortalité des moins de 5 ans, 2002**

Pour 1 000 naissances vivantes

Source : Banque mondiale, 2004



Moins de 30
 30-60
 60-90
 90-120
 Plus de 120
 Aucune donnée

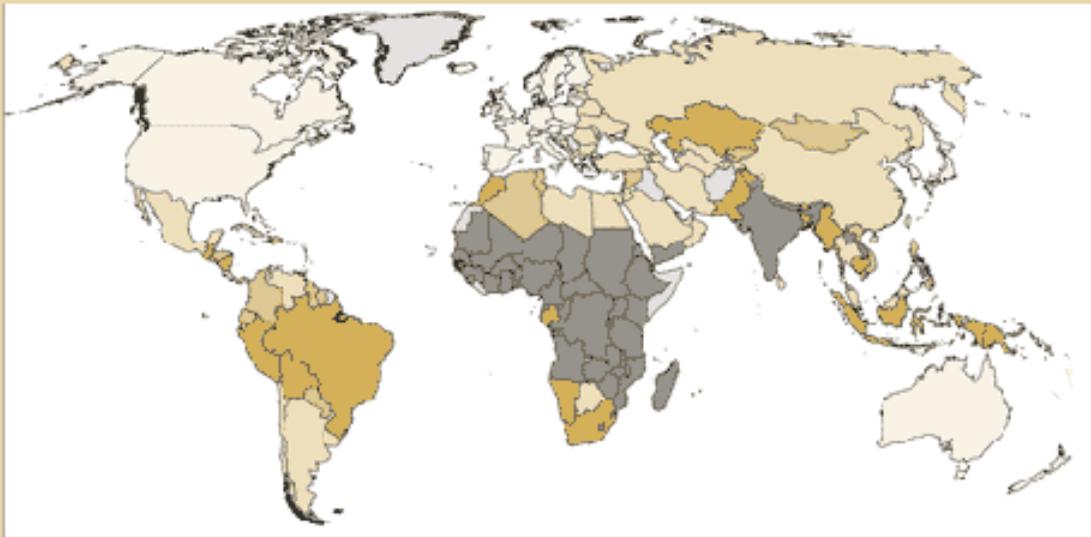
Les progrès sont également limités en Asie de l'Est, en Asie du Sud, en Asie occidentale et en Océanie, alors que le taux de mortalité infantile reste extrêmement élevé en Afrique subsaharienne (voir la carte 1).

- Les taux de mortalité maternelle restent à un niveau inacceptable dans toutes les régions en développement, ce qui reflète le faible intérêt que les pouvoirs publics portent aux besoins des femmes et l'accès inadéquat à l'information et aux services de soins de santé de la sexualité et de la procréation, en particulier aux soins obstétricaux d'urgence (carte 2).
- Le VIH/sida concerne désormais 40 millions de personnes qui sont contaminées. La maladie est à l'état de pandémie en Afrique australe et elle constitue une menace grave, en particulier pour les femmes et pour les jeunes, dans toutes les autres régions en développement. L'incidence de la tuberculose, qui demeure très élevée, augmente du fait que cette maladie est une infection opportuniste associée au sida. Le paludisme, dû à un parasite lié aux conditions d'environnement, demeure une menace pesant gravement sur la santé dans de nombreuses régions tropicales; il est à l'état de pandémie en Afrique subsaharienne.
- La part de la population ayant accès à l'eau salubre a sensiblement augmenté. La plupart des régions sont désormais en bonne voie, à l'except-

Carte 2**Taux de mortalité
maternelle, 2000**

Pour 100 000
naissances vivantes

Source : PNUD, 2004b



Moins de 20 20-100 100-200 200-500 Plus de 500 Aucune donnée

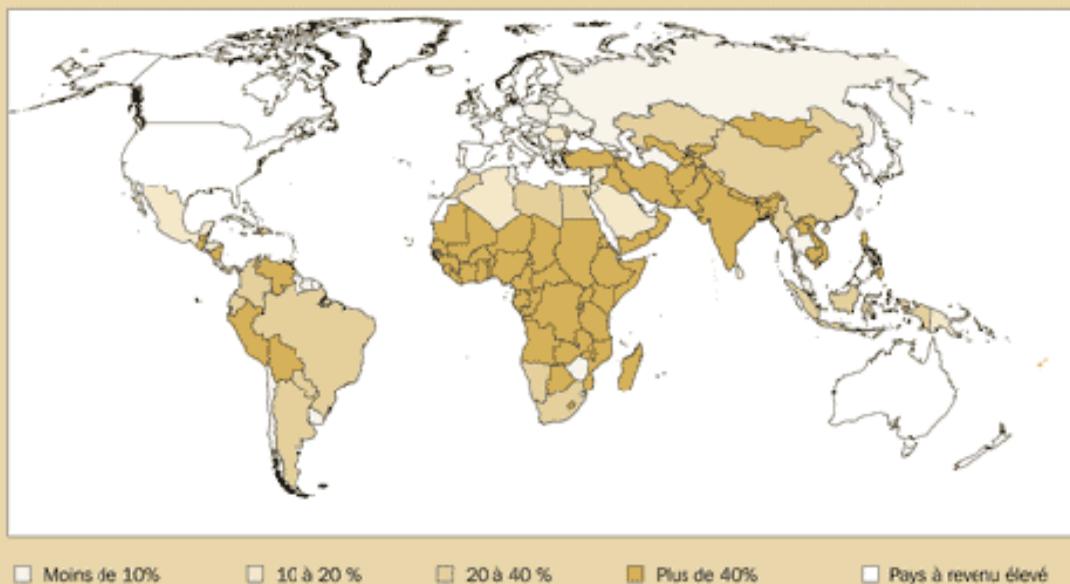
tion de l'Afrique subsaharienne et de nombreuses zones rurales de la plupart des régions.

- L'objectif qui concerne l'assainissement ne sera pas atteint. Les progrès sont trop lents en Asie du Sud comme dans une grande partie du reste de l'Asie, ainsi qu'en Afrique subsaharienne.
- Environ 900 millions de personnes vivent dans des taudis, les conditions de logement étant caractérisées par l'insécurité d'occupation, l'exiguïté des logements et le manque d'accès à l'eau potable et aux moyens d'assainissement. C'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud que la proportion de personnes qui habitent des taudis est la plus élevée : plus de 70 % de la population urbaine dans beaucoup de villes (carte 3). L'Asie de l'Ouest et l'Asie de l'Est (à l'exclusion de la Chine) ont enregistré une augmentation du nombre d'habitants des taudis depuis 1990, bien que la proportion en ait légèrement baissé. Le même phénomène se constate dans les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés. Dans la plupart des autres sous-régions, les progrès sont absents ou lents.

Carte 3

Proportion de la population urbaine vivant dans les taudis

Source : Habitat-ONU, 2003



- Toutes les régions en développement ont connu, au cours de la décennie passée, une très nette dégradation de l'environnement, qui ne peut que s'aggraver du fait du changement climatique mondial à long terme, causé par l'homme. De nombreux pays sont en difficulté à cet égard car leurs ressources naturelles, en particulier leurs forêts, leurs zones de pêche, les sols, l'eau, dont dépendent leur survie et leurs moyens d'existence, se dégradent progressivement et sont de plus en plus polluées. Chaque année, le déboisement concerne près de 15 millions d'hectares de forêts, généralement dans les pays en développement, ce qui accroît la prévalence des maladies à vecteur, diminue la quantité et dégrade la qualité de l'eau, multiplie les inondations, les glissements de terrain et les changements microclimatiques. Le manque de données et d'indicateurs de qualité sur l'environnement dissimule l'ampleur de la dégradation environnementale dont pâtissent la plupart des pays en développement depuis plus d'une décennie et donc le retard pris par rapport à l'objectif du respect de l'environnement.

Pourquoi les progrès accomplis sont-ils si différents?

La voie à suivre pour atteindre les OMD dans les pays à faible revenu consiste à s'assurer que chacun dispose bien des moyens essentiels de mener une vie productive. Dans l'économie mondiale actuelle, cela signifie un capital humain adéquat, l'accès aux infrastructures essentielles et l'exercice des droits politiques, sociaux et économiques fondamentaux (encadré 3).

Dans le processus de croissance économique, les objectifs du Millénaire pour le développement ont deux rôles à remplir. D'une part, ils sont des "fins en soi", puisque la réduction de la faim, l'amélioration de la santé publique et de l'éducation et l'accès à l'eau potable et aux biens d'assainissement sont des objectifs sociaux directs. D'autre part, la réalisation des OMD contribue à la croissance économique et au développement. Une fois correctement munis de capital humain, d'infrastructure et de la jouissance des droits fondamentaux dans une économie de marché, les hommes et les femmes peuvent, par leur initiative personnelle, obtenir un emploi productif et correct. Quand les infrastructures, les soins de santé et l'éducation sont largement disponibles, les pays, même pauvres, peuvent participer à la division mondiale du travail d'une façon qui encourage la croissance économique, relève les niveaux de vie et accroît la complexité technologique de l'économie.

Mais quand la population de pays entiers ne dispose pas de l'infrastructure la plus élémentaire, des services de soins les plus simples et de moyens d'éducation de base, les forces du marché, à elles seules, ne peuvent suffire à la tâche. Les ménages restent dans le piège de la pauvreté. L'économie nationale ne profite pas de la mondialisation. Sans une infrastructure et un capital humain essentiels, le pays est condamné à exporter un petit nombre de produits primaires, dégageant de faibles marges de profit, en fonction de sa dotation en ressources naturelles, au lieu d'exporter un ensemble diversifié de produits reposant sur la technologie, les qualifications et les investissements en capital. Dans pareilles circonstances, la mondialisation peut avoir des effets négatifs importants – notamment l'exode des cerveaux, la dégradation de l'environnement, la perte de la diversité biologique, la fuite des capitaux et la dégradation des termes de l'échange – au lieu de faire profiter le pays d'un apport accru d'investissements étrangers directs et des avantages du progrès technologique.

Considérons un village typique peuplé d'agriculteurs de subsistance dans un pays pauvre comme l'Afghanistan, le Bhoutan, la Bolivie, le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Nicaragua ou la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le village n'a pas de routes revêtues et n'est pas desservi par des véhicules à moteur. Il n'a pas d'électricité, et ses besoins d'énergie sont satisfaits surtout par le bois, provenant de forêts secondaires et de zones boisées dont la superficie diminue. L'eau est impropre à la boisson et les latrines sont régulièrement un foyer de contamination des aliments et des réserves locales d'eau. Les enfants sont malades de diarrhée, de pneumonie ou de paludisme.

Encadré 3

Les moyens de mener une vie productive

Les principaux éléments d'un capital humain adéquat sont les suivants :

- Une bonne alimentation de base.
- Un système de soins permettant à chacun de vivre plus longtemps et en bonne santé.
- La santé de la sexualité et de la procréation.
- Le fait de savoir lire et compter et d'avoir les qualifications élémentaires qu'appellent les emplois au XXI^e siècle.
- Des connaissances techniques et suffisamment d'esprit d'entreprise pour adopter les connaissances technologiques et scientifiques existantes mais sous-utilisées nécessaires pour une compréhension nouvelle du monde.

Les services d'infrastructure essentiels sont les suivants :

- De l'eau potable et des moyens élémentaires d'assainissement.
- Un environnement naturel préservé et géré de façon durable.
- Des intrants agricoles, notamment les éléments nutritifs du sol, un apport fiable d'eau pour l'agriculture et des variétés de semences améliorées, à quoi il faut ajouter des vaccins, des produits pharmaceutiques vétérinaires et l'alimentation du bétail.
- De l'énergie, et notamment l'électricité et les combustibles sûrs pour les réchauds.
- Des routes revêtues et des services de transport sûrs et fiables, et des routes carrossables pour véhicules non motorisés.
- Des techniques informatiques modernes.

Les droits politiques, sociaux et économiques essentiels sont les suivants :

- Égalité des droits, notamment les droits à la procréation, pour les femmes et les filles.
- Protection contre la violence, en particulier pour les filles et les femmes.
- Possibilité pour chaque citoyen de participer à la vie politique, souvent par le canal d'organisations de la société civile.
- Accès égal de tous aux services publics.
- Sécurité d'occupation et droits de propriété du logement, de l'entreprise et des autres actifs productifs.

Dans les villages d'Afrique, les adultes meurent souvent du sida et de la tuberculose sans espoir de traitement. Les agriculteurs se donnent beaucoup de mal dans les champs mais parviennent à peine à produire assez d'aliments pour nourrir leur famille. Les sols sont depuis longtemps épuisés, et manquent en particulier d'azote. Les pluies sont intermittentes et il n'y a pas d'irrigation de secours.

Dans un tel milieu villageois, les femmes ploient sous une charge triple, celle des soins à donner aux enfants, aux personnes âgées et aux malades, des longues heures passées à la corvée d'eau et de bois, à la transformation et à la production des aliments, et du travail à la ferme ou dans une petite entreprise familiale où elles sont très peu rémunérées ou pas du tout. Les familles ainsi appauvries ont plus d'enfants qu'elles ne le souhaitent en raison d'un accès médiocre à l'éducation, aux moyens de contraception, aux possibilités d'emploi correctes, et à l'information et aux services sur la santé de la sexualité et de la procréation. Pour la plupart des habitants, l'éducation est perçue comme un

luxé. Et comme il n'y a pas de soins obstétricaux d'urgence, les jeunes mères meurent lors de l'accouchement, dans une proportion au moins 100 fois plus élevée que dans les pays riches.

À elles seules les forces du marché ne peuvent pas sauver le village. En fait, le marché a tendance à contourner le village, qu'il laisse pratiquement sans revenu monétaire, sans moyen facile d'en gagner, avec une productivité faible et de mauvaises liaisons avec l'économie de la région et l'économie mondiale. Le village a beaucoup de mal à survivre avec sa seule production vivrière. Sans argent pour attirer les médecins, les instituteurs et les compagnies de transport. Sans électricité ou sans accès aux combustibles modernes, il ne peut faire fonctionner de machines de transformation des aliments, de pompes d'irrigation, d'ordinateurs et de petits instruments électriques pour les petits travaux de charpenterie ou pour la coupe des vêtements. Les habitants du village n'ont pas assez d'argent pour épargner. Et comme l'infrastructure et la main-d'œuvre qualifiée font défaut, les investisseurs privés ne viennent pas. Les jeunes hommes, les jeunes femmes, en particulier ceux qui savent lire, partent pour la ville. Les plus instruits quittent le pays.

Le même enchaînement catastrophique s'applique souvent aux zones urbaines. À l'arrivée dans la ville, le migrant trouve peut-être un emploi, informel et instable, et il se trouve alors devant le problème du logement, inaccessible ou hors de prix. Il trouve alors refuge dans des installations sauvages, mal desservies, surpeuplées. Un grand nombre des plus vastes agglomérations urbaines des pays à faible revenu ne sont en fait que des villages considérablement étendus, et les villes en pleine croissance des pays à revenu moyen sont souvent très mal planifiées, de vastes quartiers étant privés d'équipement fonctionnel, d'emplois et de moyens de gestion de l'environnement.

Une génération, ou même plusieurs, de migrants venus des campagnes, venant s'ajouter à un accroissement naturel rapide de la population, explique l'hypertrophie des villes, fortement peuplées et privées de moyens élémentaires de santé publique, d'éducation, d'approvisionnement en électricité et en eau, d'assainissement, d'évacuation des déchets solides et de transport. Les habitants des zones de taudis sont pour la plupart privés de la possibilité d'exercer leurs droits politiques, sociaux et économiques. Certains taudis sont si denses que les ambulances ne peuvent y pénétrer. Des maladies comme la tuberculose se propagent avec une rapidité effrayante. Le sida est souvent endémique.

Pourtant, des mesures pratiques peuvent être prises pour inverser ces tendances catastrophiques. Les villages et les villes peuvent s'intégrer à la croissance économique mondiale s'ils sont dotés de l'infrastructure et du capital humain nécessaires. Si chaque village dispose d'une route, d'un accès à des moyens de transport, d'un petit établissement de soins, de l'électricité, de l'eau potable, d'écoles et d'autres moyens essentiels, les habitants des campagnes et des pays très pauvres montreront la même détermination et le même esprit d'entreprise que partout ailleurs dans le monde. Si chaque ville a un réseau d'électricité fia-

**Des mesures
pratiques
peuvent être
prises pour
inverser ces
tendances
catastrophiques**

ble, des télécommunications compétitives, un accès à des moyens de transport, des logements accessibles et abordables pour les pauvres, un système d'adduction d'eau et d'assainissement, et l'accès aux marchés mondiaux par des ports ou des routes modernes, les emplois et les investissements étrangers viendront – au lieu que les travailleurs instruits quittent le pays.

L'investissement consacré à l'infrastructure de base, au capital humain et à une bonne gestion des affaires publiques permet donc de réaliser plusieurs choses à la fois :

- La reconversion de l'agriculture de subsistance en agriculture commerciale
- L'établissement d'une base indispensable à la diversification des exportations et à la croissance économique
- La participation à la répartition mondiale du travail de façon productive
- La réalisation des conditions du progrès technologique et, ultérieurement, d'une économie entraînée par l'innovation

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est dans une large mesure liée à la réalisation d'investissements essentiels d'équipement et de capital humain qui permettront aux pauvres de rallier l'économie mondiale, tout en leur donnant les moyens d'exercer leurs droits économiques, politiques et sociaux, qui les aideront à faire le meilleur usage possible des équipements et du capital humain, quel que soit l'endroit où ils choisissent de vivre.

Quatre raisons expliquent le retard pris dans la réalisation des OMD

Il n'y a pas d'explication valable partout de l'échec ou du succès de cette entreprise. Chaque région, chaque objectif appelle une analyse minutieuse. On peut néanmoins dégager quatre raisons générales de la non-réalisation des OMD. Parfois, le problème tient à la *mauvaise gouvernance*, caractérisée par la corruption, la médiocrité des choix de politique économique et le non-respect des droits de l'homme. Parfois le problème tient au *piège de la pauvreté*, quand l'économie locale et l'économie nationale sont trop pauvres pour réaliser les investissements nécessaires. Parfois des progrès sont accomplis dans une partie du pays mais pas dans d'autres, de sorte qu'il subsiste des *poches de pauvreté*. Même quand la gestion du pays est assez bonne, il y a des domaines où *certaines politiques sont oubliées*, et cela peut avoir un effet considérable sur le bien-être des habitants. Parfois ces facteurs se conjuguent, compliquant encore la solution de certains problèmes.

Les défaillances de gouvernance

Pour qu'il y ait développement économique, il faut que les gouvernements fassent respecter la légalité, suivent une politique économique rationnelle, procèdent aux investissements publics appropriés, gèrent la fonction publique, protègent les droits de l'homme et soutiennent l'action des organisations de

**Les villages
et les villes
peuvent
s'intégrer à
la croissance
économique
mondiale s'ils
sont dotés de
l'infrastructure
et du capital
humain
nécessaires**

la société civile – et notamment les associations qui représentent les pauvres – pour qu'elles puissent participer aux grandes décisions nationales.

Le respect de la légalité suppose la sécurité de la propriété privée et des droits d'occupation, la protection contre la violence et les sévices physiques, l'honnêteté et la transparence dans les fonctions exercées par l'État et la prévisibilité du comportement des pouvoirs publics conformément à la loi. Un trop grand nombre de pays ne respectent pas ces règles élémentaires, parfois en raison du comportement de dirigeants autoritaires qui font usage de la violence et qui cèdent à la corruption pour conserver le pouvoir, et souvent aussi en raison du fait que le respect de la légalité suppose des institutions devant lesquelles les pouvoirs publics rendraient des comptes et qui sont en fait souvent inexistantes.

Les droits politiques et sociaux doivent assurer l'égalité devant la loi et l'équité sociale entre groupes sociaux. Ces droits doivent être des droits bien réels et non pas simplement formels. Les pauvres doivent avoir voix au chapitre dans tout ce qui retient sur leur existence courante. Il faut assurer aux femmes et aux filles une vie exempte d'actes de violence, de discrimination juridique, économique et sociale. Dans beaucoup d'endroits, de par le monde, certains groupes n'ont qu'un accès limité aux biens et services publics. Les groupes minoritaires, en raison de leur langue, de leur religion et de leur race, souffrent d'une discrimination exercée par des groupes plus puissants.

Une politique économique judicieuse suppose un équilibre rationnel des responsabilités entre le secteur privé et le secteur public, de façon à assurer un progrès économique soutenu et étendu. Le secteur privé est le moteur de la croissance de la production. Le secteur public établit le cadre et l'environnement propices à la croissance, en définissant la politique macroéconomique et en fournissant certains biens publics tels que l'équipement, les moyens de santé publique et d'éducation, et le soutien à l'activité scientifique et technologique.

Les investissements publics sont d'importance essentielle dans une économie de marché essentiellement privée. Pour obtenir de bons résultats économiques, un pays doit consacrer des sommes importantes aux dépenses publiques dans des domaines d'importance critique comme la santé publique, l'éducation et l'équipement (réseau de distribution d'électricité, routes, ports de mer), la gestion de l'environnement (parcs nationaux et réserves naturelles, eau et assainissement), l'information et les communications, la recherche scientifique et les terrains à bâtir qui doivent être d'un coût raisonnable.

Une administration publique comptable de son action, efficace, suppose une action transparente et est composée de fonctionnaires qui doivent être qualifiés, motivés et suffisamment payés. Cela suppose aussi des systèmes efficaces de gestion, pour assurer le versement des fonds publics et suivre les grands investissements, ainsi que des systèmes de contrôle et d'évaluation. Beaucoup de pays pauvres n'ont pas les ressources suffisantes pour verser à leurs fonctionnaires des traitements corrects – ou n'ont pas les moyens de contrecarrer les abus politiques, moyens qui permettraient d'inciter les fonctionnaires au

Pour réaliser les OMD, les gouvernements doivent travailler activement avec leurs mandants, en particulier avec les organisations de la société civile et le secteur privé

travail et d'éliminer les fonctionnaires inaptes ou corrompus – et ces pays sont incapables d'avoir un secteur public efficace, de sorte qu'il finit par y avoir un prodigieux gaspillage de ressources.

Un engagement et une participation vigoureux de la société civile à la vie publique sont d'importance essentielle, car la société civile peut mettre en avant des acteurs de qualité, assurer la pertinence des investissements publics, amener à prendre des décisions qui répondent au mieux aux besoins du peuple tels que celui-ci les perçoit, et servir d'observateurs vigilants de la conception et de l'application des politiques de l'État.

La réalisation des OMD exige que tous ces aspects de l'action de l'État soient correctement conçus. Si pauvre qu'il soit, aucun pays ne peut s'arroger le droit de maltraiter ses citoyens, de leur dénier la protection qu'offre l'égalité devant la loi, ou d'en faire des victimes de la corruption, d'une mauvaise gestion et d'une politique économique irrationnelle. Certaines améliorations de l'action de l'État ne coûteraient pas beaucoup d'argent, et même parfois rien du tout, tandis que certaines permettent même d'économiser des fonds (par le fait d'éliminer la corruption ou d'accorder la sécurité d'occupation des terres, par exemple). Certaines améliorations des résultats économiques peuvent donc être obtenues à faible coût, et de telles possibilités ne sauraient être négligées.

Pour réaliser les OMD, les gouvernements doivent travailler activement avec leurs mandants, en particulier avec les organisations de la société civile et avec le secteur privé. Les organisations de la société civile peuvent aider à définir les grandes politiques, à fournir les services, à défendre les droits de l'homme et à superviser l'action du gouvernement dans la lutte contre la corruption et la mauvaise gestion. Et le secteur privé est tout simplement le lieu privilégié de la création d'emplois et de la croissance des revenus à long terme (encadré 4).

Les pièges de la pauvreté

Beaucoup de pays pourtant bien gouvernés sont trop pauvres pour s'en sortir seuls. Beaucoup de gouvernements bien intentionnés manquent des ressources budgétaires nécessaires pour investir dans l'infrastructure, les services sociaux, la gestion de l'environnement et même l'administration publique indispensable pour améliorer la conduite des affaires publiques. En outre, des dizaines de pays pauvres très endettés ou à revenu moyen sont contraints par les pays créanciers de consacrer des proportions importantes de leurs recettes fiscales pourtant limitées au service de la dette extérieure, ce qui compromet leur aptitude à financer des investissements essentiels dans le capital humain et l'infrastructure. Les créanciers apportent d'une main une aide au développement et de l'autre retirent cette aide, consacrée au service de la dette : il y a là un aller et retour absurde et débilitant.

Le Gouvernement américain a récemment pris une initiative importante, en établissant un ensemble d'indicateurs transparents lui permettant de recenser des pays pauvres mais assez bien gouvernés, qui seraient admis à un finance-

Encadré 4

Les partenaires de la réalisation des OMD

Organisations de la société civile

Plusieurs des grandes associations comme *Action Aid*, *Bread for the World*, *Civicus*, *DATA*, *DAWN*, la *FIPF*, *Médecins sans frontières*, *InterAction*, *Oxfam*, *Results International* et *Social Watch* sont parmi les nombreuses organisations de la société civile qui mènent une action remarquable avec un grand dévouement et qui ont puissamment contribué aux progrès réalisés dans le monde en matière de développement. Et les stratégies nationales de réalisation des OMD n'aboutiront pas sans leur engagement actif et sans la participation d'autres grandes associations.

Les organisations de la société civile peuvent sensibiliser l'opinion publique et la classe politique aux objectifs poursuivis, préserver une pression constructive sur les gouvernements pour les amener à respecter leurs propres engagements. Elles peuvent contribuer à la conception de stratégies de réduction de la pauvreté basées, sur le plan national, sur les OMD, faire en sorte que les stratégies d'investissement répondent bien aux besoins de régions, de groupes et de grandes questions traditionnellement oubliées. Nombreuses sont celles qui peuvent également accomplir des tâches essentielles dans la fourniture des services publics, en particulier par une formation de personne à personne, dans des systèmes locaux, ou en mobilisant les jeunes. Dans le suivi des progrès, ces organisations peuvent jouer un rôle important comme observateurs vigilants de l'action publique, assurer la transparence des programmes d'investissement et veiller à l'obligation de rendre des comptes dans la gestion budgétaire.

Sur le plan international, les organisations de la société civile peuvent mobiliser un appui parmi les jeunes, mais aussi parmi d'autres milieux, afin d'exercer des pressions sur les dirigeants mondiaux pour les inciter à respecter leurs engagements politiques. Par leur travail sur le terrain, elles peuvent beaucoup contribuer à la propagation des pratiques optimales et du savoir technique. Et elles peuvent aider dans le domaine de la prestation de services, par exemple dans le cas des efforts humanitaires en temps de crise dans les régions les plus pauvres de notre planète.

Secteur privé

Dans la réalisation des OMD, les entreprises privées sont des partenaires de choix. La réduction de la pauvreté à long terme dans les pays en développement n'aura pas lieu en l'absence d'une croissance économique soutenue, ce qui à son tour suppose un secteur privé dynamique. Dans les pays à faible revenu, la majorité des travailleurs sont employés dans l'agriculture, de sorte qu'une des voies privilégiées de la croissance économique consiste à améliorer la productivité de l'entreprise agricole et de passer de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale. Dans les villes, il s'agit de passer de formes spontanées d'emploi à l'emploi structuré, dans des entreprises manufacturières et des services pouvant supporter la concurrence internationale.

Il faut des systèmes publics forts pour fournir le capital humain et l'infrastructure dont les entreprises ont besoin pour progresser et avoir accès aux marchés mondiaux. Le secteur privé intérieur doit concourir à la réalisation des OMD en faisant des investissements visant à accroître la productivité et créer des emplois. Dans certaines situations, il peut aussi aider dans la fourniture de services grâce à des partenariats public-privé. Le secteur privé devrait également appuyer les Objectifs en favorisant une gestion d'entreprises respectueuse de la loi, en concourant à la réalisation des OMD et en participant, avec les pouvoirs publics, à l'examen des politiques économiques.

Les grandes entreprises internationales devraient concourir à la réalisation des OMD par le mécénat d'entreprises, par exemple en offrant gratuitement des technologies suscepti-

(suite à la page suivante)

Encadré 4
Les partenaires
de la réalisation
des OMD
(suite)

bles de sauver des vies, ou encore par une tarification différentielle susceptible d'aider les pauvres à accéder plus facilement aux technologies nécessaires. Lorsqu'elles investissent dans un pays en développement, les sociétés multinationales devraient se comporter de manière responsable et respectueuse de la loi. Pour démontrer leur sens des responsabilités sociales, nous recommandons que les grandes entreprises internationales, en particulier celles qui souhaitent adhérer au Pacte mondial des Nations Unies, fassent connaître leur contribution, en faisant figurer dans leurs rapports financiers annuels une liste récapitulative de leurs contributions à la réalisation des OMD.

ment au titre d'un nouveau compte, le Compte du défi du millénaire. Parmi ces 30 pays figurent la Bolivie, le Ghana, le Mali et le Mozambique par exemple. En dépit d'efforts importants et de progrès réels, ces pays, comme beaucoup d'autres, passent bien le test de la gouvernance mais ne peuvent progresser suffisamment vers la réalisation des OMD.

Les raisons en sont claires. Ces pays manquent d'équipement de base, de capital humain, de moyens d'administration publique – les bases mêmes du développement économique et de la croissance entraînés par le secteur privé. Faute de routes, d'engrais, d'électricité, de combustibles pour la cuisson, de petits établissements de soins, d'écoles et de logements adéquats et abordables, les habitants du pays souffrent de la faim de façon chronique, sont fréquemment malades, et incapables d'épargner. Faute de traitements adéquats dans le secteur public et de moyens informatiques, la gestion des affaires publiques est chroniquement fragilisée. Ces pays ne peuvent attirer les investissements privés ou conserver leurs travailleurs qualifiés.

Les OMD offrent un cadre solide pour déterminer quels investissements doivent être réalisés. Ils montrent quels doivent être les objectifs de l'investissement public – canalisations d'eau, moyens d'assainissement, amélioration des taudis, moyens d'éducation et de santé, gestion de l'environnement, équipement de base – et qui sont susceptibles de réduire la pauvreté monétaire et les inégalités entre les sexes, d'améliorer le capital humain et de protéger l'environnement. En réalisant les OMD, les pays pauvres pourront se doter d'une infrastructure et d'un capital humain adéquats qui leur permettront de sortir enfin du piège de la pauvreté.

Rompre le piège de la pauvreté. Quand le stock de capital d'un pays (c'est-à-dire son capital physique, naturel et humain) est faible, l'économie reste improductive. Les ménages sont appauvris et l'environnement se dégrade. Cela conduit à plusieurs problèmes :

- *Faiblesse des taux d'épargne.* Les ménages pauvres utilisent tout leur revenu pour survivre et ne peuvent donc épargner pour l'avenir. Ceux, peu nombreux, qui peuvent épargner un peu n'ont que rarement accès à des services bancaires modernes.

Les OMD offrent un cadre solide pour déterminer quels investissements doivent être réalisés

- *Faiblesse des recettes fiscales.* Les gouvernements n'ont pas les ressources budgétaires suffisantes pour réaliser les investissements publics et améliorer la fonction publique en utilisant des gestionnaires qualifiés et des moyens informatiques modernes.
- *Faiblesse de l'investissement étranger.* Les investisseurs étrangers se détournent des pays privés d'infrastructure de base – les pays où le réseau routier, les ports, les systèmes de communication et les réseaux électriques fonctionnent mal, rendant leurs services coûteux.
- *Conflits violents.* La rareté des ressources peut souvent aviver les tensions latentes entre groupes concurrents.
- *Exode des compétences.* Les travailleurs qualifiés quittent le pays car les salaires sont trop bas et les perspectives d'avenir trop médiocres.
- *Naissances imprévues ou mal planifiées et accroissement rapide de la population.* Les habitants paupérisés des zones rurales ont les taux de fécondité les plus élevés et les familles les plus nombreuses. L'accroissement rapide de la population et la diminution progressive de la taille des exploitations agricoles aggravent la pauvreté en milieu rural. Les ruraux et les citadins pauvres ont un accès très limité à l'information et aux services qui leur permettraient d'espacer les grossesses et de limiter les naissances en fonction de leurs préférences.
- *Dégradation de l'environnement.* Les groupes vivant dans la pauvreté n'ont pas les moyens d'investir dans la protection de l'environnement et n'ont pas le pouvoir politique de limiter les dommages infligés aux ressources locales, ce qui s'est traduit par un appauvrissement des sols, le déboisement, une surexploitation des pêches et d'autres atteintes à l'environnement. Ces conditions dégradées compromettent la formation des revenus en milieu rural et contribuent aux mauvaises conditions de santé, à l'exode rural et à l'installation de nouveaux venus dans les zones périurbaines dont l'environnement est déjà fragile.

Tous ces facteurs négatifs renforcent et amplifient la pauvreté. Faute d'épargne privée, d'investissements publics et d'investissements étrangers, la productivité n'augmente pas. Avec l'exode des compétences, l'accroissement de la population, la dégradation de l'environnement et les risques courants de violence, la situation ne fait qu'empirer.

La solution, pour rompre le piège de la pauvreté, est d'accroître le stock de capital de l'économie, à un point où l'enchaînement de facteurs négatifs s'interrompt et où une croissance économique autoentretenue peut prendre la relève. Il faut pour cela un "coup de collier", c'est-à-dire des investissements importants à réaliser entre actuellement et 2015 dans l'administration publique, le capital humain (alimentation, santé et éducation) et les infrastructures essentielles (le réseau routier, le réseau électrique, les ports, l'eau et l'assainissement, l'obtention de terrains pour la construction de logements à bon marché, une bonne gestion de l'environnement).

**Pour rompre
le piège de la
pauvreté il faut
accroître le
stock de capital
de l'économie**

Ce processus pourrait être soutenu par une réduction volontaire de la fécondité, qui permet d'accroître les investissements consacrés à la santé, à l'alimentation et à l'éducation de chaque enfant. Nous sommes donc vivement favorables aux programmes qui visent la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, et notamment la planification familiale volontaire. Ces facteurs, d'importance critique pour l'avènement d'une croissance économique soutenue et pour la réduction de la pauvreté, peuvent aider les pays à atteindre les OMD, les libérant du piège de la pauvreté et de leur dépendance à l'égard de l'aide.

La situation géographique du pays rend parfois plus probable le piège de la pauvreté. Certains pays, certaines régions sont plus vulnérables que d'autres au risque de tomber dans le piège de la pauvreté. Alors qu'une histoire faite de violence, de colonialisme ou de mauvais gouvernement peut expliquer qu'un pays ne se soit pas doté de l'infrastructure élémentaire et n'ait pas le capital humain nécessaire, la géographie physique joue parfois contre certaines régions. Certaines régions, en effet, ont plus besoin d'infrastructure élémentaire que d'autres, simplement pour compenser les handicaps dus à leur situation géographique. Certains de ces obstacles, qui doivent être compensés par des investissements, sont les suivants :

Difficultés de transport :

- Pays sans littoral.
- Petits pays insulaires, éloignés des grands marchés.
- Une population éloignée des côtes et des fleuves navigables.
- Une forte proportion de la population vivant dans les montagnes.
- L'éloignement des grands marchés mondiaux.
- La très faible densité de la population.

Conditions agroclimatiques défavorables :

- Faiblesse et instabilité de la pluviométrie.
- Manque de conditions se prêtant à l'irrigation.
- Pauvreté ou épuisement des sols.
- Vulnérabilité aux ravageurs et risques de perte après récolte.
- Susceptibilité aux effets des changements climatiques.

Conditions sanitaires défavorables :

- Forte vulnérabilité écologique au paludisme et aux autres maladies tropicales.
- Forte prévalence du sida.

Autres conditions défavorables :

- Manque de ressources énergétiques intérieures (combustibles fossiles, potentiel géothermique ou hydroélectrique).
- Exiguïté du marché intérieur et absence d'intégration régionale.
- Vulnérabilité aux risques naturels (tempêtes tropicales, séismes, éruptions volcaniques).

La vulnérabilité géographique peut et doit être compensée par des investissements consacrés aux infrastructures, à l'agriculture et à la santé publique

- Frontières artificielles, qui traversent des groupes culturels ou ethniques.
- Proximité de pays en guerre.

L'Afrique subsaharienne est particulièrement défavorisée sur le plan géographique (tableau 3 et carte 4). L'Afrique vient au premier rang (avec l'Asie du Sud) pour le risque agricole, au premier rang pour le risque relatif au transport et, de loin, pour le risque relatif au paludisme. L'Afrique est également exceptionnellement vulnérable à la sécheresse. La forte vulnérabilité humaine, en 1980, est inversement liée à la croissance économique entre 1980 et 2000.

La vulnérabilité de l'Afrique est très forte mais elle n'est pas insurmontable. En fait, notre message est que la vulnérabilité géographique peut et doit être compensée par des investissements consacrés aux infrastructures, à l'agriculture et à la santé publique. Les pays qui sont éloignés des grands marchés peuvent en être rapprochés par des investissements adéquats dans le réseau routier et ferré. Les pays où les sols sont épuisés ou qui n'ont pas assez de pluies peuvent remédier à ces inconvénients par des mesures particulières de refertilisation des sols et de gestion des eaux à usage agricole (irrigation et collecte des eaux). Les pays souffrant du paludisme et d'autres maladies endémiques peuvent lutter contre ces maladies par des mesures de prévention et de contrôle. Pourtant ces investissements sont coûteux – trop coûteux pour les pays les plus pauvres qui ne peuvent y pourvoir seuls – et il faut donc augmenter l'aide fournie par les pays donateurs.

Les poches de pauvreté

La plupart des pays connaissent une disparité considérable des revenus des ménages, de sorte que même des pays à revenu moyen peuvent compter de très nombreux ménages extrêmement pauvres. Cela est vrai en particulier des grands pays caractérisés par une diversité régionale et ethnique considérable. Le développement économique laisse souvent à la traîne certaines parties d'un pays ou certains groupes sociaux. Cela est le cas à la fois dans des régions en retard et dans des grandes agglomérations, où se concentre souvent une forte proportion de pauvres vivant dans les taudis. Dans beaucoup de pays il y a des villes dans les villes – les nantis côtoient alors les indigents. Dans beaucoup de cas, les handicaps géographiques (éloignement des marchés) sont encore aggravés par le fait que les minorités ne peuvent participer à la vie politique du pays.

La principale implication, pour le choix des politiques dans les pays à revenu moyen, est qu'il faut s'assurer que les investissements indispensables consacrés aux infrastructures, au capital humain et à l'amélioration de l'administration publique, aillent bien aux régions en retard, aux quartiers de taudis et aux groupes sociaux exclus du processus politique et de l'activité économique. Il est bien connu que certaines régions sont en retard :

- L'ouest de la Chine, handicapé par l'éloignement des côtes orientales.

Tableau 3
Risque lié à l'agriculture, à la localisation et au paludisme, par région

	Risque lié à l'agriculture ^a	Risque lié à la localisation ^b	Risque lié au paludisme ^c	Indice de vulnérabilité humaine ^d
Afrique subsaharienne tropicale	0,86	0,52	0,42	0,60
Amérique du Nord	0,51	0,23	0,00	0,25
Amérique latine et Caraïbes	0,76	0,36	0,03	0,39
Asie centrale	0,31	0,41	0,00	0,24
Asie de l'Est et Pacifique	0,68	0,27	0,04	0,33
Asie du Sud	0,86	0,26	0,02	0,38
Europe	0,38	0,27	0,00	0,22
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,71	0,36	0,02	0,36

Note : Tous les indices se situent entre 0 et 1 et indiquent un risque croissant. Moyenne par pays, pondération par la population.

a. Risque lié à l'agriculture est considéré comme égal à la moyenne des indices situés entre 0 et 1, de la proportion de terres arables irriguées en 1980, de l'utilisation d'engrais par habitant en 1980 et de la population vivant dans une zone écologique subhumide.

b. Risque lié à la localisation : il est considéré comme égal à la moyenne des indices situés entre 0 et 1, de la proportion de la population vivant près d'une côte,

de la proportion de la population vivant dans des zones faiblement peuplées, de la population vivant à 800 mètres d'altitude environ, et de la longueur de routes revêtues par habitant en 1990 (premières données disponibles).

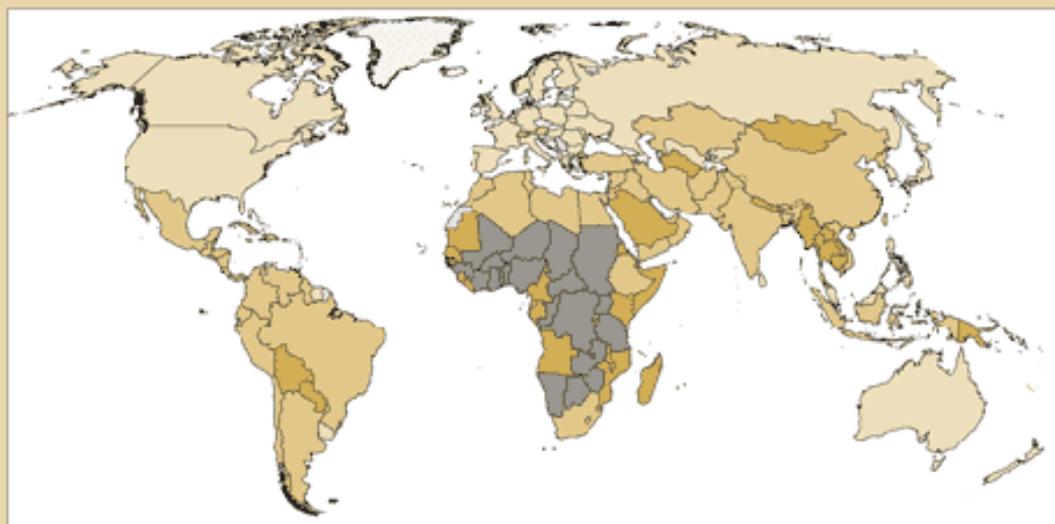
c. Risque lié au paludisme : indice, situé entre 0 et 1, de l'écologie paludéenne.

d. La moyenne des risques liés à la localisation et au paludisme.

Source : Calculé d'après des chiffres de la Banque mondiale (2004), du CIESIN (2002) et emprunté à Kiszewski et al. (2004)

Carte 4
Indice de vulnérabilité humaine en 1980
1 : risque le plus élevé

Source : d'après des données de la Banque mondiale (2004d), du CIESIN (2002) et de Kiszewski et al. (2004)



Moins de 0,15 0,15-0,30 0,30-0,45 0,45-0,60 0,60-1,00 Aucune donnée

- Le sud du Mexique, accablé par les maladies tropicales, les risques agromomiques, l'éloignement du marché américain et l'aliénation politique des paysans autochtones.
- Le nord-est du Brésil, qui ploie sous la vulnérabilité à la sécheresse et sous les effets d'une longue histoire de très fortes concentrations de la propriété foncière.
- En Inde, les États gangétiques, qui souffrent d'une agriculture faiblement productive et de l'éloignement du commerce côtier.

Les domaines négligés par les politiques.

Certains objectifs ne sont pas atteints simplement parce que les hommes politiques ignorent les problèmes, ne savent que faire, ou négligent les grandes questions publiques. La politique de l'environnement, par exemple, est grossièrement négligée car le Ministère de l'environnement a peu de poids politique; la loi mal appliquée et l'information considérablement déficiente le mettent dans l'incapacité d'agir. De même, il n'est pas rare que l'investissement public et les politiques sociales et économiques oublient complètement la question de la parité entre les sexes. Dans l'ensemble du monde en développement et même dans les pays à revenu moyen, les taux de mortalité maternelle demeurent effrayants. Pourtant, contre la mortalité et la morbidité maternelle élevées il existe un remède majeur : l'accès aux soins obstétricaux d'urgence. En dépit des possibilités de sauver des vies de cette façon, ce type de service et les systèmes de soins souffrent d'un grave sous-investissement. Les adolescents, de même, sont largement sous-desservis pour ce qui est des moyens de se défendre dans la vie, de l'information nutritionnelle, de l'éducation, des possibilités d'emploi et de l'information et des services en matière de santé de la sexualité et de la procréation. Les investissements en matière de santé infantile et néonatale sont aussi très loin d'être suffisants. Tous ces domaines négligés peuvent être abordés en renforçant la gestion et la fourniture des services de systèmes de soins au niveau des districts.

2 Processus en vue d'une réalisation des OMD au niveau du pays

Pour permettre à tous les pays d'atteindre les OMD, la communauté mondiale doit traiter ceux-ci non pas comme des ambitions abstraites mais comme des objectifs pratiques. Les étapes pratiques à franchir pour réaliser les OMD dans chaque pays peuvent et doivent être déterminées, les moyens de les atteindre planifiés et appliqués par des mesures précises et bien ciblées, allant de pair avec un soutien suffisant de la communauté internationale. Un grand nombre de pays en développement assez bien gouvernés sont sur le point de faire des progrès spectaculaires dès 2005 – pour autant que les partenaires de développement de ces pays honorent les promesses faites de longue date d'accroître l'aide accordée.

**La principale
implication
pour les pays à
revenu moyen
est qu'il faut
s'assurer
que les
investissements
indispensables
aillent bien
aux régions
en retard**

Conception d'une stratégie nationale de réalisation des OMD

Dans chaque pays qui souhaite atteindre les OMD, l'hypothèse de travail doit être que ces objectifs sont réalisables à moins que la démonstration technique du contraire soit faite. Dans beaucoup des pays les plus pauvres, les OMD sont effectivement ambitieux, mais dans la plupart et même dans tous les pays ils peuvent encore être atteints d'ici à 2015 si toutes les parties consentent les efforts voulus – améliorer la gouvernance, émanciper la société civile et obtenir son concours actif, promouvoir l'esprit d'entreprise et le secteur privé, mobiliser les ressources intérieures, accroître substantiellement l'aide aux pays qui ont besoin d'aide pour réaliser les investissements prioritaires rendus nécessaires par les OMD, et procéder aux réformes voulues au niveau mondial, notamment concernant le commerce.

Il est indispensable que les contraintes techniques qui pèsent sur la réalisation des OMD ne soient pas confondues avec les contraintes financières. Si la réduction de la pauvreté incombe au premier chef aux gouvernements des pays en développement eux-mêmes, la réalisation des OMD dans les pays les plus pauvres – s'ils aspirent authentiquement à les réaliser – appelle une augmentation très importante de l'aide publique au développement, pour sortir du piège de la pauvreté. Nous engageons instamment tous les pays à revenu faible à accroître leur action de mobilisation des ressources pour la réalisation des OMD en consacrant des recettes publiques aux investissements prioritaires. Dans les pays jouissant d'une gouvernance adéquates mais dont les ressources intérieures ne suffisent pas, nous exhortons les donateurs à honorer enfin les engagements pris de longue date d'accroître nettement l'aide. En bref, nous appelons de nos vœux un cofinancement de l'augmentation considérable des investissements consacrés aux OMD. Les pays riches ne doivent pas tarder à honorer leurs engagements.

Une recommandation pratique essentielle est que chaque pays en développement se trouvant dans une extrême pauvreté adopte et applique une stratégie nationale de développement qui soit assez ambitieuse pour atteindre les OMD. Les partenaires internationaux du développement du pays – c'est-à-dire les donateurs bilatéraux, les organismes des Nations Unies, les banques régionales de développement et les institutions de Bretton Woods – devraient accorder sans réserve leur appui à l'application, par le pays, de la stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD. En particulier, l'aide publique au développement doit être généreuse, assez généreuse pour satisfaire les besoins de financement, à supposer que les limitations relatives à la gouvernance ne soient pas une contrainte insurmontable et à supposer que les pays bénéficiaires fassent eux-mêmes raisonnablement les efforts voulus pour mobiliser leurs propres ressources. Si un pays a déjà rédigé son Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), celui-ci devrait être révisé de façon à être assez ambitieux pour comprendre la réalisation des OMD. Si les OMD sont déjà accessibles et si on cherche un progrès plus ambitieux, il serait indiqué que

Plutôt que de se contenter de stratégies “accéléralnt les progrès vers les OMD”, il faut des stratégies “de réalisation des OMD”

le pays adopte une stratégie “OMD-plus”, c’est-à-dire comportant des objectifs plus ambitieux que les OMD eux-mêmes. Si un pays est en guerre ou sort d’un conflit, nous suggérons que les stratégies de développement soient assorties d’une aide humanitaire d’urgence, en particulier pour les personnes déplacées.

Partir de 2015 et remonter dans le temps

Si l’on veut sérieusement atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en respectant le calendrier, il faut modifier complètement la pratique du développement. Les pays à revenu faible et leurs partenaires de développement projettent actuellement une expansion modeste et progressive des services sociaux et des infrastructures. Nous recommandons au contraire un calendrier d’investissement plus audacieux, sur une période de 10 ans, basé sur les besoins, visant à atteindre les cibles quantifiées qui découlent des OMD. Plutôt que de se contenter de stratégies “accéléralnt les progrès vers les OMD”, il faut des stratégies “de réalisation des OMD”.

Nous recommandons une démarche en quatre étapes :

- D’abord, chaque pays devrait cartographier l’extrême pauvreté dans ses diverses dimensions essentielles – par région, par localité et par sexe – en utilisant au mieux les données disponibles.
- Deuxièmement, sur la base de ces cartes de la pauvreté, chaque pays devrait entreprendre un bilan des besoins afin de recenser les investissements publics précis nécessaires pour atteindre le OMD.
- Troisièmement, chaque pays devrait convertir ce bilan des besoins en un cadre d’action étalé sur 10 ans, comprenant les investissements publics, les mesures de meilleure gestion publique, et le financement.
- Quatrièmement, chaque pays devrait élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté, reposant sur les OMD, sur trois à cinq ans, s’inscrivant dans ce cadre d’action de 10 ans.

Cette stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD devrait être un document détaillé, opérationnel, attaché à un plan de dépenses à moyen terme, capable de traduire la stratégie en ensembles de dépenses budgétaires.

Il est essentiel que le cadre d’action de 10 ans et la stratégie de réduction de la pauvreté de 3 à 5 ans comprennent une stratégie de meilleure gestion du secteur public – l’accent étant mis sur la transparence, l’obligation de rendre des comptes, les droits de l’homme et l’obtention de résultats. Ils devront également prévoir les moyens de décentraliser la fixation des objectifs quantitatifs, la prise de décisions, les attributions budgétaires et les responsabilités d’exécution au niveau des collectivités locales. En outre, il faut prévoir une stratégie applicable clairement au secteur privé, pour stimuler la croissance économique de façon qu’à plus long terme les pays puissent enfin se passer de l’aide des donateurs.

Il est très important de préciser que nous ne préconisons *pas* de nouveaux processus de développement ou de nouvelles filières d’établissement des poli-

**Quelques
mesures
produisant des
gains rapides
amélioreraient
sensiblement
le bien-être
de millions de
personnes,
dans le monde,
et mettraient
beaucoup de
pays sur la voie
de la réalisation
des OMD**

tiques. Nous nous bornons à recommander que les processus déjà en place soient orientés vers les OMD. Nous soutenons les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, qui offrent un cadre d'analyse important pour les OMD. Mais il est urgent de réviser ces DSRP pour les aligner sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Très rares sont ces documents en effet qui sont assez ambitieux pour englober effectivement la réalisation des OMD, essentiellement parce qu'ils ont été établis alors que l'aide des donateurs était très insuffisante.

L'élaboration de la stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD doit être un processus ouvert, consultatif, impliquant les principaux acteurs intérieurs et étrangers. Chaque pays devrait donc convoquer un groupe de planification de la réalisation des OMD, qui serait présidé par le gouvernement du pays, mais inclurait aussi les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les représentants des institutions spécialisées des Nations Unies, les autorités provinciales et locales, les personnalités de la société civile nationale, y compris les associations de femmes qui, traditionnellement, sont sous-représentées.

Investissements publics prioritaires pour donner aux pauvres les moyens d'agir

Chaque stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD devrait, pour chaque pays, préciser les mesures pratiques à prendre pour les atteindre. Heureusement, ces mesures pratiques sont connues. Nous savons comment empêcher que les femmes meurent durant la grossesse ou en couches, et pour encourager les filles à s'inscrire dans les écoles primaires et à terminer l'école primaire. Et nous savons comment tripler les rendements de la culture du maïs en Afrique et pour faire en sorte que l'alimentation en électricité des établissements et hôpitaux ruraux soit assurée de façon ininterrompue. Nous savons comment accroître la couverture végétale des zones déboisées. Il en va de même des autres OMD. Les équipes du Projet Objectifs du Millénaire organisé par les Nations Unies décrivent ces mesures et ces investissements de façon très détaillée dans leurs rapports, qui constituent un complément essentiel au présent travail.

À première vue, la liste de ce qu'il faut faire peut paraître longue. La lutte contre la faim, par exemple, suppose que l'on forme les agriculteurs, que l'on fournisse des engrais, que l'on améliore les routes et les services de transport, que l'on gère mieux les ressources en eau, que l'on veille à une meilleure alimentation, et beaucoup d'autres choses encore. Il existe pour la santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement, la gestion de l'environnement et d'autres domaines de préoccupation, des listes comparables. La mise en œuvre de l'ensemble complet des interventions et des mesures à prévoir prendra du temps et concernera plusieurs secteurs à la fois. Heureusement, nous disposons de 10 ans pour atteindre les OMD. C'est assez de temps pour la plupart des pays, sinon tous. Nous devons commencer en 2005 au plus tard.

Il est possible, pour les pays en développement, de commencer à appliquer certains des éléments de cet ensemble de mesures dans l'immédiat, et de voir d'ici trois ans ou moins des résultats remarquables. On donne ici une liste, qui est loin d'être complète, des mesures à gains rapides, qui amélioreraient sensiblement le bien-être de millions de personnes, dans le monde, et qui mettraient beaucoup de pays sur la voie de la réalisation des OMD. Avec des ressources adéquates, ces mesures à gains rapides sont notamment les suivantes :

- Il faudrait éliminer les frais de scolarité et les frais d'achat d'uniformes scolaires, pour que tous les enfants, en particulier les filles, puissent aller à l'école, même si leur famille est pauvre. Les recettes publiques ainsi perdues seraient remplacées par des moyens de financement plus équitables et plus efficaces, notamment l'aide des donateurs.
- Il faudrait fournir aux agriculteurs paupérisés de l'Afrique subsaharienne des moyens peu coûteux de reconstituer l'azote des sols et les autres éléments nutritifs du sol.
- Il faudrait fournir des repas scolaires gratuits à tous les enfants, en utilisant pour cela des aliments produits localement, et en leur donnant ainsi des rations à emporter à domicile.
- Il faudrait mettre en œuvre des programmes nutritionnels communautaires à l'intention des femmes enceintes et qui allaitent et des enfants de moins de 5 ans, pour soutenir l'allaitement maternel, faciliter l'accès à des compléments alimentaires produits localement, fournir des micronutriments supplémentaires (surtout le zinc et la vitamine A) aux femmes qui allaitent et aux enfants de moins de 5 ans.
- Il faudrait administrer régulièrement, chaque année, un vermifuge à tous les enfants d'âge scolaire dans les zones touchées pour améliorer leur santé et leurs résultats scolaires.
- Il faudrait former en grand nombre, dans les villages, des agents sanitaires, et des agents travaillant dans l'agriculture et l'équipement (par des programmes d'un an) pour mieux propager les connaissances et les services essentiels dans le milieu rural.
- Il faudrait distribuer gratuitement des moustiquaires traitées aux insecticides, de longue durée de vie, pour que tous les enfants soient protégés du paludisme dans les zones impaludées, afin de réduire considérablement le fardeau imposé par cette maladie.
- Il faudrait éliminer les droits payés par le patient dans les services de soins de santé de base, dans tous les pays en développement, ceux-ci étant financés par une augmentation des ressources intérieures et de l'aide consacrée à la santé publique.
- Il faudrait élargir l'accès aux informations et aux services de soins en santé de la sexualité et de la procréation, notamment l'information et les services de planification familiale et de contraception, et combler les

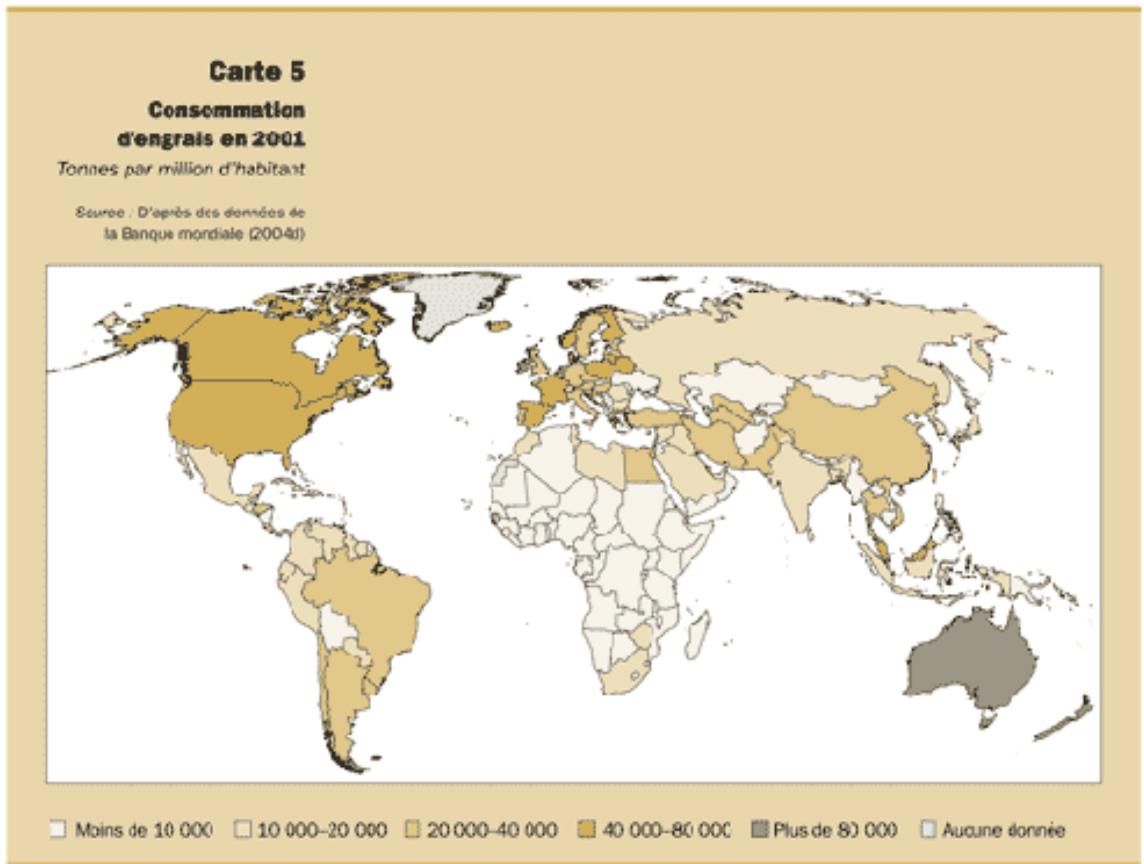
Les mesures produisant des gains rapides doivent être intégrées à une politique d'investissement à plus long terme s'inscrivant dans la stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD

lacunes du financement de la distribution des fournitures et des moyens logistiques.

- Il faudrait élargir l'utilisation des combinaisons de thérapies efficaces contre le sida, la tuberculose et le paludisme. En ce qui concerne le sida, il faudrait aussi réaliser l'initiative 3 x 5 qui consiste à fournir des médicaments antirétroviraux à 3 millions de personnes d'ici à 2005.
- Il faudrait monter un financement de l'amélioration communautaire des zones de taudis et consacrer à la construction de logements à bon marché les terrains publics inoccupés.
- Il faudrait élargir l'accès à l'électricité, l'eau et les moyens d'assainissement, ainsi qu'à l'Internet, dans tous les hôpitaux, toutes les écoles, et les autres établissements de services sociaux, en utilisant des groupes électrogènes au diesel, non rattachés au réseau, des panneaux solaires et autres technologies appropriées.
- Il faudrait réformer ou appliquer effectivement la législation garantissant aux femmes et aux filles l'exercice du droit de propriété et du droit d'hériter.
- Il faudrait lancer des campagnes nationales de réduction de la violence contre les femmes.
- Il faudrait établir dans chaque pays un bureau de conseiller scientifique du président ou du premier ministre, afin de renforcer le rôle de la science dans la formulation des politiques nationales.
- Il faudrait donner aux femmes les moyens de jouer un rôle central dans la formulation et le suivi des stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD, ainsi que dans d'autres processus essentiels de réforme des politiques, en particulier au niveau des administrations locales.
- Il faudrait fournir un appui local à la plantation d'arbres, pour refertiliser les sols, obtenir du bois de feu, créer des zones ombragées, fournir du fourrage, protéger les bassins versants, mettre en place des coupe-vent et produire du bois d'œuvre.

Ces mesures produisant des gains rapides ne sont pas les seules interventions nécessaires pour atteindre les OMD – ce sont simplement celles qui, à très court terme, auraient un impact très grand et peuvent être immédiatement appliquées. D'autres interventions sont plus complexes, ou exigeront une décennie d'efforts, ou encore auront des avantages tardifs. Mais on ne peut pas laisser passer une autre année sans commencer à investir dans ces méthodes simples et éprouvées.

Les gains rapides doivent être intégrés à une politique d'investissement à plus long terme s'inscrivant dans la stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD. Le Projet Objectifs du Millénaire, organisé par les Nations Unies, a recensé les "pratiques optimales" dans sept modules "investissement et politique" qui sont essentiels pour réaliser les OMD. Le Projet Objectifs



du Millénaire a également publié un Manuel des meilleures pratiques à suivre pour atteindre les OMD². Ces sept modules sont les suivants :

Développement rural : accroître la production vivrière et les revenus

Les petits exploitants agricoles, avec leur famille, représentent peut-être la moitié de la population qui, dans le monde, souffre jour après jour de la faim, et cette proportion est plus grande encore en Afrique subsaharienne. Ces agriculteurs, bien souvent, n'ont pas accès aux fertilisants tels que les engrais chimiques (carte 5) et aux techniques d'agroforesterie. Leurs rendements sont donc dramatiquement réduits. Nous recommandons d'accroître leur productivité par une Révolution verte africaine pour le XXI^e siècle, qui leur fournirait les éléments nutritifs nécessaires pour fertiliser leurs terres et les techniques correspondantes. Il faut également réaliser des investissements pour accroître l'accès, dans les campagnes, aux moyens de transport, à l'information et aux communications, à l'eau potable, aux moyens d'assainissement, aux formes modernes d'énergie, et à des sources fiables d'eau pour l'agriculture et les petites entreprises liées à l'agriculture. Tout cela peut et doit se faire de façon écologiquement rationnelle.

Des interventions spécifiques visant à remédier à l'inégalité entre les sexes devraient faire partie intégrante de tous les ensembles de groupes d'investissements reposant sur les OMD

Développement urbain : promouvoir l'emploi, améliorer les taudis et mettre au point des solutions excluant la formation de nouveaux quartiers de taudis

L'ensemble d'interventions devrait ici inclure une amélioration de la sécurité d'occupation des habitants des taudis, une action visant à aider les pauvres à construire eux-mêmes des logements neufs adéquats, un renforcement de l'urbanisme avec une forte participation communautaire et en particulier des femmes, une expansion des services infrastructurels urbains indispensables, une réduction de la pollution de l'air et de l'eau, et la promotion de zones spéciales d'investissement destinées à attirer les entreprises privées et à promouvoir les entreprises locales. L'accent doit être mis sur le renforcement de la capacité opérationnelle des administrations locales, des ONG, des associations de femmes et autres groupes de la société civile, et les inclure dans la formulation des politiques nationales pertinentes.

Systèmes de soins : assurer un accès universel aux services essentiels

Les interventions en santé publique doivent de préférence passer par un système intégré de soins au niveau du district, centré sur les soins de santé primaires et les hôpitaux de premier niveau, des mesures spéciales étant prévues pour assurer que le système de soins atteint bien tous les groupes de la population, notamment les pauvres et les laissés-pour-compte. Le nombre de médecins et la couverture du traitement antirétroviral du sida sont extrêmement faibles dans les régions les plus affectées par ces maladies endémiques (cartes 6 et 7). Pratiquement, les investissements et les mesures à prendre pour obtenir un système de soins qui fonctionne comprennent notamment la fourniture en quantités suffisantes de médicaments essentiels, la construction de cliniques et de laboratoires, le renforcement des systèmes de gestion, ainsi que la formation et la conservation de soignants compétents et motivés. D'autres mesures sont d'importance critique : rendre gratuits les services de soins essentiels, améliorer les moyens locaux d'éducation sanitaire, susciter des changements de comportement et faire participer les collectivités locales aux décisions et à la fourniture des soins. Par exemple, on s'accorde au niveau international que les travailleurs communautaires devraient être formés à reconnaître et à traiter la diarrhée, la pneumonie et le paludisme chez les enfants. Pour une planification et une gestion efficaces des systèmes de soins au niveau des districts, il faut en effet un système intégré de suivi, de surveillance et d'évaluation.

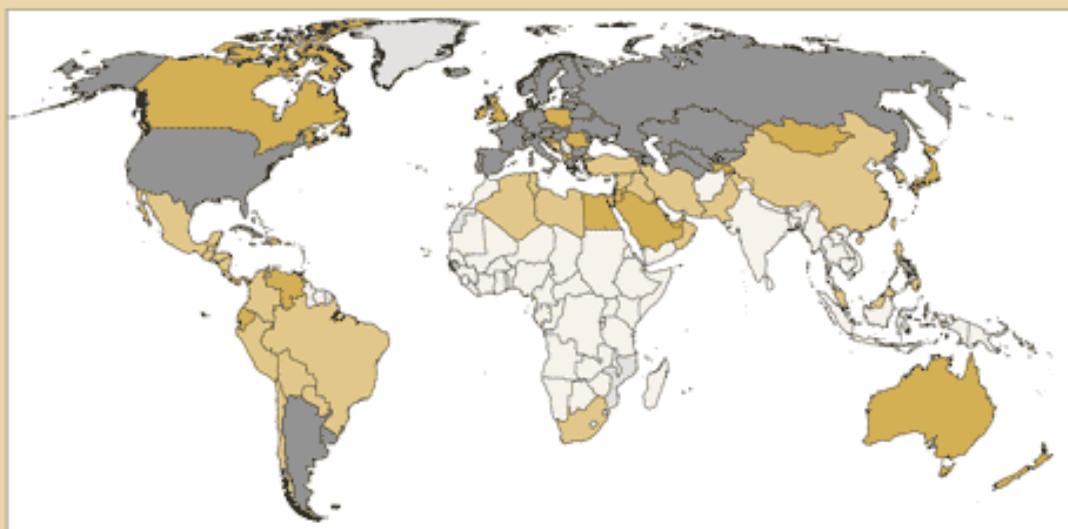
Éducation : Assurer l'universalité de l'enseignement primaire, élargir l'enseignement secondaire et développer l'enseignement supérieur

Les gouvernements doivent s'assurer que chaque enfant, garçon ou fille, termine bien sa scolarité primaire, reçoit un enseignement de qualité, et qu'une proportion importante de ces enfants passe dans le secondaire, un nombre important devant même, d'ici à 2015, être inscrits dans les établissements d'en-

Carte 6**Nombre de médecins
par 1 000 habitants**

Données les plus récentes

Source: Banque mondiale, 2004d



Moins de 0,5
 0,5-1,5
 1,5-2,5
 Plus de 2,5
 Aucune donnée

seignement supérieur. Dans de nombreux pays, il faudra une transformation sociale et politique qui puisse étayer une société égalitaire et sans exclusive, ainsi que des changements dans les incitations institutionnelles et politiques qui actuellement compromettent le fonctionnement des systèmes scolaires. Pour commencer, les gouvernements devraient créer et renforcer les règles et les droits qui permettent aux parents et aux collectivités locales d'exiger que les établissements locaux rendent des comptes, améliorent le contenu, la qualité et la pertinence des programmes d'enseignement tout en éliminant les stéréotypes sexuels, construire des écoles et former des maîtres là où c'est nécessaire, rendre l'école primaire gratuite et instituer des incitations spéciales pour atteindre les enfants vulnérables qui sont déscolarisés. Les autorités doivent également reconnaître que les organisations de la société civile sont des participants légitimes aux débats sur le système éducatif.

Égalité des sexes : investir pour éliminer des préjugés trop répandus

Des interventions spécifiques visant à remédier à l'inégalité entre les sexes devraient faire partie intégrante de tous les ensembles de groupes d'investissements reposant sur les OMD. Ces interventions devraient également tenter

**La grande
difficulté de
la réalisation
des OMD
réside dans le
financement
et dans
l'application des
interventions à
l'échelle voulue**

réglementation et du fonctionnement du marché afin de réduire la dégradation environnementale et améliorer la surveillance écologique. Dans chacune de ces interventions, les pays devront ne pas oublier qu'ils doivent de plus en plus s'adapter aux effets du changement climatique. On peut citer en exemple d'investissement direct dans une bonne gestion de l'environnement : le reboisement, le traitement des eaux usées, la lutte contre la pollution chimique et la préservation d'écosystèmes d'importance critique. Des stratégies sectorielles bien conçues, incluant l'agriculture et les équipements collectifs, peuvent utiliser des études d'impact sur l'environnement afin de réduire au minimum les arbitrages environnementaux négatifs. Une bonne gestion de l'environnement a également tout à gagner à l'élimination des subventions qui ont un effet dommageable sur l'environnement.

La science, la technologie et l'innovation : créer un potentiel national

Pour poursuivre de façon viable la réalisation des OMD, il faut constituer progressivement un potentiel endogène des progrès scientifiques et technologiques et d'innovation, en créant des institutions et en développant les compétences. Plusieurs mesures pratiques sont susceptibles d'accroître le potentiel scientifique d'un pays : la création d'organes consultatifs scientifiques auprès du gouvernement central, le développement des facultés des sciences et de la technologie dans les universités et les instituts de technologie, le renforcement de l'orientation vers le développement et l'entreprise des programmes d'enseignement scientifique et technologique, la promotion des possibilités d'application commerciale des compétences scientifiques et technologiques, et l'utilisation du développement infrastructurel comme moyen d'acquérir des connaissances technologiques.

Interdépendance des modules d'investissement

Chaque module d'investissement dépend des autres. Pour atteindre un OMD particulier, bien souvent il ne suffit pas d'investir dans le système qui y correspond étroitement³. Réciproquement, la plupart des interventions ont des effets sur la réalisation de plusieurs OMD à la fois. Par exemple, une réduction de l'inégalité entre les sexes revêt une importance essentielle si l'on veut réduire le caractère chronique de la faim, limiter la propagation du sida, promouvoir la durabilité écologique, rénover les taudis et réduire la mortalité infantile. Faciliter l'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux combustibles modernes utilisés pour la cuisson et le chauffage sont des mesures essentielles pour que les établissements de soins et les hôpitaux fonctionnent bien, pour réduire le temps que les femmes et les filles passent à des corvées domestiques de façon à ce qu'elles puissent participer à une activité économique productive et aller dans un établissement scolaire, etc. Pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement il faut donc mener dans plusieurs secteurs à la fois une action ambitieuse. Il ne faut pas oublier cet aspect des choses quand on examine

les différentes priorités entre les OMD, dans un pays ou une région donnée, comme on le montre à l'encadré 5.

Les conditions d'une augmentation d'échelle rapide

La grande difficulté de la réalisation des OMD réside dans le financement et dans l'application des interventions à l'échelle voulue – et cela pour deux raisons. D'abord, pour réaliser les OMD il faut mettre en œuvre simultanément des interventions à une échelle très ambitieuse. La deuxième raison est la nécessité d'atteindre une grande proportion de la population assez vite. L'augmentation d'échelle, le passage à l'échelle nationale est donc le processus par lequel des investissements et les services correspondant aux OMD essentiels devront atteindre la totalité ou la presque totalité de la population, selon un principe équitable, avant 2015.

Cette augmentation d'échelle doit être planifiée avec soin et supervisée pour que l'application soit réussie et viable à terme. Le niveau de planification est alors beaucoup plus complexe que pour un simple projet isolé. Cette augmentation d'échelle, pour la réalisation des OMD, suppose donc de bonnes relations de travail au sein des pouvoirs publics, du secteur privé, des ONG et de la société civile et entre eux.

Ce processus d'augmentation d'échelle fonctionne réellement (voir encadré 6). Une lecture attentive des succès obtenus révèle que l'augmentation d'échelle ne peut commencer que moyennant une impulsion politique et une vraie volonté de l'État. C'est là une condition absolument nécessaire (mais qui est loin d'être suffisante). Une fois que l'équipe dirigeante s'est engagée à atteindre les OMD, quatre types de mesures bien précises sont nécessaires.

- *La fixation d'objectifs et de plans de travail concrets.* L'augmentation d'échelle suppose l'établissement de calendriers, de plans de travail, assortis de dates de livraison précises des activités prévues. Dans l'échelonnement des investissements à réaliser, il faut d'abord réfléchir à une réalisation rapide des investissements qui corresponde à des mesures produisant des gains rapides puis à la création, à long terme, d'une capacité de fournir les services de base à toute la population.
- *Le renforcement de la capacité nationale et locale de gestion des affaires publiques, de gestion des ressources humaines et de création d'équipements.* L'expansion de la capacité de chaque pays de fournir les services, à l'échelle voulue pour toute la population, nécessite des investissements initiaux consacrés à l'amélioration de la gestion du secteur public (par une action de formation, par l'informatique, par le versement de traitements plus élevés aux fonctionnaires), la création ou la rénovation d'une infrastructure (réseau routier, établissement de soins, écoles) et, surtout, la formation et la conservation d'un nombre suffisant de travailleurs (par exemple les enseignants et les travailleurs sanitaires communautaires), qui fourniront les services sur le terrain. Pour constituer progres-

Encadré 5

Priorités pour la réalisation des OMD dans chaque région

Chaque pays se trouve aux prises avec un ensemble particulier de difficultés, mais on peut dégager certaines grandes tendances qui appellent une action prioritaire. L'un des problèmes universels est de s'assurer que les minorités ethniques, les poches régionales de pauvreté et les taudis bénéficient d'investissements visant à réaliser les OMD. Certaines priorités régionales sont présentées ici et discutées plus en détail dans la série de rapports finals du projet OMD du Projet Objectifs du Millénaire.

Afrique subsaharienne. Le diagnostic habituel concernant l'Afrique subsaharienne est qu'elle souffre d'une crise de la "gouvernance". Mais cette notion est simpliste. De vastes parties de l'Afrique sont bien gouvernées, compte tenu du niveau actuel des revenus et de l'étendue de la pauvreté, et se trouvent pourtant piégées dans la pauvreté. Les problèmes de développement de la région sont beaucoup plus profonds que de simples problèmes de "gouvernance". Un grand nombre de ces pays ont besoin d'un "coup de collier", une impulsion massive à donner aux investissements publics afin de résoudre les problèmes du coût élevé des transports, de la petitesse générale des marchés, de la faible productivité agricole, des conditions agroclimatiques défavorables, du poids de la maladie et de la lenteur de la diffusion de la technologie venant de l'extérieur.

Une stratégie reposant sur les OMD pour l'Afrique subsaharienne doit mettre l'accent sur le développement rural, afin de mettre en œuvre une révolution verte africaine au XXI^e siècle et des stratégies visant à rendre les villes africaines, qui connaissent une croissance très rapide, plus productives, et en particulier dans le secteur des exportations à forte intensité de main-d'œuvre. La santé publique, en Afrique, a besoin d'investissements très importants pour venir à bout de la pandémie du sida, de la tuberculose et du paludisme, pour venir à bout des taux intolérablement élevés de la mortalité infantile et pour fournir les services de soins de la sexualité et de la procréation qui permettront de décider de l'opportunité et de l'espacement des naissances et une réduction volontaire de la taille de la famille souhaitée. Les stratégies en matière d'éducation doivent viser à construire des écoles et former des maîtres, mais aussi à agir du côté de la demande, en incitant les filles et les élèves vulnérables à aller à l'école. Le continent a également besoin d'un investissement majeur d'équipement dans les ressources en eau et l'énergie. La mobilisation de la science et l'intégration régionale doivent également recevoir une forte impulsion. Dans tous les aspects du développement, les stratégies de l'Afrique doivent prêter spécialement attention à la situation des filles et des femmes, qui, bien souvent, se heurtent à des obstacles et à des préjugés juridiques, sociaux et politiques.

Asie de l'Est et du Sud-Est. L'Asie de l'Est et du Sud-Est a fait d'énormes progrès vers un grand nombre des OMD, en particulier dans la réduction de la pauvreté du revenu, de la faim et de l'inégalité des sexes. L'économie chinoise connaît une croissance rapide mais elle a encore besoin d'importants investissements consacrés à la santé publique, à l'équipement rural, à l'éducation et à la gestion de l'environnement, dans ces derniers cas pour remédier à certaines des conséquences de l'industrialisation rapide. Parmi les problèmes d'environnement, il faut mieux gérer les forêts et la diversité biologique et réduire la pollution de l'air et de l'eau. D'autres parties de l'Asie de l'Est et du Sud-Est ont, de même, grand besoin d'investissements dans l'équipement, l'environnement et les services sociaux, à quoi il faut ajouter des investissements dans les systèmes de gestion publique et dans le potentiel scientifique et technologique.

Asie du Sud. L'Asie du Sud fait des progrès en général rapides dans la réduction de la pauvreté, grâce surtout à la croissance dynamique de l'Inde. Pourtant, l'extrême pauvreté reste très répandue dans les campagnes et dans les villes. Les investissements prioritaires concernent les équipements et services de soins de santé primaires, un accès plus large à

Encadré 5

Priorités pour la réalisation des OMD dans chaque région

des établissements scolaires de qualité, des investissements dans l'équipement rural (routes de desserte, installations de stockage), une meilleure gestion de l'eau à usage agricole (irrigation, collecte des eaux de pluie, gestion des eaux souterraines), l'amélioration des taudis et l'amélioration de la gestion du secteur public. Les investissements à réaliser doivent également porter sur l'égalité des sexes, notamment les droits à la santé de la procréation, et l'intégration des populations marginalisées, notamment celles des castes inférieures et des communautés hors caste, ainsi que des populations tribales.

CEI-Asie centrale. Les pays d'Asie centrale ont souffert des effets multiples de l'effondrement économique postsoviétique, d'une géographie défavorable faute d'accès à la mer, et d'investissements insuffisants dans les équipements de transport pour relier la région aux marchés mondiaux. Après une quinzaine d'années ou plus de dégradation de nombreux indicateurs du développement humain, un vaste ensemble d'investissements est nécessaire pour améliorer les transports et l'équipement énergétique, l'adduction d'eau et l'assainissement, ainsi que les services de soins de santé et les écoles. Les pays de cette région doivent renforcer la capacité de gestion du secteur public, réduire la corruption et accroître leur coopération pour améliorer l'intégration régionale et la gestion régionale de l'environnement. De plus, de nombreux pays doivent améliorer les conditions générales du fonctionnement du secteur privé pour qu'il se développe.

CEI-Europe. Un grand nombre de ces pays en sont encore à regagner le terrain perdu après l'effondrement de l'Union soviétique, mais dans l'ensemble, la région est bien partie pour atteindre les OMD. Les stratégies d'investissement doivent viser surtout la capacité des systèmes de gestion publique, l'amélioration des systèmes de soins de santé et d'éducation, qui connaissent des difficultés, et la gestion et la planification de l'environnement. Un grand nombre de ces pays en transition ont également besoin de cibler des services sur les groupes exclus et marginalisés.

Moyen-Orient et Afrique du Nord. La région va dans la bonne direction s'agissant de la plupart des indicateurs, mais dans l'ensemble, les progrès doivent être accélérés pour atteindre les OMD. Parmi les priorités figurent les interventions visant l'égalité des sexes, et une expansion majeure des services de soins de santé de qualité, ainsi que des programmes visant à enrayer la désertification et la pénurie d'eau. L'expansion des possibilités d'éducation et d'emploi des jeunes est également prioritaire, tout comme l'amélioration des niveaux de vie dans les campagnes et l'investissement dans le développement scientifique et technologique autochtone.

Amérique latine et Caraïbes. L'Amérique latine est la région en développement la plus avancée, et elle progresse, de façon limitée, vers les OMD. Les inégalités sont extrêmes, souvent liées aux divisions ethniques, et les problèmes de la croissance économique demeurent particulièrement sévères dans les Andes, en Amérique centrale et dans certains pays des Caraïbes. Dans l'ensemble de la région, il est d'importance prioritaire d'améliorer la gestion de l'environnement et les systèmes de soins de santé, en particulier dans les pays des Caraïbes où l'épidémie de sida est bien installée ou menaçante. La majorité des habitants pauvres de la région vivant dans les villes, l'équipement urbain et l'amélioration des taudis sont les principaux besoins. Ces pays doivent également accroître sensiblement les investissements consacrés à l'équipement rural, en retenant en particulier les zones et les populations marginalisées. De vastes investissements publics sont nécessaires pour stimuler l'innovation scientifique et le développement technologique local.

Pays les moins avancés. Les PMA ont besoin d'une aide spéciale car ils ne peuvent satisfaire leurs besoins fondamentaux à l'aide de leurs seules ressources, quelle que soit la

(suite à la page suivante)

Encadré 5
Priorités pour
la réalisation
des OMD dans
chaque région
(suite)

qualité de leurs politiques et de leur gestion publique. L'aide à apporter à ces pays est compatible avec le Programme d'action de Bruxelles, qui présente plusieurs domaines où l'aide aiderait les PMA à sortir du piège de la pauvreté, notamment la valorisation des ressources humaines, l'investissement visant à éliminer les contraintes pesant sur l'offre, la protection de l'environnement et les investissements dans la sécurité alimentaire.

Pays en développement sans littoral. Les pays sans littoral ont des besoins d'équipement de transport, d'intégration au marché régional et d'harmonisation des procédures commerciales qui leur sont propres. Plusieurs importantes questions sont présentées dans le Programme d'action d'Almaty de 2003. D'importantes améliorations des réseaux routiers, ferroviaires, énergétiques et de télécommunications sont nécessaires pour réduire les coûts liés au transport.

Petits États insulaires en développement. Ces pays se trouvent surtout dans les Caraïbes et en Océanie et ils se heurtent aux difficultés que leur taille limitée et la géographie imposent à la diversification économique et les laissent très vulnérables aux risques environnementaux. Le Programme d'action de la Barbade de 1995 pour le développement durable des petits États insulaires en développement devrait recevoir un appui financier politique mondial. Indépendamment des investissements consacrés aux OMD, qui sont nécessaires, ces États sont vulnérables aux effets de l'élévation du niveau des mers et du blanchiment des coraux, conséquences du changement climatique. Ils auront besoin d'investissements ciblés pour s'adapter aux effets du réchauffement de la planète.

Pays vulnérables aux catastrophes naturelles. Les pays très vulnérables aux catastrophes naturelles (événements météorologiques graves, sécheresse, séismes, éruptions volcaniques, inondations et infestations de ravageurs) ont besoin d'investissements consacrés spécialement à la protection sociale, aux équipements d'atténuation des catastrophes, aux systèmes d'alerte rapide, aux mesures de prévention et de préparation aux catastrophes, et des secours après une catastrophe. Ces investissements doivent avoir été réalisés bien avant qu'une catastrophe ne survienne, à la fois pour anticiper et atténuer ses effets et pour y réagir dans l'immédiat, quand le problème est surtout d'éviter les pertes humaines et les souffrances de la population.

sivement un potentiel massif de ressources humaines, au niveau local, il est essentiel de décentraliser les efforts de formation, en utilisant les notions d'enseignement à distance, par radio ou à l'aide d'ordinateurs.

- *L'adoption de mécanismes de fourniture de services susceptibles d'être reproduits et adaptés localement.* L'augmentation d'échelle est notablement facilitée par le choix de protocoles de service largement reproductibles, chaque fois que cela est possible. Ainsi, les protocoles de traitement de la tuberculose (thérapie DOTS) sont ordinairement standardisés, tout comme les mesures de lutte contre le paludisme, les programmes de planification familiale et les formules de fabrication des engrais. La normalisation permet aussi la comparaison des résultats obtenus entre régions, ce qui peut conduire à une amélioration du contrôle de la qualité.
- *La mesure des progrès réalisés, de façon à permettre des corrections à mi-parcours.* Il est indispensable d'améliorer la circulation de l'information

Encadré 6

Exemples de succès de l'augmentation d'échelle

Sources : Mkapa, 2004; OMS, 2002

L'augmentation d'échelle des interventions, pour les porter à la dimension nationale, nécessite généralement la réunion de plusieurs facteurs essentiels, depuis la volonté politique jusqu'à l'établissement de plans de travail soigneusement séquencés et à un financement à long terme. Il existe de nombreux exemples où les pays en développement ont réussi à réunir ces éléments, et ont pu mener les interventions qui ont considérablement amélioré le sort des pauvres au niveau national.

- *Le succès de la lutte du Viet Nam contre le paludisme.* En 1991, le Viet Nam a subi une très grave épidémie de paludisme qui a infecté plus d'un million de personnes. Pour réagir, le Gouvernement vietnamien a fait de la lutte contre le paludisme une priorité nationale et y a consacré un financement important. Les autorités ont distribué gratuitement des moustiquaires imprégnées d'insecticides, ont fourni des médicaments préventifs aux femmes enceintes, et développé et distribué des antipaludéens de type nouveau, incorporant de l'artémisinine. Les autorités ont également créé 400 équipes mobiles chargées de superviser les soignants dans les zones impaludées et ont mobilisé des aides-soignants volontaires au niveau local. Le résultat de ces efforts est que la mortalité due au paludisme a diminué de 97 %, la morbidité de 60 % et l'incidence de l'épidémie de 92 %.
- *Le plan d'universalisation de l'enseignement primaire en Tanzanie d'ici à 2006.* En 2001, la Tanzanie a accru de 130 % le budget consacré à l'éducation et a éliminé la perception des frais de scolarité. Le nombre d'enfants allant à l'école primaire a augmenté de 50 %. Le taux net de scolarisation a augmenté de 59 % et est maintenant proche de 90 %. Il y a dans les écoles primaires autant de filles que de garçons. Plus de 30 000 nouvelles salles de classe ont été construites. Environ 18 000 enseignants ont été recrutés. Et plus de 9 000 trousseaux d'enseignement scientifique ont été fournis et distribués aux écoles.

Comme le montrent ces exemples, les principaux facteurs de succès du passage à l'échelle nationale sont les suivants :

- Une authentique volonté politique au plus haut niveau – les dirigeants politiques vietnamiens se sont attachés à combattre vraiment le paludisme.
- Une augmentation très nette du financement – augmentation de 130 % du budget de l'éducation de la Tanzanie.
- Suppression des droits perçus – élimination par la Tanzanie des frais de scolarité.
- Une volonté d'améliorer les ressources humaines et les infrastructures – recrutement de nouveaux enseignants et construction de nouvelles salles de classe en Tanzanie.
- Coordination entre les pouvoirs publics, les organisations communautaires, les institutions internationales et le secteur privé.

au sein de l'appareil gouvernemental pour lutter contre la corruption et rendre les programmes plus efficaces. Les investissements consacrés aux services statistiques ne doivent pas être négligés, car il faut disposer des données nécessaires à une bonne planification, une bonne gestion et une bonne évaluation, basées sur les résultats, de l'équité de l'impact des programmes réalisés. Les collectivités locales et le mouvement associatif sont particulièrement bien placés pour faire connaître l'impact des investissements réalisés et suivre la circulation des fonds; ils doivent donc participer activement à ce travail de suivi.

Deux autres conditions sont nécessaires au succès de l'augmentation d'échelle : la participation des collectivités locales, qui doivent maîtriser le processus, et un financement prévisible, à long terme, fourni par les donateurs, assorti d'une assistance technique. Les collectivités locales doivent être à la fois les architectes et les bénéficiaires de cette augmentation d'échelle en participant à la conception des programmes et des services. La participation des femmes aux activités collectives de planification est une condition de leur succès. Les habitants peuvent également jouer un rôle notable dans l'exécution des programmes, qu'ils soient rémunérés pour cela ou bénévoles. Le financement et l'assistance technique à long terme et prévisibles fournis par les donateurs sont une condition essentielle si l'on veut que les pays aient vraiment les moyens d'avancer. Le financement doit être à la fois augmenté et rendu plus prévisible durant la période 2005-2015; il doit couvrir à la fois les coûts en capital et les frais de fonctionnement, et donc inclure les traitements versés dans la fonction publique. Une assistance technique sera également nécessaire pour renforcer, localement, la gestion de cette augmentation d'échelle et la formation de compétences dans la fourniture des services.

Une bonne gouvernance est nécessaire pour réaliser les OMD

Les discussions sur la notion de gouvernance, dans le domaine du développement, confondent habituellement les intrants et les résultats. La "mauvaise gouvernance", comme résultat, a deux causes profondes très différentes. La première est une équipe dirigeante réellement "corrompue", où le pouvoir politique est détenu par des dirigeants voleurs ou brutaux. L'État est alors dirigé pour la seule fin d'un pillage exercé par une élite peu nombreuse, un groupe d'intérêts ou un groupe ethnique particulier. Dans les pires des cas, cette corruption devient endémique avec le temps. Ce sont des cas où l'équipe dirigeante n'a pas la volonté d'atteindre les objectifs de développement pour une grande partie de la population, et il n'y a alors aucun espoir réel de voir se produire une forte réduction de la pauvreté.

La deuxième cause, extrême, est une "gouvernance" fragile non pas en raison de la mauvaise volonté des dirigeants mais du fait que l'État n'a pas les ressources financières ni la capacité technique nécessaires pour gérer au mieux l'administration publique. Un grand nombre de pays parmi les plus pauvres, actuellement, se rangent dans cette deuxième catégorie : les gouvernements n'ont pas les ressources nécessaires pour bien gérer le secteur public. La solution, en pareil cas, est d'investir dans une amélioration de la gouvernance. Les domaines suivants doivent particulièrement être retenus :

- *Promotion de la légalité.* Les institutions juridiques et les institutions de gouvernement supposent que le parlement, la magistrature et l'exécutif aient suffisamment de ressources et un personnel compétent suffisant.
- *Promotion des droits politiques et sociaux.* Les OMD respectent les normes en matière de droits de l'homme qui, au niveau du pays, peuvent

Un grand nombre de pays parmi les plus pauvres n'ont pas les ressources nécessaires pour bien gérer le secteur public

être constatées par un bilan des droits de l'homme qui revient à vérifier que les plans reposant sur les OMD respectent bien les principes en matière de droits de l'homme au niveau national.

- *Une administration publique comptable de ses actes et efficace.* L'amélioration des institutions de gouvernement dépend des systèmes par lesquels la classe politique et l'administration rendent compte de ses actes, agit de façon transparente, et avec la participation, en particulier, des pauvres.
- *Adoption de politiques économiques judicieuses.* Les décisions gouvernementales – concernant par exemple la conduite de l'économie, les investissements consacrés à l'équipement, la fourniture en l'absence de toute corruption de services publics – sont une condition du développement du secteur privé, comme l'a bien montré la *Commission sur le secteur privé et le développement* (Nations Unies, 2004), et le *Rapport sur le développement dans le monde* (Banque mondiale, 2005).
- *Soutien fourni par la société civile.* Les pouvoirs publics ont la responsabilité particulière de veiller à ce que la société civile ait bien la liberté politique nécessaire pour exprimer son avis, puisse participer à l'organisation et à l'examen des stratégies reposant sur les OMD et dispose de l'espace institutionnel nécessaire pour concourir à la mise en œuvre des stratégies d'investissement public.

3 Recommandations au système international concernant l'aide à apporter au niveau du pays

Réformer le système de l'aide

Le système de l'aide au développement est potentiellement en mesure d'aider les pays à atteindre les OMD mais, pour cela, il doit être beaucoup mieux ciblé. On recense ici les 10 principaux problèmes qui se posent actuellement (tableau 4) à cet égard.

L'aide n'est pas fondée sur les OMD

Le système ne comporte pas d'approche cohérente, reposant sur les OMD, de la réduction de la pauvreté. Par exemple, les institutions de Bretton Woods devraient faire beaucoup plus pour aider les pays à formuler et appliquer des stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD. La conception du programme mené par le FMI ne prête pratiquement pas d'attention systématique aux OMD dans l'examen du budget ou de la politique économique d'un pays donné. Dans la très grande majorité des programmes de pays soutenus par le FMI depuis l'adoption des OMD, la question de leur compatibilité avec la réalisation de ces objectifs n'est pratiquement pas examinée.

Selon nos observations dans les pays pilotes, le Projet Objectifs du Millénaire mis en place par les Nations Unies a constaté que les institutions mul-

Tableau 4
Recommandations à suivre pour réformer le partenariat pour le développement

Lacunes à combler	Recommandation
<i>Objectif et processus</i>	
1. L'aide ne repose pas sur les OMD	Les partenaires du développement devraient réaffirmer que les OMD sont l'unique objectif opérationnel du système de développement, les stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD étant la grille du calcul de l'aide au développement d'après les besoins
2. Stratégies d'aide insuffisamment différenciées par type de pays	Les partenaires du développement devraient différencier leur aide en fonction des besoins au niveau du pays, sous forme d'aide budgétaire, d'aide d'urgence ou simplement de soutien technique
3. Alors que le développement est un processus à long terme, les processus à court terme sont prédominants	Les partenaires du développement devraient aider les pays à formuler des stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD durant 3 à 5 ans, s'inscrivant dans un cadre d'action de 10 ans, allant jusqu'à 2015. Un calendrier plus court serait sans doute souhaitable dans les pays en guerre.
<i>Appui technique</i>	
4. L'appui technique n'est pas conçu en fonction des OMD	L'appui technique devrait viser à aider les gouvernements à développer et mettre en oeuvre les stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD et contrôlées par le pays
5. L'action des organismes multilatéraux est mal coordonnée	Le système du Coordonnateur résident des Nations Unies devrait être considérablement renforcé pour coordonner les contributions techniques des organismes des Nations Unies avec les stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD.
<i>Financement du développement</i>	
6. Le financement du développement n'est pas calculé d'après les besoins et est donc tout à fait inadéquat pour beaucoup de pays	L'APD devrait être calculée à partir du déficit de financement des OMD calculé à partir de la stratégie de réduction de la pauvreté. Dans de nombreux pays à faible revenu assez bien gouvernés, cela implique une augmentation substantielle de l'APD et le financement des dépenses récurrentes.
7. L'allègement de la dette ne correspond pas aux OMD	La "viabilité de la dette", en particulier la dette contractée auprès du Club de Paris, devrait être calculée en fonction du niveau d'endettement compatible avec la réalisation par les pays des OMD. Dans de nombreux pays très endettés, cela signifie une accélération considérable de l'allègement de leur dette.
8. Financement du développement de qualité médiocre et mal coordonné	Dans les pays bien gouvernés, une part beaucoup plus forte de l'APD devrait prendre la forme d'un soutien budgétaire. Les organismes donateurs devraient également honorer leurs engagements énoncés dans le Programme d'action de Rome pour l'harmonisation de l'aide.
<i>Problèmes systémiques</i>	
9. Les principales priorités des OMD sont systématiquement méconnues	Dans une conception de l'aide au développement qui serait fondée sur les besoins, les partenaires du développement devraient prêter une attention plus grande aux problèmes des capacités scientifiques à long terme, de la préservation de l'environnement, de l'intégration régionale, de la santé en matière de sexualité et de procréation, et des équipements transfrontières.
10. Les pays donateurs montrent un manque persistant de cohérence dans leurs politiques d'aide	Les donateurs devraient évaluer la cohérence de leurs politiques concernant le développement, les finances et le commerce en fonction de leur appui aux OMD. Les donateurs doivent respecter eux-mêmes les normes qu'ils entendent imposer aux pays en développement, ce qu'un examen indépendant démontrerait.

tilatérales et bilatérales n'avaient pas encouragé les pays à considérer sérieusement les OMD comme des objectifs opérationnels. Un grand nombre de pays à faible revenu ont déjà élaboré des plans d'augmentation d'échelle de leurs stratégies sectorielles, mais, pour des raisons budgétaires, n'ont pas pu les appliquer. Dans d'autres cas, il est même conseillé aux pays de ne pas envisager de tels plans d'augmentation d'échelle. Heureusement, les institutions de Bretton Woods commencent maintenant à s'intéresser à l'idée de fonder les programmes de pays qu'elles soutiennent sur les OMD, et il est important qu'elles poursuivent dans cette voie.

Les partenaires de développement n'examinent pas de façon systématique les besoins au niveau du pays

Comme le partenariat pour le développement n'est pas animé par un ensemble cohérent d'objectifs opérationnels, il n'y a pas de critères clairs pour évaluer les types ou les montants d'aide au développement dont chaque pays a besoin. Il n'y a pas de cadre analytique établi, par exemple, pour distinguer entre les pays ayant un gouvernement corrompu et ceux qui au contraire ont un gouvernement soucieux de développement mais trop fragile.

La plupart des processus de développement ne concernent que le court terme

Le développement est un processus à long terme, mais les modalités essentielles de partenariat international sont orientées vers le court terme. Surtout, pour les pays à faible revenu, les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, ordinairement, n'ont qu'un horizon de trois ans, ce qui fait que de nombreux facteurs limitatifs sont pris comme données, alors qu'il faudrait déterminer les moyens de les éliminer avec le temps. Dans de nombreux cas, les cycles de planification sont plus courts encore, en réalité, car ils sont dictés par les réunions annuelles des Groupes consultatifs.

L'aide technique à un changement d'échelle pour réaliser les OMD est insuffisante

La plupart des pays à faible revenu ont besoin d'un appui technique du système international pour formuler les plans d'investissement qu'appelle le changement d'échelle indispensable pour réaliser les OMD. Pourtant, les organismes internationaux qui sont les dépositaires, à l'échelle mondiale, des connaissances proprement sectorielles – par exemple la FAO et le FIDA pour l'agriculture, l'UNICEF pour la santé infantile, l'ONUDI pour le développement industriel ou l'OMS pour les systèmes de santé et la lutte contre les maladies, pour n'en citer que quelques-uns – sont habituellement invités à se cantonner au contraire dans des petits projets pilotes. De façon générale, les organismes techniques des Nations Unies sur le terrain ne sont pas préparés à aider les pays à changer l'échelle de leurs programmes nationaux.

La plupart des pays à faible revenu ont besoin d'un appui technique du système international pour formuler les plans d'investissement qu'appelle le changement d'échelle

Les organismes multilatéraux ne coordonnent pas leur aide

Les organisations multilatérales se font fréquemment concurrence pour l'obtention du financement à fournir par les gouvernements donateurs afin de réaliser des petits projets, au lieu de concourir aux plans et aux budgets d'échelle nationale. Les divers organismes, programmes et fonds des Nations Unies, ont commencé à coordonner leurs efforts grâce à la structure nouvelle du Groupe des Nations Unies pour le développement au siège et aux équipes de pays des Nations Unies au niveau des pays, mais cela est bien souvent plus un forum de dialogue qu'un moyen de coordination réel. De plus, il arrive souvent que les organismes des Nations Unies ne soient pas inclus dans les activités locales des institutions de Bretton Woods et des banques régionales de développement, qui tendent à être mieux en mesure de conseiller les gouvernements car elles fournissent les ressources les plus importantes.

L'aide au développement n'est pas conçue pour atteindre les OMD

Comme l'a récemment écrit le Directeur général du FMI, c'est bien le monde développé qui a la responsabilité la plus grande dans la réalisation des OMD (encadré 7). Les investissements publics ne peuvent être portés à l'échelle voulue sans une aide publique au développement considérablement accrue. Cela est particulièrement important dans les pays à faible revenu où les niveaux de l'aide sont généralement fixés en fonction des préférences des donateurs plutôt que des besoins des pays en développement. Alors qu'un souci de viabilité à long terme et de création durable de capacités dans les pays les plus pauvres devrait amener à soutenir le financement des dépenses récurrentes – telles que les traitements et les dépenses d'entretien – les donateurs, traditionnellement,

Encadré 7

Ce que les pays développés peuvent faire pour aider à réaliser les OMD

Source : de Rato y Figaredo, 2004.

Dans un article récemment publié dans toute l'Afrique, le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato y Figaredo, a décrit comment les pays développés doivent assumer l'essentiel de l'aide aux pays en développement pour qu'ils puissent réaliser les OMD.

“Si l'on veut vraiment atteindre les objectifs du Millénaire, les pays développés doivent faire beaucoup plus pour assumer leurs responsabilités, et leur tâche est double. D'abord, ils doivent honorer l'engagement qu'ils ont pris d'accroître nettement l'aide, de préférence à titre gratuit. Les apports actuels d'aide sont insuffisants, mal prévisibles, mal coordonnés entre donateurs. Une meilleure coordination et des engagements pluriannuels seraient des moyens importants de rendre l'aide au développement plus efficace.

“Deuxièmement, les pays développés doivent élargir l'accès à leurs marchés des exportations des pays en développement et démanteler les subventions, qui faussent les échanges. Les accords-cadres obtenus en juillet dernier à l'Organisation mondiale du commerce sont bienvenus et font que le Cycle de Doha est maintenant à nouveau dans la bonne voie. Mais cela doit être suivi par des progrès résolus afin d'entretenir l'élan acquis et d'atteindre les objectifs du Programme de travail de Doha pour le développement. Ce faisant, les pays riches comme les pays pauvres ont la responsabilité d'assurer une plus grande intégration des pays en développement dans le système commercial mondial”.

se sont refusés à ce financement, ce qui exclut tout espoir de *vraie* viabilité à long terme. De même, alors que c'est souvent le manque de personnel qualifié qui est le principal goulet d'étranglement pour les pays qui s'efforcent de fournir des services sociaux de base, les donateurs se sont systématiquement abstenus d'investir dans la formation, avant l'emploi, de soignants, de maîtres et d'autres agents essentiels. En outre, les apports d'aide n'augmentent pas aussi vite que promis. Étant donné que même les engagements souscrits à Monterrey, à grand renfort de publicité, ne se sont pas pleinement matérialisés, les pays en développement se demandent légitimement si les pays développés sont bien désireux de voir les OMD réalisés.

L'allègement de la dette n'est pas calculé pour répondre aux OMD

Les objectifs d'allègement de la dette reposent sur des indicateurs arbitraires (comme les rapports endettement-exportations) plutôt que sur les besoins calculés d'après les OMD. Un grand nombre de pays pauvres très endettés (PPTE) demeurent endettés à l'égard des créanciers officiels tels que les institutions de Bretton Woods, même après l'exercice de l'allègement de la dette. Un grand nombre de pays à revenu moyen se trouvent dans une situation semblable et leur dette n'est pas du tout allégée ou l'est très peu.

Le financement du développement est de très mauvaise qualité

La qualité de l'aide bilatérale est souvent très médiocre. Trop souvent :

- L'aide bilatérale est tout à fait imprévisible.
- Elle vise l'assistance technique et l'aide d'urgence plutôt que les investissements dans la création de capacités à long terme et le soutien institutionnel.
- Elle est liée aux entrepreneurs des pays donateurs.
- Elle est soumise aux objectifs distincts des donateurs sans être coordonnée dans un plan national.
- Elle est trop souvent dirigée sur des pays mal gouvernés pour des raisons géopolitiques.
- Ses résultats ne sont presque jamais évalués ou documentés systématiquement.

Une APD de mauvaise qualité a donné naissance à l'idée fausse que l'aide ne marche pas, et cela a compromis l'appui que l'opinion publique peut donner, à long terme, à la notion d'aide au développement. Or, l'aide fonctionne, et elle facilite la croissance économique et les progrès dans certains secteurs précis, quand elle est dirigée vers des investissements réels sur le terrain dans des pays assez bien gouvernés (encadré 8). Le problème n'est pas l'aide – c'est la façon dont elle est fournie, quand, à quels pays et dans quels montants. Pour les pays à faible revenu, 24 % seulement de l'aide bilatérale peut effectivement financer des investissements réalisés sur le terrain (tableau 5). Pour l'aide multilatérale, la proportion est plus élevée, à 54 %, mais on est encore loin d'une situation idéale.

Encadré 8
À grande échelle,
l'aide est efficace
quand elle
est accordée
correctement

La critique de l'aide prend des formes multiples. Certains auteurs prétendent que l'aide est essentiellement viciée car elle renforce les gouvernements, souvent corrompus, au détriment du secteur privé. C'est le célèbre argument que défendait l'économiste britannique Peter Bauer, aujourd'hui disparu. Certains prétendent que l'aide n'est pas nécessaire car l'épargne et l'investissement privé peuvent et doivent être à l'origine de la croissance économique. Certains autres adoptent une position intermédiaire, à savoir que l'aide fonctionne quand elle est accordée à des pays bien gouvernés. C'est la conclusion de l'étude très influente signée Burnside et Dollar (2000).

Notre avis, argumenté dans le présent rapport, est que l'aide est le plus utile si elle est acheminée vers les pays qui en ont vraiment besoin (ceux, surtout, qui sont piégés dans la pauvreté) et vers des secteurs bien choisis (surtout l'infrastructure et le capital humain). Elle est le plus utile quand elle est accordée à des pays bien gouvernés. Et l'aide utilisée pour soutenir l'investissement public doit compléter l'épargne et l'investissement privé, plutôt que faire concurrence au capital privé.

Bien souvent, les conclusions négatives énoncées au sujet du lien entre l'aide et la croissance économique proviennent d'études de corrélation, portant sur plusieurs pays, entre la croissance économique et le volume de l'aide (ainsi que d'autres variables). On constate souvent que le volume de l'aide ne présente pas de corrélation statistique avec la croissance économique, ce qui amène certains auteurs à conclure que "l'aide est inefficace" pour ce qui est de stimuler la croissance économique. Mais une importante lacune de ces études tient au fait qu'elles tendent à examiner les corrélations entre la croissance et le volume total de l'aide, sans prêter attention à la façon dont celle-ci est effectivement fournie. Plus précisément, une grande partie de l'aide prend la forme d'une assistance technique (pour les consultants dépêchés par le pays donateur), des coûts administratifs de la gestion des organismes bilatéraux et multilatéraux, et de l'aide alimentaire d'urgence. Il n'est pas vraiment surprenant que cette aide ne présente pas de corrélation avec la croissance économique dans le pays bénéficiaire. L'aide alimentaire en particulier est accordée au moment des crises profondes. Ainsi, un calcul de corrélation entre la croissance économique et l'aide alimentaire tendrait à prouver faussement que l'aide amène une diminution de la production vivrière, alors que la conclusion correcte est qu'une diminution de la production vivrière (causée par exemple par la sécheresse) suscite l'aide d'urgence.

Dans une importante étude nouvelle, Clemens et d'autres (2004) corrigent cette lacune typique en ne considérant que les volumes d'aide qui soutiennent effectivement les investissements et les services sur le terrain dans le pays bénéficiaire, en soustrayant donc l'aide d'urgence, l'assistance technique et les autres types d'aide qui ne se traduisent pas par des investissements et des services générateurs de croissance. Ces auteurs constatent que l'aide, si elle est correctement mesurée, contribue notablement à la croissance économique. Cela donne à penser que l'aide est efficace, si elle est bien ciblée et bien gérée, comme soutien direct aux investissements réalisés dans le pays. Bien entendu, il faut que le pays soit suffisamment bien gouverné pour que l'aide soit effectivement affectée à des investissements.

L'aide peut et doit être déboursée d'une façon qui rende cohérentes les incitations des donateurs comme des bénéficiaires à contribuer réellement à un vrai développement. Comme ce rapport l'analyse, il faut que la stratégie de versement de l'aide, pour réussir, comprenne une aide budgétaire aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté reposant sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Si dans le passé, la façon dont l'aide est répartie a posé des vrais problèmes, les gouvernements des pays riches comme des pays pauvres tirent actuellement les enseignements de leurs erreurs et s'attachent à trouver des moyens plus efficaces de fournir une assistance financière à ceux qui en ont le plus besoin.

Encadré 8
À grande échelle,
l'aide est efficace
quand elle
est accordée
correctement

En somme, l'aide étrangère peut jouer un rôle constructif énorme en stimulant la croissance et en contribuant à la réduction de la pauvreté si elle est correctement ciblée et gérée et orientée vers les équipements essentiels et le capital humain. Cette conclusion est confirmée par l'expérience du Mozambique, de l'Ouganda et de la Tanzanie, qui ont connu des améliorations spectaculaires de leurs secteurs sociaux financés grâce surtout à l'aide au développement. Le Mozambique est un succès particulièrement remarquable, au cours des 10 dernières années, puisqu'il a obtenu des taux réels moyens de croissance économique par habitant de plus de 5 %, en recevant une aide allant de 20 à 60 % de son PNB chaque année depuis 1993.

Tableau 5

Estimation de
l'APD consacrée
directement aux
OMD et à la création
de capacités pour
les OMD, 2002

Milliards de dollars
 É.-U., 2002

Note : Chiffres arrondis; les totaux peuvent différer de la somme des parties.

a. D'après des estimations du CAD.

b. En supposant que 75 % de l'aide maximum aux budgets publics aille directement aux besoins d'investissement pour les OMD.

c. En supposant que 40 % de l'APD fournie aux ONG aillent directement aux investissements consacrés aux OMD.

d. En supposant que 60 % de la coopération technique contribuent à la création des capacités pour les OMD (hypothèse du CAD-OCDE).

e. En supposant que 60 % de l'APD fournie par les ONG contribuent à la création de capacités pour les OMD.

Source : OCDE, Comité d'aide au développement et calculs des auteurs.

	Pays à faible revenu			Pays à revenu moyen		
	Sources bilatérales	Sources multilatérales	Total	Sources bilatérales	Sources multilatérales	Total
<i>APD soutenant directement les OMD</i>						
Dons	16,7	4,2	20,9	12,2	2,8	15,0
Prêts bruts	3,3	9,8	13,2	4,5	2,8	7,3
Remboursement effectif du principal	-1,9	-2,8	-4,7	-4,2	-1,1	-5,3
APD nette	18,1	11,3	29,4	12,6	4,4	17,0
Versements d'intérêts	-0,8	-0,9	-1,7	-1,7	-0,5	-2,2
Coopération technique	-5,4	-0,8	-6,2	-6,2	-0,5	-6,8
Aide alimentaire au développement	-0,8	-0,2	-1,0	-0,3	0,0	-0,3
Aide d'urgence	-1,9	-0,9	-2,8	-0,5	-0,3	-0,8
Subventions à l'allègement de la dette	-3,2	-0,3	-3,5	-2,0	0,0	-2,0
Soutien apporté aux organisations non gouvernementales ^a	-0,9	0,0	-0,9	-0,8	0,0	-0,8
Estimation des apports maximaux des budgets publics	5,2	8,1	13,4	1,1	3,1	4,2
25 % des flux budgétaires publics n'allant pas aux OMD ^b	-1,3	-2,0	-3,3	-0,3	-0,8	-1,0
40 %, appui des ONG aux investissements destinés aux OMD ^c	0,4	0,0	0,4	0,3	0,0	0,3
APD soutenant directement les OMD	4,3	6,1	10,4	1,2	2,3	3,5
En pourcentage de l'APD nette (%)	24	54	35	9	52	20
<i>APD consacrée à la création de capacités pour les OMD</i>						
Coopération technique créant des capacités concourant aux OMD ^d	3,2	0,5	3,7	3,7	0,3	4,1
Création de capacités concourant aux OMD par les ONG ^e	0,5	0,0	0,5	0,5	0,0	0,5
APD consacrée à la création de capacités pour les OMD	3,8	0,5	4,3	4,2	0,3	4,5
En pourcentage de l'APD nette (%)	21	4	14	33	7	27

Chacun de ces problèmes peut être résolu moyennant des mesures déterminées et spécifiques que devraient prendre les partenaires du développement

Les principales priorités des OMD sont systématiquement oubliées

Les programmes de développement, habituellement, oublient les investissements qu'il faudrait consacrer à l'intégration régionale, à la gestion de l'environnement, au progrès technologique, à la promotion de l'égalité des sexes et même à des interventions essentielles telles que la construction d'un réseau routier, l'électricité, le logement, la lutte contre les maladies, la fertilisation des sols et la santé en matière de sexualité et de procréation.

L'incohérence des politiques suivies est générale

De nombreux pays développés ont constaté que leur politique d'aide comportait de graves incohérences. Par exemple, un gouvernement peut apporter une aide à l'agriculture dans un pays exportateur de denrées alimentaires tout en élevant des obstacles à l'accès des mêmes exportations agricoles à son propre marché. De même, un ministère des finances peut percevoir le service de la dette officielle et, ce faisant, anéantir les avantages de l'aide versée par le Ministère du développement. Des politiques non cohérentes montrent assez qu'il faut disposer d'un ensemble bien précis d'objectifs mesurables pour rendre mutuellement compatibles les politiques suivies par les pays développés.

Quelques mesures essentielles pour améliorer la fourniture de l'aide

On donne ici une liste de 10 principes auxquels devraient se conformer les donateurs.

Confirmer les OMD comme cibles opérationnelle concrètes pour les pays concernés

Les organismes multilatéraux et bilatéraux de développement et les autres institutions internationales compétentes doivent déclarer expressément leur appui aux stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD.

Différencier l'aide apportée par les donateurs en fonction des besoins de chaque pays

Les gouvernements donateurs devraient différencier les pays de façon que l'aide soit apportée là où elle peut avoir un effet bien réel et de façon que les donateurs ne lèsent pas les pays qui ont réellement le plus besoin d'aide en privilégiant ceux qui ont la vedette pour des raisons géopolitiques. Différents types d'aide sont donc nécessaires pour les pays à revenu moyen, pour les pays bien gouvernés mais néanmoins piégés dans la pauvreté, et les pays se trouvant dans le même piège mais mal gouvernés (encadré 9). Il faut spécialement prêter attention aux pays en guerre et aux pays ayant des besoins particuliers tels que les pays sans littoral et les petits États insulaires.

Encadré 9

Différenciation selon les besoins des pays

Pays à revenu moyen

La plupart des pays à revenu moyen peuvent financer la réalisation des OMD en puisant dans leurs propres ressources, en faisant appel à des capitaux non concessionnels (prêts aux conditions du marché accordés par la Banque mondiale et par les banques régionales de développement), et aux flux de capitaux privés. Le travail des donateurs, dans le cas de ces pays, est d'aider à éliminer les "poches de pauvreté" qui subsistent. Certains pays à revenu moyen ont également besoin d'une radiation de leur dette, en particulier des dettes dues aux créanciers officiels, les membres du Club de Paris. S'il est mené à bien, le Programme de travail de Doha pour le développement, qui organise les négociations commerciales multilatérales, devrait comporter un élargissement de l'accès aux marchés des pays riches, ce qui devrait avoir des avantages pour les pays à revenu moyen. Du reste, un grand nombre de ces pays, comme le Brésil, la Chine et la Malaisie, sont maintenant des pays donateurs. Ces pays et d'autres devraient renforcer leur effort d'aide au développement, notamment par des contributions financières et par une formation technique à l'intention de partenaires originaires de pays à faible revenu.

Pays bien gouvernés se trouvant encore dans le piège de la pauvreté

Certains pays sont bien gouvernés bien qu'ils soient encore aux prises avec le piège de la pauvreté; dans leur cas une augmentation sensible de la mobilisation des ressources intérieures ne suffit pas à réaliser les OMD. Un cofinancement sous forme d'une APD importante est donc nécessaire, en particulier dans le cas des pays les moins avancés, pour accroître considérablement les investissements consacrés à l'équipement, au capital humain et à l'administration publique. La difficulté, pour cette catégorie de pays, est de fonder l'aide sur une authentique évaluation des besoins résultant des OMD, puis de s'assurer que l'aide n'est pas précisément ce qui fait obstacle à l'augmentation d'échelle. Ces pays devraient être placés en 2005 sur la voie rapide du développement.

Pays mal gouvernés se trouvant encore dans le piège de la pauvreté : manque de volonté

Pour des pays comme le Bélarus, le Myanmar, la République démocratique de Corée et le Zimbabwe, où le problème est la volonté de l'équipe dirigeante, une aide à grande échelle n'est guère justifiée. L'aide doit être orientée vers les efforts humanitaires ou acheminée par le canal des ONG qui peuvent s'assurer de la fourniture effective des services voulus sur le terrain. Toute aide accordée au gouvernement doit être conditionnée à des améliorations sensibles des droits de l'homme et des politiques économiques.

Pays mal gouvernés se trouvant dans le piège de la pauvreté : fragilité de l'administration publique

Dans ce cas, quand l'équipe dirigeante manifeste la volonté de progrès mais où l'administration publique est médiocre faute d'une bonne gestion publique, une étape essentielle consiste à accroître la capacité du secteur public. Il en résultera aussi une augmentation de la "capacité d'absorption" de l'aide pour les années suivantes. Les donateurs devraient alors considérer la médiocrité de l'administration publique comme une possibilité d'investissement à saisir et non pas comme un obstacle à la réalisation des OMD. De premiers efforts devraient alors être dirigés vers l'augmentation du potentiel d'analyse et d'administration des pouvoirs publics aux niveaux national, régional et local – et devraient s'attacher à créer des connaissances techniques spécialisées, au niveau local, dans les secteurs de la santé publique, de l'éducation, de l'agriculture et de l'équipement. En principe, ces pays devraient obtenir des résultats bien supérieurs à ceux qu'on attend d'eux actuellement. Dans

(suite à la page suivante)

Encadré 9
Différenciation
selon les besoins
des pays
(suite)

de nombreux pays, l'attente internationale est médiocre mais le potentiel du pays très fort, moyennant un appui opportun des donateurs et une radiation de la dette, éventuellement échelonnée dans le temps.

Pays en guerre

Les pays en guerre, ou qui sortent d'un conflit, ou qui entrent dans un conflit, sont des cas particulièrement urgents à l'attention de la communauté internationale. Une réponse rapide est essentielle. Si une aide bien conçue arrive en retard, cela peut faire passer le pays d'un processus global de paix à une recrudescence du conflit. L'aide doit donc être ciblée de façon à mettre un terme à la violence et à rétablir les services essentiels, et conçue de façon à apaiser les tensions entre groupes concurrents. Les "carottes" (offres d'une forte augmentation de l'effort d'aide) sont généralement bien plus efficaces que les "bâtons" (les sanctions internationales) dans des pays en crise tels qu'Haïti et le Soudan. Pourtant, ce qui est généralement appliqué, c'est le bâton et les résultats sont rarement durables.

Priorités géopolitiques

Les pays auxquels une priorité géopolitique a été assignée (comme l'Afghanistan et l'Iraq) ont certes eux aussi d'urgents besoins, mais ils risquent d'absorber une part disproportionnée du financement offert par les donateurs et de l'intérêt de l'opinion publique. Si les grands donateurs consacrent des efforts majeurs à ces pays, ils doivent également s'assurer que ces efforts n'ont pas pour effet de détourner l'attention et les ressources financières d'autres pays plus méritants. L'annulation de la dette de l'Iraq, par exemple, sans une annulation semblable de la dette du Nigéria, paraîtrait injustifiée sur de simples motifs d'équité, de mérite et d'urgence relative des besoins.

Pays ayant des besoins particuliers

Certains États en développement ont des besoins particuliers :

- Les petits États insulaires (en raison de leur isolement, de l'exiguïté du marché, des risques naturels);
- Les États sans littoral (isolement et coûts de transport élevés);
- Les États de montagne (isolement et coûts de transport élevés);
- Les États vulnérables aux catastrophes naturelles.

Les États géographiquement isolés ont besoin d'investissements spéciaux consacrés aux transports et aux communications – et une aide d'essence géopolitique pour faciliter leur coopération régionale et l'intégration régionale. Les risques croissent alors en intensité, en fréquence et en impact, et les réponses traditionnelles, circonstancielles, sont trop lentes et sous-financées. Les donateurs devraient donc établir des caisses d'intervention d'urgence spéciales pour lutter contre les effets des catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, ravageurs, maladies) et des caisses plus régulières permettant de financer des améliorations à long terme visant à prévenir ces catastrophes.

Prévoir des plans-cadres de 10 ans, dans lesquels inscrire des stratégies de 3 à 5 ans

Pour aborder de façon systématique les besoins de développement à long terme, les pays devraient établir des bilans de leurs besoins dans l'optique des OMD allant jusqu'à 2015, et un cadre correspondant, se déroulant sur 10 ans. Ce cadre servirait alors de guide pour l'établissement d'une stratégie plus détaillée, à plus court terme, de réduction de la pauvreté, reposant sur les OMD.

Coordonner l'aide technique en fonction des OMD

Les organismes multilatéraux et bilatéraux devraient organiser leur activité technique autour de l'idée d'aider les pays à élaborer et appliquer les stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD. Le Groupe des Nations Unies pour le développement devrait aider les équipes des Nations Unies dans le pays à soutenir la réalisation des OMD dans celui-ci, et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement devrait donc recenser des moyens précis par lesquels l'Équipe de pays aiderait le gouvernement à atteindre les OMD. Nous recommandons que les spécialistes des différentes institutions spécialisées apprennent à compléter leurs connaissances sectorielles par des compétences plus générales de budgétisation au niveau du pays. Nous recommandons aussi de créer des centres techniques régionaux transsectoriels, regroupant des organismes multiples, visant à aider les pouvoirs publics et les équipes de pays à mettre au point, financer et appliquer les stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD.

Renforcer le Groupe des Nations Unies pour le développement et le système du Coordonnateur résident

Le Coordonnateur résident des Nations Unies dans le pays est le principal représentant des Nations Unies sur place et son bureau doit être considérablement renforcé, soit pour coordonner l'action des différents organismes des Nations Unies au sein de l'Équipe de pays, soit pour gérer une petite équipe technique chargée d'aider le gouvernement à élaborer et à appliquer la stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD. Les représentants locaux des institutions financières internationales devraient collaborer étroitement avec l'Équipe de pays à l'appui des programmes de réduction de la pauvreté du pays hôte. Le Groupe des Nations Unies pour le développement au siège devrait aider à renforcer les fonctions du Coordonnateur résident.

Fixer les niveaux de l'APD en fonction d'une évaluation précise des besoins

Les niveaux de l'APD devraient être guidés par une évaluation des besoins découlant des OMD, plutôt que par des raisons politiques ou dans le simple souci d'accroître le budget de l'année précédente, comme c'est actuellement le cas. Le Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies, qui est le partenaire d'instituts locaux de recherche, a entrepris les premières évaluations des besoins d'investissements, en partant de la base, dans chaque pays qu'appellerait la réalisation des OMD. Ces premières estimations doivent être affinées grâce à des processus réels d'analyse menées au niveau du pays comme nous le recommandons dans le présent rapport, mais les résultats montrent d'ores et déjà que le coût total des investissements dans les pays à faible revenu seraient de l'ordre de 100 à 110 dollars par habitant par an (voir par exemple les résultats qui concernent le Ghana au tableau 6, page 68). Les pays à revenu moyen sont généralement considérés comme mieux à même de réaliser ces investisse-

La “viabilité de la dette” devrait être redéfinie comme “le niveau d’endettement compatible avec la réalisation des OMD”

ments de leur côté. Mais les 5 pays à revenu faible, même après un coup de collier initial visant à accroître la mobilisation de leurs ressources, auront chacun encore besoin de 40 à 50 dollars d’APD par habitant en 2006, allant jusqu’à 70 à 100 dollars en 2015. Pour assurer la viabilité des programmes, l’aide au développement devrait inclure les dépenses de fonctionnement (dépenses récurrentes telles que les traitements des fonctionnaires, les opérations et l’entretien dans le secteur public) s’ajoutant aux dépenses d’équipement.

Approfondir et étendre l’allègement de la dette et accorder des dons plutôt que des prêts

La “viabilité de la dette à terme” devrait être redéfinie comme “le niveau d’endettement compatible avec la réalisation des OMD”, de façon que le pays arrive en 2015 sans un endettement excessif. Pour de nombreux pays pauvres très endettés, cela suppose une annulation totale de la dette, une radiation de 100 %. Pour beaucoup de pays à revenu moyen très endettés, cela suppose un coefficient d’allègement de la dette plus élevé que ce qui est actuellement offert. Pour certains pays pauvres qui ne figurent pas sur la liste des PPTE, comme le Nigéria, atteindre les OMD nécessitera tout de même un important effort d’annulation de la dette. Le corollaire, pour les pays à revenu faible, est que l’APD actuelle et future devrait prendre la forme de dons plutôt que de prêts.

Simplifier et harmoniser les pratiques de l’aide bilatérale pour soutenir les programmes de pays

Pour aider les autorités nationales à se charger elles-mêmes des stratégies reposant sur les OMD et pour limiter les coûts de transaction de la fourniture de l’aide financière, les donateurs bilatéraux devraient appliquer des mécanismes de coordination simplificateurs – les approches sectorielles, l’appui budgétaire direct et le financement multilatéral comme le recommandent le Fonds européen de développement et l’Association pour le développement international (IDA). Les donateurs devraient également d’urgence suivre les effets des décisions qu’ils ont prises dans le programme d’harmonisation de Rome.

Réfléchir aux priorités oubliées et aux biens publics négligés

Les partenaires du développement devraient aider les pays en développement à promouvoir les priorités oubliées comme la santé maternelle, l’égalité des sexes et la santé de la procréation, et promouvoir la production des biens publics jusqu’à présent négligés, notamment le potentiel scientifique à long terme, la gestion de l’environnement, l’intégration régionale et les équipements transfrontières.

Mesurer la cohérence des politiques au regard des OMD

Les donateurs devraient évaluer leurs politiques de développement, leurs politiques étrangères et leurs politiques financières en faisant expressément référence

**Une politique
du commerce
international qui
serait fondée
sur les OMD
devrait aborder
l'amélioration
de l'accès
aux marchés
pour les pays
pauvres, et
l'amélioration
de la
compétitivité
de l'offre pour
faciliter les
exportations
des pays à
faible revenu**

aux OMD. Les donateurs devraient s'imposer des normes de transparence et de cohérence au moins aussi rigoureuses que celles qu'ils attendent des pays en développement. Certains pays ont fait des progrès à cet égard en amorçant la rédaction de rapports d'autoévaluation dans l'optique de l'Objectif 8, mais des groupes techniques indépendants devraient publier des évaluations indépendantes de l'impact des politiques des donateurs et de la cohérence de leur aide, les données étant rendues publiques pour permettre de reprendre la même analyse.

Une percée sur le front du commerce mondial

Le commerce est l'une des questions internationales relatives au développement les plus politiquement chargées. Bien qu'il soit extrêmement important, le commerce international n'est pas la solution miracle pour le développement. Ainsi, le slogan "du commerce et pas de l'aide" est tout à fait mal inspiré, en particulier s'agissant des pays les plus pauvres. Les réformes du commerce doivent compléter d'autres parties de la politique de développement telles que l'investissement d'équipement et des programmes sociaux pour assurer la constitution d'une main-d'œuvre en bonne santé et instruite. Comme on l'a indiqué déjà à Monterrey, une politique du commerce international qui serait fondée sur les OMD devrait aborder deux grandes questions générales :

- L'amélioration de l'accès aux marchés des pays riches pour les pays pauvres et amélioration de leurs termes de l'échange.
- Amélioration de la compétitivité de l'offre, pour faciliter les exportations des pays à faible revenu, par une augmentation des investissements d'équipement (réseau routier, électricité, ports) et par la facilitation du commerce.

Pour poser un cadre général de tels progrès, nous recommandons aux dirigeants politiques mondiaux de se mettre d'abord d'accord sur un objectif à long terme relativement commodément éloigné (par exemple 2025) qu'ils retiendraient pour une élimination complète des obstacles au commerce des marchandises, pour une libéralisation substantielle et générale du commerce des services et pour l'application universelle des principes de la réciprocité et de la non-discrimination. À plus court terme, dans le contexte du Programme d'action de Doha pour le développement et des OMD, nous recommandons de se mettre d'accord sur les principaux résultats essentiels suivants avant la mi-2005.

Agriculture

Parmi les problèmes du commerce des produits agricoles, la priorité la plus élevée devrait aller à l'amélioration de l'accès aux marchés, avec de très sensibles réductions des crêtes tarifaires et de l'escalade tarifaire et l'élimination progressive des droits spécifiques sur les exportations des pays à faible revenu (comme le coton). Un engagement contraignant d'abolir les subventions à l'ex-

portation et les dispositifs de prix à deux niveaux devrait également être pris à court terme.

Marchandises non agricoles

Les exportations des pays en développement vers les pays développés se heurtent à des tarifs douaniers qui en moyenne sont quatre fois plus élevés que ceux auxquels se heurtent les exportations des autres pays développés. Les pays en développement souffrent également de leur propre protectionnisme, qui non seulement réduit leur compétitivité sur les marchés mondiaux mais également limite les possibilités d'accroître les échanges entre eux. Dans le Cycle de Doha, les pays développés devraient chercher à lier tous les droits de douane à zéro pour les marchandises non agricoles avant 2015. Un objectif à moyen terme serait de faire que les droits de douane ne dépassent pas 5 % d'ici à 2010. Les pays en développement devraient alors viser eux-mêmes des tarifs nuls en 2025. Si cela est absolument indispensable, les pays les plus pauvres devraient chercher à lier tous leurs droits à un taux uniforme et maximum pour une période raisonnable.

Services

La libéralisation des services nécessite beaucoup d'attention, quant à la nature, au rythme et à l'échelonnement des réformes. La libéralisation du mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services – qui concerne le mouvement temporaire de main-d'œuvre en vue de la fourniture de services – devrait être adoptée en priorité durant le Cycle des négociations de Doha. Nous encourageons les pays en développement à proposer l'engagement d'ouvrir le mode 1 (fourniture transfrontière de services) et le mode 3 (investissements étrangers directs dans les services) en échange d'offres réelles des pays développés concernant le mode 4.

Traitement spécial et différencié

Le traitement spécial et différencié est utile pour les pays en développement qui de façon générale n'ont que des moyens très limités de tirer parti des nouvelles possibilités commerciales et ne peuvent guère supporter les coûts d'ajustement. Il devrait encourager la flexibilité, et du temps et une aide devraient être prévus pour son application. Il faut prévoir une période d'ajustement plus longue à la libéralisation des échanges, et une amélioration technologique. Un "fonds d'aide au commerce" à caractère temporaire, à proportion de l'ampleur de la tâche à accomplir, aiderait à prendre les engagements voulus d'examiner la question des coûts d'ajustement entraînés par l'application du Programme de réforme de Doha.

Compétitivité des exportations des pays en développement

Les pays devraient continuer à viser l'ouverture du régime commercial. Mais ils doivent également continuer à recevoir une aide additionnelle pour pouvoir

Les investissements à réaliser au niveau du pays, l'allègement de la dette et la réforme du régime commercial ne suffiront pas pour atteindre les OMD

surmonter les obstacles qui pèsent sur la production du côté de l'offre, en mettant spécialement l'accent sur les investissements consacrés à la productivité agricole, à l'équipement (réseaux routiers, ports, télécommunications et électricité), et sur les exportations à forte intensité de main-d'œuvre. Cela est d'une importance particulière pour les pays les moins avancés. La compétitivité des exportations ne doit pas être obtenue d'une façon qui encourage des pratiques discriminatoires et coercitives d'utilisation de la main-d'œuvre, et ne portent pas atteinte à l'environnement naturel – ce que serait par exemple une exploitation non viable à terme des forêts ou des pêcheries.

Biens publics régionaux et mondiaux

Les investissements à réaliser au niveau du pays, l'allègement de la dette et la réforme du régime commercial ne suffiront pas pour atteindre les OMD. Les stratégies nationales doivent être liées entre elles et avec des mécanismes internationaux de coordination en vue de la fourniture de biens publics régionaux et mondiaux.

Infrastructure et institutions régionales

Les voisins immédiats d'un pays sont généralement ses principaux partenaires commerciaux. Ces liens peuvent être renforcés par une infrastructure régionale mais aussi par la coopération sur les politiques suivies, et ces deux éléments sont d'importance critique pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté quand la population du pays est faible, qu'il est sans littoral, insulaire en développement, ou fortement dépendant de ses voisins pour l'alimentation, l'eau ou l'énergie. De même, les bassins versants transfrontières, la désertification, la pollution de l'air et la diversité biologique sont des problèmes qui ne peuvent être traités que dans le cadre de stratégies régionales. Et comme bien souvent les conflits locaux ont des répercussions sur des régions entières ou sont alimentés par des tensions régionales, la gestion des conflits suppose une coopération régionale intensifiée pour déceler les risques de conflits avant qu'ils n'éclatent et pour mettre en œuvre des réponses coordonnées, par les pays voisins, pour y mettre un terme.

Pour répondre à ces besoins, nous recommandons que quatre types de biens publics régionaux bénéficient d'une aide internationale et soient intégrés dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD :

- L'équipement de transport, de l'énergie et de gestion de l'eau.
- Les mécanismes de coordination de la gestion des problèmes environnementaux transfrontières.
- Les institutions de coopération économique, notamment pour la coordination et l'harmonisation des politiques et procédures commerciales.
- La coopération politique pour le dialogue régional et la recherche de consensus, dont le Mécanisme d'évaluation intra-africaine est un exemple.

Une stratégie de réalisation des OMD suppose un effort particulier, à l'échelle mondiale, pour renforcer les capacités scientifiques et techniques dans les pays les plus pauvres

Pour accroître la fourniture de biens publics régionaux il faut des investissements importants. Dans les pays à faible revenu, d'ordinaire, cela n'est possible qu'avec un financement extérieur. Les pays doivent également renforcer leurs institutions régionales en rationalisant leurs attributions et en conférant, au besoin, des éléments de souveraineté à de tels partenariats.

Mobiliser la science et la technologie au niveau mondial pour la réalisation des OMD

Les progrès scientifiques et techniques permettent aux sociétés de mobiliser de nouvelles sources d'énergie et de nouveaux matériaux, de lutter contre la maladie, d'accroître les récoltes, de mobiliser et diffuser l'information, de transporter les personnes et les marchandises à plus grande vitesse et avec plus de sécurité, de limiter la taille de la famille aux dimensions souhaitées, et beaucoup d'autres possibilités encore. Ces technologies ne sont pas gratuites. Elles sont le fruit d'énormes investissements sociaux consacrés à l'éducation, la découverte scientifique et des projets technologiques bien définis.

Tous les pays à revenu élevé consacrent des investissements publics à la recherche scientifique et technologique. Malheureusement, les pays pauvres sont essentiellement des spectateurs, ou au mieux des utilisateurs, des progrès technologiques, pertinents pour eux, qui sont réalisés dans les pays riches. Les pays pauvres ont généralement une élite scientifique et technologique très limitée. Leurs chercheurs, leurs ingénieurs souffrent d'un déficit de financement chronique, et s'expatrient souvent pour trouver un emploi satisfaisant dans la recherche scientifique et le développement. Les entreprises privées, de plus, concentrent leurs activités d'innovation sur les problèmes et les projets des pays riches, car c'est là que les chances de profit existent.

Une stratégie de réalisation des OMD suppose donc un effort particulier, à l'échelle mondiale, pour renforcer les capacités scientifiques et techniques dans les pays les plus pauvres, tant pour accélérer leur développement économique que pour trouver des solutions aux problèmes scientifiques des pays en développement eux-mêmes. Il faut renforcer les institutions d'enseignement supérieur. Un effort mondial particulier est également nécessaire pour orienter la recherche-développement vers des problèmes qui se posent expressément dans les pays pauvres, la lutte contre la maladie, les problèmes climatiques, l'agriculture, l'énergie et la dégradation de l'environnement. Or, il existe des perspectives raisonnables de développement de nouveaux vaccins, de nouveaux médicaments contre le paludisme, le sida, la tuberculose et d'autres maladies mortelles dans les pays pauvres. Une amélioration des produits utilisés dans les soins de santé de la sexualité comprendrait notamment des microbicides, de nouvelles méthodes contrôlées par les femmes et des contraceptifs masculins. Une amélioration des variétés agricoles et des systèmes de culture est susceptible d'accroître la productivité des cultures vivrières pluviales. Une surveillance et une prévision précises des variables environnementales aideraient à choisir de

**Beaucoup
de pays
actuellement
considérés
comme trop
pauvres ou
trop en retard
pourraient
pourtant
atteindre
les OMD**

préférence les mesures qui auraient l'impact le plus grand. On peut citer maints autres exemples des effets de la recherche scientifique et technique.

Pour résoudre les problèmes scientifiques les plus pressants, il faut accroître le financement public consacré directement à la recherche. Une estimation préliminaire amène à retenir le chiffre d'au moins 7 milliards de dollars par an, dont peut-être 4 milliards seraient consacrés directement à la santé publique (Commission "Macroéconomie et santé", 2001). Un autre milliard de dollars irait à l'agriculture et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, avec, pratiquement, un triplement du budget actuel du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Un autre milliard de dollars environ iraient à l'amélioration des techniques énergétiques. Et peut-être un milliard de dollars seraient nécessaires pour mieux comprendre les effets saisonniers, pluriannuels et à long terme des changements climatiques.

Une stratégie internationale d'atténuation du changement climatique

Le changement climatique est, du point de vue du développement, un problème important et urgent. Si le réchauffement de la planète ne se ralentit pas, l'incidence des sécheresses et des inondations augmentera sans doute, les maladies à vecteur se propageront plus largement, et de nombreux écosystèmes, comme les mangroves et les récifs coralliens, seront sans doute gravement menacés. En bref, le changement climatique risque d'anéantir les bons résultats obtenus dans la lutte contre la maladie, la faim, la pauvreté et la dégradation de l'environnement.

Il faut d'abord bien comprendre le changement climatique et bien connaître les stratégies d'adaptation possibles au niveau des pays; mais il faut aussi atténuer les effets du changement climatique en stabilisant les émissions de gaz à effet de serre, en encourageant la séquestration du carbone et en aidant les pays à s'adapter aux effets de ce phénomène. Des mesures supplémentaires doivent être appliquées pour stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère dans un avenir proche. Comme il a été décidé à Johannesburg, c'est aux pays qui causent les problèmes qu'il incombe au premier chef d'atténuer les effets du changement climatique et de modifier les autres formes non viables de production et de consommation, par exemple la surpêche, qui menacent les pêcheries à l'échelle mondiale. Ces pays sont avant tout les pays riches et certains des pays à revenu intermédiaire à croissance rapide.

Il faut commencer en 2005 : lancer une décennie de grandes ambitions

Il reste encore un peu de temps, mais à peine pour se lancer vraiment dans la réalisation des OMD. Moyennant une démarche systématique et avec un horizon à 10 ans, beaucoup de pays qui sont actuellement considérés comme trop pauvres ou trop en retard pourraient pourtant atteindre les OMD. Le Projet Objectifs du Millénaire organisé par les Nations Unies recommande vivement

**Il reste encore
un peu de
temps, mais
à peine pour
se lancer
vraiment dans
la réalisation
des OMD**

l'adoption d'un horizon à plus long terme dans les politiques de développement international, de façon à surmonter les difficultés à court terme par une véritable augmentation d'échelle de l'action modifiée pour satisfaire les besoins fondamentaux. Mais la nécessité d'horizons à assez long terme ne doit pas se confondre avec la nécessité d'une action urgente, et ne doit pas faire oublier celle-ci. Sans une percée audacieuse dans l'année qui vient, un grand nombre des pays qui peuvent encore atteindre les OMD à l'horizon fixé verraient leurs efforts voués à l'échec.

En 2005, les grands problèmes de la coopération mondiale dans le choix des politiques doivent être résolus. Le Programme d'action des négociations commerciales de Doha doit aboutir à une vraie percée en ce qui concerne le développement. Des mesures immédiates sont nécessaires pour atténuer la gravité des problèmes environnementaux à long terme, comme le changement climatique et l'épuisement des ressources halieutiques.

Il faut également prendre rapidement des décisions précises pour accélérer la réalisation des OMD. Ce n'est qu'en agissant maintenant que l'on pourra former un nombre suffisant des médecins et des ingénieurs indispensables, accroître la capacité de fourniture des services et créer les équipements nécessaires pour atteindre les OMD. Pour amorcer une décennie de grandes ambitions nous conduisant à 2015, nous recommandons de prendre une série d'initiatives mondiales visant à une première accélération de la réalisation des OMD, de façon à traduire ceux-ci, rapidement, des ambitions aux actes. À cette fin, nous recommandons que tous ces efforts soient entraînés par le Secrétaire général de l'ONU, les contributions des différents organismes des Nations Unies étant coordonnés sous l'impulsion renforcée du Groupe des Nations Unies pour le développement.

Sélectionner les pays à réalisation accélérée des OMD

Les pays en développement très mal gouvernés ne peuvent espérer accélérer la réalisation des OMD par des programmes d'investissement découlant de ceux-ci. Mais la communauté internationale a constaté qu'un grand nombre de pays à faible revenu sont assez bien gouvernés et ont donc le potentiel voulu pour absorber des programmes d'investissement plus ambitieux. En 2005, nous recommandons à la communauté internationale d'accorder à ces pays à faible revenu bien gouvernés le statut de "pays à réalisation accélérée des OMD", et une augmentation massive de l'aide au développement, indispensable pour mettre en œuvre, dans ces pays, les stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD.

Plusieurs critères préexistants pourraient être utilisés pour sélectionner ces pays (encadré 10). Parmi eux figurent les pays qui ont atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPPE (pays pauvres très endettés), ceux qui ont été retenus pour une aide par la *Millennium Challenge Corporation*, des États-Unis, ceux qui ont adhéré au Mécanisme d'évaluation intra-africaine du Nou-

Encadré 10

Le choix des pays à réalisation accélérée des OMD

Le Projet Objectifs du Millénaire mis en place par les Nations Unies recommande d'attribuer à un nombre assez important de pays à faible revenu, qui sont prêts à une augmentation d'échelle de l'action entreprise le statut de pays à réalisation accélérée des OMD. Quatre critères au moins pourraient être utilisés pour choisir ces pays, et la liste en est donnée dans le tableau. L'un des premiers efforts internationaux visant à récompenser la bonne gouvernance par une aide étrangère accrue est connu sous le nom d'Initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTe). Dans cette initiative, les conditions d'admission des pays à un allègement de la dette dépendent non seulement de leur fort endettement mais également d'une évaluation commune positive faite par la Banque mondiale et par le FMI de la qualité de la gouvernance et des politiques économiques du pays. Les pays bénéficient d'un allègement de la dette quand ils atteignent le "point d'achèvement" et que la "communauté internationale reconnaît ainsi les progrès satisfaisants qu'ils ont accomplis dans l'adoption de politiques économiques et structurelles rationnelles".

La *Millennium Challenge Corporation* (MCC) des États-Unis offre un second mécanisme d'évaluation et de confirmation des qualités de gouvernance manifestées par un pays comme condition préalable de l'aide qui lui est accordée. La MCC verse des fonds d'aide uniquement aux pays qui passent au-dessus de certains seuils au regard de divers indicateurs de mesure de la gouvernance, de l'effort d'investissement consacré à la santé publique et à l'éducation, et de la qualité des politiques économiques. Seize pays sont déjà admis à bénéficier de programmes d'investissement ambitieux de cette façon. Sept autres pays "proches du seuil" ont été jugés assez désireux d'entreprendre les réformes nécessaires pour améliorer les résultats de leurs politiques, et pourront bientôt bénéficier de l'aide accordée par la MCC.

Un troisième exemple est celui du Mécanisme d'évaluation intra-africaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Les États membres de l'Union africaine choisissent d'adhérer à ce dispositif pour encourager l'adoption de politiques, de normes et de pratiques susceptibles d'accroître la stabilité politique, la croissance économique, le développement durable et l'intégration économique sous-régionale et continentale, par le partage de données d'expérience et le renforcement de pratiques couronnées de succès, notamment dans le diagnostic des défaillances et l'évaluation des besoins de création de capacités. Un des principaux critères pour adhérer à ce dispositif serait de se soumettre périodiquement à un examen collégial, et de faciliter cet examen pour s'assurer que les politiques et les pratiques des États participants sont bien conformes aux valeurs, codes et normes convenus sur le plan politique et économique et de la gestion des entreprises. Au milieu de 2004, on comptait 23 pays africains qui avaient signé le Mémoire d'accord, première étape vers l'adhésion au dispositif et vers la présentation, pour un examen collégial régulier, de leurs politiques et de leurs institutions.

Le processus connu sous le nom de DSRP (Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté) offre un quatrième mécanisme permettant de sélectionner les pays à réalisation accélérée des OMD. La Banque mondiale et le FMI procèdent à des examens communs, par leur personnel, du degré de réalisation des DSRP et ils ont adressé des félicitations à plusieurs pays à faible revenu. Par exemple, le "DSRP du Mali offre une politique crédible de la réduction de la pauvreté, intégrant pour la première fois les divers programmes menés dans ce pays pour lutter contre la pauvreté dans le cadre d'une politique macroéconomique judicieuse" (IDA et FMI, 2003). Le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, la Mauritanie et le Yémen sont parmi les autres pays récemment salués pour la qualité de leur DRSP. En outre, la Banque mondiale a récemment publié une étude selon laquelle les pays en développement pourraient absorber 30 milliards de dollars d'aide extérieure supplémentaire. L'étude retient un échantillon de 18 pays qui ont récemment "amélioré notablement leurs politiques ... utilisé l'aide de façon productive et ... continuent pourtant à avoir d'importants besoins de développement non satisfaits" (Comité du développement, 2003). L'étude conclut qu'une augmentation sensible de l'aide pourrait être utilisée avec efficacité dans ces 18 pays.

(suite à la page suivante)

Encadré 10**Le choix des pays à réalisation accélérée des OMD***(suite)*

* Désigne un pays à faible revenu.

Sources :

a. Données téléchargées le 20 décembre 2004 du site www.nepad.org

b. Banque mondiale, 2003

c. Données téléchargées le 20 décembre 2004 du site www.worldbank.orgd. Données téléchargées le 20 décembre 2004 du site www.mca.org**Pays pouvant être candidats à une réalisation accélérée des OMD**

Pays	Origine de l'évaluation de la qualité de la gouvernance					
	Pays APRM du NEPAD ^a	Étude sur la capacité d'absorption faite par la Banque mondiale ^b	Le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté existe déjà ^c	Critères retenus par la Millenium Challenge Corporation ^d	Pays ayant atteint le seuil défini par la Millennium Challenge Corporation ^d	Pays ayant atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE ^e
Afrique du Sud	X					
Albanie		X	X		X	
Algérie	X					
Angola*	X					
Arménie			X	X		
Azerbaïdjan*			X			
Bangladesh*		X				
Bénin*	X	X	X	X		X
Bhoutan*			X			
Bolivie		X	X	X		X
Bosnie et Herzégovine			X			
Burkina Faso*	X	X			X	X
Cameroun*	X		X			
Cap-Vert				X		
Congo, République du*	X					
Djibouti			X			
Égypte	X					
Éthiopie*	X	X	X			X
Gabon	X					
Gambie*			X			
Géorgie*			X	X		
Ghana*	X		X	X		X
Guinée*			X			
Guyana			X		X	X
Honduras		X	X	X		
Inde*		X				
Indonésie*		X				
Kenya*	X				X	
Lesotho*	X			X		
Madagascar*		X	X	X		X
Malawi*	X		X		X	
Mali*	X	X	X	X		X
Maroc				X		
Maurice	X					
Mauritanie *		X	X			X
Moldavie			X			
Mongolie*			X	X		
Mozambique*	X	X	X	X		X
Népal*			X			
Nicaragua *			X	X		X
Niger*			X			X
Nigéria*	X					
Ouganda*	X	X	X		X	X
Pakistan*		X	X			
Paraguay					X	
Philippines					X	
République kirghize*		X	X			
Rwanda*	X		X			
Sao Tomé-et-Principe*					X	
Sénégal*	X		X	X		X
Serbie et Monténégro			X			
Sierra Leone*	X					
Sri Lanka			X	X		
Tadjikistan*			X			
Tanzanie*	X	X	X		X	X
Tchad*			X			
Timor oriental*					X	
Vanuatu				X		
Viet Nam*		X	X			
Yémen*			X		X	
Zambie*			X		X	

Il faut lancer en 2005 un effort mondial majeur de formation professionnelle avant l'emploi afin d'éliminer les contraintes dues aux ressources humaines qui risquent de retarder l'augmentation d'échelle

veau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ou encore ceux dont l'équipe commune Banque mondiale-FMI a jugé favorablement le degré de réalisation des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). En retenant ces critères et d'autres critères de bons résultats, on obtient une liste d'une bonne vingtaine au moins de pays à faible revenu qui ont des normes en matière de gouvernance suffisantes pour que ces pays soient placés en 2005 sur la voie rapide d'une augmentation d'échelle des investissements découlant des OMD.

C'est avec ces pays où la réalisation des OMD serait accélérée que la communauté internationale, en particulier les donateurs, devront prouver clairement leur engagement à concourir à la réalisation des OMD. Si les donateurs ne peuvent pas apporter l'aide voulue à ces pays pour atteindre les OMD, ceux-ci, en tant qu'entreprises globales, seraient en péril. De plus, le système d'aide internationale au développement doit regrouper les incitations qu'il accorde aux pays où la bonne gouvernance est moins évidente, de façon à montrer à ces pays que les bons résultats sont effectivement récompensés avec un soutien financier compatible avec les OMD.

Établir des Stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD

Outre l'aide à apporter aux pays retenus à réalisation accélérée des OMD, nous recommandons que chaque pays en développement établisse, avant la fin de 2005, un bilan des besoins correspondant aux OMD et une stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD. Nous recommandons en outre au Secrétaire général de demander à chaque équipe de pays de concourir à ce processus. Très souvent, le résultat sera simplement une version révisée d'une stratégie déjà existante, par exemple, au besoin, le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DRSP). Une telle stratégie devrait prévoir une augmentation des investissements au niveau du village, de la ville et de la grande métropole, un scénario de financement et une stratégie relative à la gouvernance afin d'assurer l'application du programme, la corruption étant réduite au minimum et le respect des droits de l'homme assuré.

Le pays concerné devrait prendre l'initiative et contrôler lui-même l'élaboration de la stratégie de réalisation des OMD en faisant appel aux organisations de la société civile, aux donateurs bilatéraux et aux organismes, programmes et fonds des Nations Unies; aux institutions financières internationales, notamment le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque régionale de développement. Les contributions des institutions internationales – notamment les institutions spécialisées des Nations Unies, les programmes et fonds des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les banques régionales de développement – devraient être coordonnées par l'Équipe des Nations Unies dans le pays; et celle-ci devrait collaborer étroitement avec les institutions financières internationales. Au niveau du siège, le Groupe des Nations Unies pour le développement devrait coordonner les activités de tous

les organismes, programmes et fonds des Nations Unies – l'Administrateur du PNUD continuant à jouer un rôle particulier de coordination.

Lancement d'un effort mondial de formation en vue des OMD

Outre l'élaboration de ces stratégies nationales, il faut lancer simultanément, en 2005, un effort mondial majeur de formation professionnelle *avant l'emploi* afin d'éliminer les contraintes dues aux ressources humaines qui risquent de retarder, à court terme, l'augmentation d'échelle. Les organisations internationales et les donateurs bilatéraux devraient travailler avec les pays à faible revenu à la rédaction de stratégies réfléchies et à la production de matériaux de formation qui seraient utilisés dans les villages et dans les villes. Il faudrait aussi désigner des "champions" mondiaux en vue de cette initiative, afin de définir des cibles et de confirmer les engagements internationaux en faveur de la formation et notamment, en priorité :

- Formation de spécialistes, dans les villages, de la santé publique, de la fertilisation des sols, de l'irrigation, de la remise en état des sols, de l'eau potable, de l'assainissement, de l'approvisionnement en électricité, de la réparation des véhicules à moteur, de l'entretien des routes et de la gestion des forêts.
- La formation de personnes capables de gérer la planification des investissements, la budgétisation, les systèmes informatiques, la cartographie de la pauvreté, et de réaliser des bilans des besoins sectoriels.
- La formation d'enseignants, de médecins et d'autres spécialistes qui fourniront des services d'éducation et de santé publique.
- La formation de spécialistes de l'urbanisme, des équipements et des services urbains (approvisionnement en électricité, transport, distribution d'eau, gestion des déchets, zonage industriel) ainsi que les agents de développement communautaire pour promouvoir la participation locale, l'égalité des sexes et la défense des droits des minorités.

Il est important de mettre nettement l'accent sur la formation à court terme de jeunes travailleurs, là où c'est possible, car cela comportera l'avantage supplémentaire de contribuer à les intégrer dans un marché du travail structuré. Cela les aidera aussi à acquérir les compétences indispensables pour participer au processus de développement à plus long terme.

Lancer des initiatives entraînant des gains rapides

Nous avons noté plus haut la possibilité de progrès rapides dans de nombreux domaines : scolarisation, lutte contre la paludisme, repas scolaires, fertilisation des sols pour n'en nommer que quelques-uns. Chacune de ces initiatives devrait être activement promue, et des objectifs ambitieux et précis devraient être fixés à un horizon de trois ans. Par exemple, il serait certainement possible de distribuer à chaque enfant africain habitant une région où le paludisme est endémique, une moustiquaire antipaludique gratuite d'ici à la fin de 2007.

Dans un grand nombre de pays à faible revenu, les ressources intérieures à elles seules ne suffiront pas pour atteindre les objectifs

Il serait également possible de donner à chaque agriculteur de subsistance la possibilité d'appliquer des engrais pour refertiliser ses terres, ou de développer l'agroforesterie ou des techniques voisines d'ici la fin de 2007. Nous avons recensé un grand nombre de ces gains rapides supplémentaires. Les organismes des Nations Unies compétents, aux côtés des organismes bilatéraux et des institutions de Bretton Woods, devraient saisir l'occasion de lancer ces initiatives en 2005.

Faire participer les grands pays à revenu moyen à la réalisation des OMD dans le monde

Les pays à revenu moyen se trouvent eux-mêmes aux prises avec les difficultés de l'élimination de l'extrême pauvreté dans leurs propres territoires mais, dans le même temps, ils commencent à devenir des pays donateurs. Les plus grands de ces pays à revenu moyen souffrent encore de poches de pauvreté qu'ils doivent éliminer. Des dons pour alléger le fardeau de la dette des pays à revenu moyen très endettés pourraient contribuer à ce processus.

Mais les grands pays à revenu moyen – comme l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Malaisie et le Mexique – disposent déjà des connaissances spécialisées qui seraient d'intérêt direct pour les pays plus pauvres. Par exemple, la Chine devrait aider à diffuser largement en Afrique, dans les années qui viennent, ces médicaments antipaludéens à base d'artémisinine. La Chine peut également aider les pays à développer leur transport et d'autres équipements. Le Brésil peut contribuer au développement des pays africains lusophones, notamment par la formation de spécialistes parlant portugais. La Malaisie peut promouvoir une plus grande compétitivité des exportations manufacturières à base de main-d'œuvre et renforcer les dispositifs de diffusion de conseils scientifiques. L'Afrique du Sud a récemment acquis une expérience unique en son genre de l'augmentation d'échelle rapide des équipements et des services de distribution d'eau et d'électricité dans les campagnes. Ce pays pourrait aider d'autres pays d'Afrique à mettre en œuvre d'ambitieux plans d'équipement. De nombreux autres exemples illustrent les très vastes possibilités, à saisir en 2005, de coopération entre pays en développement.

4 Les coûts et les avantages de la réalisation des OMD

Dans l'esprit du Consensus de Monterrey, les pays en développement devront plus activement mobiliser leurs propres ressources pour financer leur stratégie de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD, en faisant appel aussi largement que possible aux recettes publiques, aux contributions des ménages et à l'investissement privé. Dans un grand nombre de pays à faible revenu et pratiquement dans tous les pays les moins avancés, les ressources intérieures à elles seules ne suffiront pas pour atteindre les objectifs des OMD. Les questions essentielles sont les suivantes : Combien coûtera la réalisation des OMD?

et quelle part du coût total pourra être couverte par les ressources intérieures augmentées, et quelle part devra être couverte par les donateurs?

Étoffer l'enveloppe financière consacrée à la réalisation des OMD

Comme il n'y a pas de solution générale au financement des OMD, on ne peut répondre à ces questions que moyennant des évaluations des besoins qui devront être effectuées au niveau de chaque pays. Dans une première tentative, le Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies a collaboré avec des organismes locaux de recherche pour dresser un bilan des besoins qu'impliquerait la réalisation des objectifs du Millénaire dans cinq pays, et il a fallu pour cela quantifier les besoins d'équipement, de formation de ressources humaines et les besoins financiers. Pour le Ghana, les investissements publics annuels nécessaires pour atteindre les OMD représentent 80 dollars par habitant en 2006, ce chiffre montant progressivement jusqu'à 124 dollars en 2015 (tableau 6). Les évaluations des besoins pour d'autres pays à faible revenu montrent un niveau semblable d'investissement à réaliser. Il est à noter que ce chiffre n'inclut pas la coopération technique consacrée à la création de capacités et à d'autres objec-

Tableau 6

Le financement des OMD au Ghana

2003, dollars É.-U
par habitant

– Non disponible.

n.a. : Non applicable

Notes : Chiffres arrondis, les totaux peuvent ne pas être égaux à la somme des parties.

a. Pour les interventions visant les OMD qui ne sont pas encore inscrites dans les évaluations des besoins (grands projets d'équipement, enseignement supérieur, viabilité environnementale par exemple).

b. Calcul utilisant la méthode décrite au tableau 5.

Source : OCDE, 2004, et calcul des auteurs en collaboration avec l'Institut de statistiques sociales et de recherches économiques du Ghana.

	Estimation 2002	Prévision 2006	Prévision 2010	Prévision 2015	Moyenne 2006- 2015
<i>Besoins d'investissement pour les OMD</i>					
Lutte contre la faim	n.a.	3	5	12	6
Éducation	n.a.	17	19	22	20
Égalité des sexes	n.a.	2	3	3	3
Santé publique	n.a.	18	24	34	25
Adduction d'eau et assainissement	n.a.	6	7	10	7
Amélioration des taudis	n.a.	2	2	3	2
Énergie	n.a.	13	15	18	15
Routes	n.a.	11	10	10	10
Autres ^a	n.a.	8	9	13	10
Total	n.a.	80	94	124	99
<i>Sources du financement</i>					
Contributions des ménages	–	9	11	15	11
Dépenses publiques	14	19	27	39	29
Total	–	28	38	54	40
Déficit de financement des OMD	n.a.	52	57	70	59
APD soutenant directement les OMD (2002) ^b	16	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Manque d'APD soutenant directement les OMD, par rapport au niveau de 2002	n.a.	36	41	54	43

tifs, ne comprend pas non plus l'aide d'urgence, et d'autres formes d'APD qui ne financent pas directement les coûts en capital et dépenses de fonctionnement résultant des interventions de réalisation des OMD.

Pour financer ces investissements, nous supposons une forte augmentation de la mobilisation des ressources intérieures, par une augmentation des dépenses publiques consacrées aux OMD, de quatre points de pourcentage du PIB jusqu'en 2015. Il faudra trouver ces ressources supplémentaires en élargissant la matière fiscale, par exemple au moyen d'une taxe à la valeur ajoutée, mais aussi en redéployant des dépenses actuellement peu prioritaires vers des investissements urgents dans la réalisation des OMD. Cette augmentation des ressources intérieures, quoique très forte à proportion du revenu intérieur, ne suffira pas pour atteindre les OMD dans les pays pauvres. Il faudra donc une augmentation de l'aide publique au développement.

Nos résultats donnent à penser que dans un pays typique à faible revenu, où le revenu moyen par habitant est de 300 dollars en 2005, le financement extérieur des interventions publiques devra être de l'ordre de 10 à 20 % du PNB. Pour ces pays, le coût de la réalisation des OMD devra être réparti à peu près également entre un financement intérieur et l'APD. Pendant ce temps, les pays à revenu moyen pourront financer essentiellement tous les investissements nécessaires pour les OMD sans avoir recours à un financement extérieur – à moins qu'un endettement excessif ne les en empêche. Dans certains cas, il faudra peut-être ajuster les besoins d'excédent budgétaire primaire pour permettre aux pays d'accroître les investissements publics consacrés aux OMD. Des niveaux modestes d'APD seront peut-être nécessaires pour aider certains pays à revenu moyen à venir à bout de « poches de pauvreté » particulièrement récalcitrantes.

Selon nos estimations, le coût total du déficit de financement des OMD dans l'ensemble des pays à faible revenu serait de 73 milliards de dollars en 2006, ce chiffre augmentant progressivement à 135 milliards de dollars en 2015 (tableau 7). Pour les pays à revenu moyen, le coût de financement des OMD s'élèverait à 10 milliards de dollars d'appui direct pour les investissements des OMD. Outre ces dépenses directes consacrées aux OMD, il faudrait couvrir les coûts supplémentaires aux niveaux national et international, consacrés aux dépenses de renforcement des capacités des organismes bilatéraux et multilatéraux, aux dépenses consacrées à la recherche scientifique et technique, à l'allègement de la dette et autres domaines. Au total, nous constatons que les besoins d'APD pour réaliser les OMD sont de l'ordre de 121 milliards de dollars en 2006, ce chiffre passant à 189 milliards de dollars en 2015, compte tenu des augmentations du cofinancement national. Nos résultats montrent que d'ici à 2015 de nombreux pays auront comblé leur déficit de financement des OMD (carte 8).

Au tableau 8, nous estimons le niveau plausible de l'ensemble des flux d'APD correspondant à la réalisation des OMD, en procédant, sur les chiffres

Tableau 7

Coût estimatif de la réalisation des OMD tous les pays
Milliards de dollars 2003

Note : Chiffres arrondis; les totaux peuvent ne pas être égaux à la somme des parties.

Source : Données de 2002, d'après CAD-OCDE, 2004. Calculs des auteurs pour les projections 2006-2015.

	Estimation 2002	Prévision 2006	Prévision 2010	Prévision 2015
<i>Besoins d'investissements pour les OMD dans les pays à faible revenu</i>				
Déficit de financement des OMD	12	73	89	135
Création des capacités pour les OMD	5	7	7	7
Subventions aux services de la dette	–	7	6	1
Allègement de la dette	4	6	6	6
Moins : Remboursement de prêts concessionnels	–5	0	0	0
Total partiel	15	94	108	149
<i>Besoins d'investissements pour les OMD dans les pays à revenu moyen</i>				
APD fournie directement aux gouvernements	4	10	10	10
Création de capacités pour les OMD	5	5	5	5
Moins : Remboursement de prêts concessionnels	–6	–3	–4	–6
Total partiel	3	12	11	9
<i>Besoins d'investissements pour les OMD au niveau international</i>				
Coopération et infrastructure régionales	2	3	7	11
Financement de la recherche mondiale	1	5	7	7
Application des Conventions de Rio	1	2	3	5
Coopération technique des organisations internationales	5	5	7	8
Total partiel	10	15	23	31
Coût estimatif de la réalisation des OMD dans tous les pays	28	121	143	189

Tableau 8

Besoins plausibles d'aide publique au développement pour réaliser les OMD

Milliards de dollars de 2003

n.a. : non applicables.

Note : Chiffres arrondis; les totaux peuvent ne pas être égaux à la somme des parties.

a. Y compris l'aide qui ne contribue pas directement aux OMD et dépenses de fonctionnement des organismes donateurs.

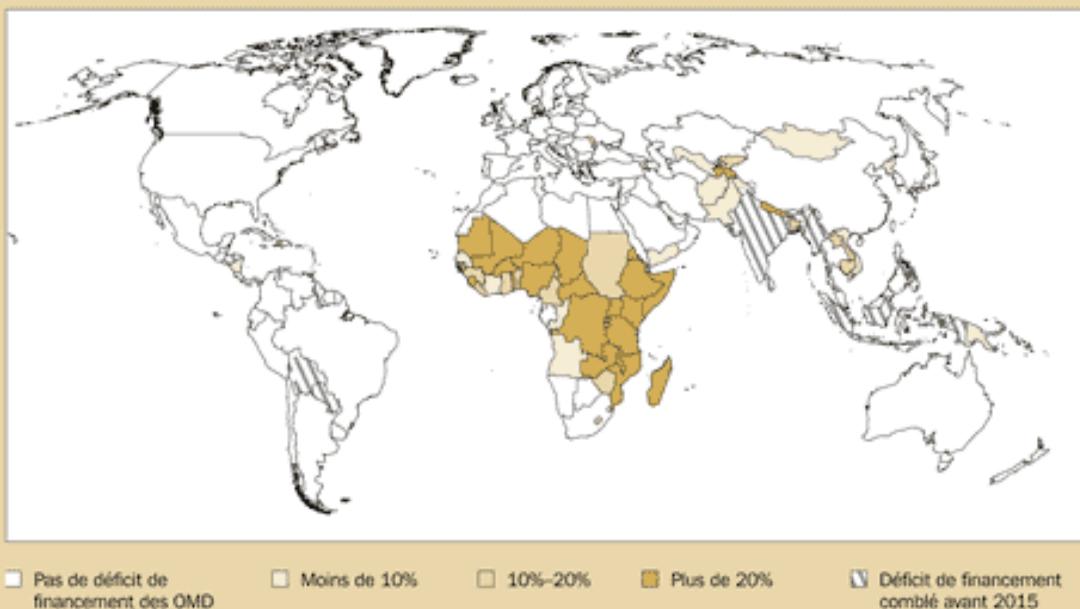
b. N'inclut pas plusieurs besoins importants d'APD, pour répondre aux grandes crises géopolitiques par exemple (Afghanistan ou Iraq), atténuer l'effet du changement climatique, protéger la diversité biologique et préserver les pêcheries mondiales, etc.

	Estimation 2002	Prévision 2006	Prévision 2010	Prévision 2015
APD de référence	28	28	28	28
Investissements supplémentaires pour les OMD	n.a.	94	115	161
Corrections correspondent aux pays qui ne satisfont pas les critères de gouvernance	n.a.	–21	–23	–25
Reprogrammation de l'APD existante	n.a.	–6	–7	–9
Secours d'urgence	4	4	5	6
Autre APD ^a	34	36	34	35
Besoins indicatifs totaux d'APD nette^b	65	135	152	195
Comme pourcentage du RNB des pays du CAD de l'OCDE	0,23 %	0,44 %	0,46 %	0,54 %
APD aux pays les moins avancés (comme pourcentage du RNB des pays du CAD de l'OCDE)	0,06 %	0,12 %	0,15 %	0,22 %
Augmentation absolue en APD nette nécessaire (par rapport à 2002)	n.a.	70	87	130
Différence entre le total des besoins nets et les engagements existants d'APD	n.a.	48	50	74

Source : Données relatives à 2002, d'après OCDE-CAD, 2004. Calculs des auteurs pour les projections 2006-2015.

Carte 8**Déficit de financement
des OMD en
pourcentage du
PIB en 2015**

Source : Calcul des auteurs



du tableau 7, à trois ajustements. D'abord, nous reconnaissons qu'en dehors des OMD, l'APD prend d'autres formes dont la poursuite est justifiée. Deuxièmement, nous admettons qu'une partie des besoins découlant des OMD seront satisfaits par la reprogrammation d'une partie de l'aide actuelle, plutôt que par une augmentation de celle-ci. Troisièmement, nous admettons que certains pays, mal gouvernés, ne recevront pas un supplément d'aide. Moyennant ces trois corrections, nous suggérons que le niveau plausible du montant total de l'APD, pour les OMD, nécessaire durant les 10 prochaines années sera de 135 milliards de dollars en 2006, pour s'élever à 195 milliards de dollars en 2015. Ces chiffres représentent 0,44 et 0,54 % du PNB total des donateurs.

Ces estimations de l'APD donnent à penser que les donateurs devraient se préparer à doubler, entre 2006 et 2015, par rapport aux niveaux actuels, le rapport de leur APD à leur PNB. En d'autres termes, le rapport de l'APD au PNB des donateurs devrait être de 0,5 % du PNB ou plus, soit à peu près deux fois le niveau actuel. Comme nos calculs des besoins d'APD laissent de côté plusieurs catégories importantes d'aide qui persisteront sans doute à l'avenir – grands ouvrages d'équipement, dépenses nouvelles consacrées à l'adaptation

aux changements climatiques, reconstruction après les conflits, et autres grandes priorités géopolitiques – nous estimons que les donateurs devraient s’engager à atteindre enfin l’objectif établi de longue date de 0,7 % du PNB en 2015. Environ trois quarts de cette APD seraient alors orientés vers la réalisation des OMD, le reste vers d’autres besoins.

Bien qu’elles ne soient pas suffisantes en soi, ces augmentations importantes de l’aide sont nécessaires pour que les pays atteignent les OMD. Tout comme les pays en développement doivent honorer leurs engagements d’améliorer la façon dont ils se gouvernent, les pays riches doivent remplir les promesses faites à Monterrey, en faisant des “efforts concrets pour se rapprocher de l’objectif consistant à consacrer 0,7 % de leur produit national brut à une APD versée aux pays en développement”. Pour atteindre ces OMD, les donateurs doivent s’engager de façon crédible à long terme à augmenter sensiblement leur APD, l’accès à une aide financière accrue dépendant de la qualité des stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD et d’un engagement crédible des pays concernés d’entreprendre les réformes nécessaires.

Cinq pays riches ont déjà atteint l’objectif de 0,7 %, tandis que six autres se sont engagés à le faire à une date déterminée (encadré 11). Mais même si tous les engagements actuellement pris sont honorés au cours des cinq prochaines années, il y aura encore un déficit de financement important. Dans le cadre de plusieurs initiatives, des mécanismes de financement novateurs sont à l’étude; ils permettraient de surmonter les contraintes budgétaires impliquées par une augmentation rapide des volumes de l’aide. Parmi ces initiatives on mentionnera la Facilité de financement internationale (FFI) proposée par le Gouvernement britannique, qui à nos yeux paraît la proposition la plus élaborée à ce stade pour réaliser une augmentation rapide de l’aide au développement.

Cette Facilité serait limitée dans le temps; les moyens de financement ainsi dégagés permettraient au moins de doubler l’aide au développement versée entre maintenant et 2015. Ce serait un moyen de lever des fonds supplémentaires sur les marchés internationaux de capitaux en émettant des obligations qui seraient gagées sur des engagements juridiquement contraignants pris, pour le long terme, par les donateurs. La Facilité répond à la nécessité d’une accélération rapide de l’aide, celle-ci étant plus importante dans les premiers temps, sans placer de contrainte indue sur les budgets des pays riches tout en permettant aux pays donateurs d’atteindre d’ici à 2015 l’objectif de 0,7 % de leur revenu national brut.

Les avantages attendus : une décennie de grandes ambitions est justifiée

Les objectifs du Millénaire pour le développement constituent une vision difficile mais réalisable, celle de la réduction spectaculaire de la pauvreté sous toutes ses formes, et cela comporte d’immenses avantages pour le monde entier. Nous avons noté au début de cette introduction que si les OMD sont atteints, plus

Encadré 11
L'objectif d'une
APD équivalent à
0,7 % du PNB et
les objectifs du
Millénaire pour le
développement

Bien que le Projet Objectifs du Millénaire, mis en place par les Nations Unies, fasse reposer les évaluations des besoins d'APD sur des estimations relatives à chaque pays de l'aide nécessaire pour atteindre les OMD, nous avons fait ces calculs dans le contexte de l'objectif international établi de longue date consistant, pour les pays développés, à consacrer 0,7 % de leur revenu national à l'APD. L'année 2005 marque le trente-cinquième anniversaire de l'adoption de cet objectif, affirmé pour la première fois par les États Membres des Nations Unies dans une résolution de l'Assemblée générale, adoptée en 1970 :

Compte tenu de l'importance particulière du rôle qui peut être rempli par l'aide publique au développement, une grande partie des transferts de ressources financières aux pays en développement devrait prendre la forme d'une aide publique au développement. Chaque pays économiquement avancé augmentera progressivement son aide publique au développement aux pays en développement et n'épargnera aucun effort pour atteindre le montant minimal net de 0,7 % de son produit national brut, aux prix du marché, au milieu de la décennie. (par. 43)

Ce premier délai passé – et comme l'APD diminuait, de 0,51 % du PNB des donateurs en 1960 à 0,33 % en 1970, l'APD atteignait 0,35 % en 1980. En 1990 l'APD n'était que de 0,34 % pour baisser encore à 0,23 % en 2002, l'année où l'objectif de 0,7 % était reconfirmé, par tous les pays, dans le Consensus de Monterrey (OCDE, 2004).

Jusqu'à présent cinq pays seulement ont atteint ou dépassé l'objectif de 0,7 % : le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. Mais au cours des deux dernières années, six autres pays se sont engagés, par des calendriers précis, à atteindre avant 2015 cet objectif : la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande et le Royaume-Uni. Ainsi, près de la moitié des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE ont désormais établi un calendrier ferme pour atteindre l'objectif de 0,7 %. Le Projet Objectifs du Millénaire engage tous les pays développés de respecter l'engagement pris à Monterrey de "faire des efforts concrets pour se rapprocher de l'objectif de 0,7 %". Nous demandons instamment que les "efforts concrets" se traduisent par un calendrier précis de réalisation de cet objectif de 0,7 %, avant 2015, date retenue pour la réalisation des OMD.

La coïncidence de cet objectif de 0,7 % et des OMD est importante. Comme le montre le présent rapport, notre génération est la première dans l'histoire du monde où on peut réduire de moitié la pauvreté dans la limite de cette enveloppe de 0,7 %. En 1975, quand l'économie des donateurs ne dépassait pas la moitié de sa taille actuelle, les OMD auraient nécessité beaucoup plus que 1 % de leur PNB. Aujourd'hui, après 25 ans de croissance économique soutenue, les OMD sont tout à fait accessibles financièrement. Il n'y a pas de nouveaux engagements à souscrire. Il suffit de veiller à ce que ceux qui ont déjà été pris soient respectés.

de 500 millions d'hommes échapperont au fléau de la pauvreté, et des dizaines de millions de vies seront sauvées, les améliorations étant surtout constatées en Afrique. Si les objectifs sont atteints, des millions d'enfants auront la possibilité d'aller à l'école. D'autres avantages peuvent être quantifiés par une extrapolation simple des chiffres présentés au tableau 9. Ce que l'on ne trouve pas dans ce tableau c'est l'effet de l'inversion de la dégradation de l'environnement qu'amènerait la réalisation des objectifs, non plus que les centaines de millions de femmes et de filles de plus qui vivront enfin dans la liberté, dans une plus grande sécurité, avec des chances d'épanouissement meilleures, si les OMD

Tableau 9**Avantages de la réalisation des OMD, par région**

*Régions déjà dans la bonne voie pour atteindre les cibles des OMD concernés.

Note : chiffres arrondis; les totaux peuvent différer de la somme des parties.

Sources :

Personnes vivant dans la pauvreté : Chen et Ravallion, 2004.

PIB par habitant, mortalité infantile : Banque, 2004d.

Sous-alimentation : FAO, 2003.

Eau et assainissement : OMS/UNICEF/JMP, 2004.

VIH/sida : Stover et al., 2002.

Mortalité maternelle : OMS/UNICEF, 1996 et OMS/UNICEF/JMP, 2003.

Conditions de vie dans les taudis : Division de la population du Secrétariat de l'ONU, 2001 et 2003, et HABITAT-ONU, 2003.

Millions de personnes vivant dans la pauvreté

Région	Estimation en 2005	Selon les tendances actuelles, en 2015	Moyennant la réalisation des OMD, en 2015
Afrique subsaharienne	345	431	198
Amérique latine et Caraïbes	128	123	90
Asie de l'Est et Pacifique*	182	0	0
Asie du Sud*	407	317	317
Europe orientale et Asie centrale	92	88	49
Moyen-Orient et Afrique du Nord	8	9	4
Total	1 162	968	657

PIB par habitant (en dollars 2003)

Région	Estimation en 2005	Selon les tendances actuelles, en 2015	Moyennant la réalisation des OMD, en 2015
Afrique subsaharienne	520	509	712
Amérique latine et Caraïbes	3 724	4 104	5 102
Asie de l'Est et Pacifique*	1 313	2 139	2 139
Asie du Sud*	602	980	980
Europe orientale et Asie centrale	2 980	3 826	4 084
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2 446	2 727	3 352

Nombre de personnes sous-alimentées (millions)

Région	Estimation en 2005	Selon les tendances actuelles, en 2015	Moyennant la réalisation des OMD, en 2015
Afrique subsaharienne	228	255	155
Amérique latine et Caraïbes*	49	38	38
Asie de l'Est et Pacifique*	162	65	65
Asie du Sud	301	285	228
Europe orientale et Asie centrale	52	61	20
Moyen-Orient et Afrique du Nord	32	46	14
Total	824	749	520

Mortalité infantile (millions de décès d'enfants)

Région	Estimation en 2005	Selon les tendances actuelles, en 2015	Moyennant la réalisation des OMD, en 2015
Afrique subsaharienne	4,7	4,7	1,9
Amérique latine et Caraïbes*	0,3	0,1	0,1
Asie de l'Est et Pacifique	1,1	0,7	0,6
Asie du Sud	3,1	2,0	1,6
Europe orientale et Asie centrale	0,2	0,1	0,1
Moyen-Orient et Afrique du Nord*	0,4	0,2	0,2
Total	9,8	7,9	4,4

Tableau 9
Avantages de la réalisation des OMD, par région

Mortalité maternelle (millions de décès)

Région	Estimation en 2005	Selon les tendances actuelles, en 2015	Moyennant la réalisation des OMD, en 2015
Total	0,54	0,54	0,15

Nouvelles infections par le VIH 2002-2010

Région	Selon les tendances actuelles, en 2010	Moyennant une intervention accélérée, en 2010
Afrique subsaharienne	21,0	8,8
Amérique latine et Caraïbes	2,3	0,7
Asie du Sud et du Sud-Est	18,5	5,7
Europe orientale et Asie centrale	2,8	1,3
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,9	0,3
Total	45,5	16,8

Millions de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable

Région	Estimation en 2005	Selon les tendances actuelles, en 2015	Moyennant la réalisation des OMD, en 2015
Afrique subsaharienne	280	270	230
Amérique latine et Caraïbes*	49	16	16
Asie de l'Est et Pacifique	388	305	299
Asie du Sud*	160	0	0
Europe orientale et Asie centrale	23	10	10
Moyen-Orient et Afrique du Nord	40	46	26
Total	939	647	581

Millions de personnes n'ayant pas des moyens d'assainissement améliorés

Région	Estimation en 2005	Selon les tendances actuelles, en 2015	Moyennant la réalisation des OMD, en 2015
Afrique subsaharienne	454	531	305
Amérique latine et Caraïbes	128	107	103
Asie de l'Est et Pacifique*	873	608	608
Asie du Sud et du Sud-Est	877	770	718
Europe orientale et Asie centrale	69	73	32
Moyen-Orient et Afrique du Nord	80	84	61
Total	2 481	2 172	1 827

Millions de personnes vivant dans les taudis

Région	2001	Selon les tendances actuelles, en 2020	Moyennant la réalisation des OMD, en 2020
Afrique subsaharienne	167	325	144
Amérique latine et Caraïbes	128	173	116
Asie de l'Est et Pacifique	237	385	210
Asie du Sud	235	398	207
Europe orientale et Asie centrale	44	47	41
Moyen-Orient et Afrique du Nord	61	97	54
Total	872	1 425	772

**Notre
génération est
la première
dans l'histoire
du monde où
on peut réduire
de moitié la
pauvreté dans
la limite de
l'enveloppe
de 0,7 %**

sont atteints. Derrière ces réalisations, ce sont en effet la vie et l'espoir de tous ceux qui aspirent à pouvoir enfin échapper au fardeau de l'extrême pauvreté.

Mais les objectifs du Millénaire pour le développement ne sont qu'une étape vers l'élimination complète de l'extrême pauvreté. Même si les objectifs sont atteints dans chaque pays, l'extrême pauvreté restera un problème majeur appelant une attention vigilante. Une forte augmentation d'une aide au développement qui soit de qualité permettra à de nombreux pays de se passer un jour d'un soutien extérieur à leur budget. Mais les pauvres auront toujours besoin d'un appui égal à 10 à 20% de leur PIB, pour se passer d'aide extérieure, à une date postérieure à 2015, vraisemblablement 2025 (carte 8). Jusqu'à cette date, et pour rendre précisément l'aide au développement inutile, il est essentiel qu'elle soit poursuivie. À cette fin les pays riches doivent maintenir leur aide au voisinage de 0,7 % de leur revenu national brut pendant quelque temps encore après 2015 (tableau 10). Il est possible de réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015. En 2025, elle devrait pratiquement avoir été éliminée.

En posant des cibles tangibles, les OMD peuvent contribuer à montrer clairement les coûts les plus évidents qui résulteraient de l'inaction, en termes de pertes de vies humaines et de chances perdues. Les OMD sont également un élément essentiel de l'Agenda mondial pour la sécurité. Comme l'ont constaté le Groupe de personnalités de haut niveau créé par le Secrétaire général sur les menaces, les défis et le changement et de nombreux autres observateurs, le développement humain et la gestion de l'environnement sont étroitement liés à la paix et la sécurité. Ce n'est qu'en réduisant la pauvreté et en améliorant la gestion de l'environnement au cours des décennies qui viennent qu'on pourra éviter une augmentation du nombre de conflits et d'États défaillants. Si en revanche les OMD ne sont pas atteints, ce sont des millions d'hommes qui mourront prématurément. Les pays qui pourraient être stables s'enfonceront au contraire dans la guerre. Et l'environnement continuera à être dégradé. Or, les risques et les avantages toucheront le monde entier, de sorte qu'une action dirigeante et responsable authentiquement internationale s'imposera aussi bien pour ce qui est du développement que de la sécurité. Conformément à la recommandation du Groupe de personnalités de haut niveau, les pays développés qui aspirent à détenir un siège permanent au Conseil de sécurité, par exemple, devraient être préparés à honorer effectivement leur engagement de consacrer 0,7 % de leur PNB à l'APD avant 2015, pour s'acquitter de leurs responsabilités dans la direction des affaires du monde.

Les coûts de la réalisation des OMD, heureusement, peuvent parfaitement être couverts, et restent tout à fait dans la limite de l'engagement de 0,7 % du PNB pris à Monterrey et à Johannesburg. Le doublement nécessaire de l'aide publique au développement, qu'il faudra porter à 135 milliards de dollars en 2006 et progressivement à 195 milliards de dollars en 2015 est assez modeste par rapport à la richesse des pays riches, ou encore par rapport aux sommes consacrées au budget militaire dans le monde, qui sont de 900 milliards de

Tableau 10**Estimation des apports d'APD et écarts par rapport aux engagements actuels des membres du CAD***En milliards de dollars constants, 2003*

	APD 2006 à 0,44 % du RNB ^a	Engagement d'APD pour 2006	Dif-férence (déficit en 2006)	APD en 2015 à 0,54 % du RNB ^a	Engagement d'APD pour 2015	Dif-férence (déficit en 2015)
Allemagne ^b	11,6	8,4	3,2	16,7	10,0	6,7
Australie ^c	2,4	1,4	1,0	3,4	1,6	1,8
Autriche ^b	1,2	0,9	0,3	1,7	1,1	0,7
Belgique ^d	1,5	2,1	aucune	2,1	2,7	aucune
Canada ^e	4,2	2,6	1,7	6,1	3,7	2,4
Danemark ^f	1,0	1,8	aucune	1,5	2,2	aucune
Espagne ^g	4,1	2,9	1,1	5,9	7,5	aucune
Etats-Unis ^h	54,5	22,3	32,2	78,7	27,2	51,5
Finlande ^d	0,8	0,7	0,1	1,1	0,9	0,2
France ^g	8,5	8,8	aucune	12,3	15,6	aucune
Grèce ^b	0,9	0,6	0,2	1,3	0,8	0,5
Irlande ⁱ	0,6	0,8	aucune	0,9	1,1	aucune
Italie ^b	7,0	5,1	1,9	10,1	6,1	4,1
Japon ^j	19,9	9,5	10,4	28,7	9,5	19,2
Luxembourg ^k	0,1	0,2	aucune	0,2	0,3	aucune
Norvège ^l	1,1	2,4	aucune	1,6	2,8	aucune
Nouvelle-Zélande ^m	0,4	0,2	0,2	0,5	0,2	0,3
Pays-Bas ⁿ	2,4	4,2	aucune	3,5	5,1	aucune
Portugal ^b	0,7	0,5	0,2	1,0	0,6	0,4
Royaume-Uni ^o	9,2	8,5	0,7	13,2	16,8	aucune
Suède ^k	1,5	3,2	aucune	2,1	3,8	aucune
Suisse ^p	1,6	1,4	0,3	2,4	1,7	0,6
Total	135,0	88,4		195,0	121,5	

n. Ratio APB/RNB de 0,8 % maintenu constant jusqu'en 2015.

o. Ratio APD/RNB de 0,7 % en 2013 maintenu constant jusqu'en 2015.

p. Ratio APD/RNB de 0,4 % en 2010 maintenu constant jusqu'en 2015.

Source : CAD/OCDE, à paraître

Note : Chiffres arrondis; les totaux peuvent ne pas être égaux à la somme des parties.

a. En supposant un taux de croissance annuelle réel du RNB de 2 %.

b. Ratio APD/RNB visé en 2006 maintenu constant à 0,33 % jusqu'en 2015.

c. Ratio APD/RNB visé pour 2006 maintenu constant jusqu'en 2015.

d. Ratio APD/RNB de 0,7 % en 2010; engagement maintenu constant jusqu'en 2015.

e. En supposant une augmentation réelle de l'APD de 5,5 % (8 % d'augmentation nominale moins 2,5 % d'inflation) jusqu'en 2010; ratio APD/RNB prévu en 2010 maintenu constant jusqu'en 2015.

f. Ratio APD/RNB de 0,83 % en 2005 maintenu constant jusqu'en 2015.

g. Ratio APD/RNB de 0,7 % en 2012 maintenu constant jusqu'en 2015.

h. En supposant une croissance réelle du RNB de 3 % jusqu'en 2006; pour 2006, inclut plus de 1,5 milliard de dollars du Millenium Challenge Account, près de 2 milliards de dollars de l'Initiative mondiale contre le sida, une augmentation de l'aide multilatérale et un rééchelonnement des dépenses de reconstruction de l'Iraq. Le ratio APD/RNB resterait constant jusqu'en 2015.

i. Ratio APD/RNB de 0,7 % en 2007 maintenu constant jusqu'en 2015.

j. Niveau d'APD en 2006 maintenu constant à 9,5 milliards de dollars jusqu'en 2015.

k. Engagement d'atteindre le ratio APD/RNB de 1 % en 2006 maintenu constant jusqu'en 2015.

l. Ratio APD/RNB de 1 % en 2005 maintenu constant jusqu'en 2015.

m. En supposant que le ratio APD/RNB de 0,26 % en 2005 est maintenu constant jusqu'en 2015

Des mesures urgentes sont nécessaires si on veut que commence une décennie de grandes ambitions – la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

dollars par an. En fait, l'augmentation de l'aide au développement ne représente qu'un demi pour cent du revenu total des pays riches.

Bien entendu, l'argent n'est pas tout et ne suffit pas à atteindre les OMD; il reste en effet que l'augmentation des investissements doit s'accompagner d'une réforme des institutions, de l'adoption de bonnes politiques et d'efforts accrus pour que les gouvernements rendent mieux compte de leurs actes. Faute d'une aide financière accrue effectivement disponible, les pays pauvres et leurs partenaires de développement ne pourront pas discuter sérieusement et honnêtement des réformes et des investissements nécessaires pour atteindre les OMD. Pour les pays où ces réformes ont déjà conduit à l'adoption de bonnes politiques, les pays riches devraient, dans l'esprit du Consensus de Monterrey, honorer leur engagement d'accroître l'APD, en faveur de ces pays, de façon à progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Ce qui est en cause c'est la crédibilité et le fonctionnement du système international. Sans une percée majeure en 2005, si ceux des pays pauvres qui ont honoré leurs engagements de Monterrey ne sont pas effectivement soutenus dans la réalisation de leurs OMD, la confiance, déjà écornée, dans les engagements internationaux de réduire la pauvreté risque de disparaître complètement. En pareil cas, les OMD ne seront pas atteints et la sincérité des pays riches d'aider les pays bien gouvernés ayant besoin d'aide extérieure sera profondément, peut-être fatalement, compromise. Si nous n'agissons pas dès maintenant, les objectifs fixés ne seront pas atteints.

Pour assurer le succès, il faut, dès 2005, commencer à développer les capacités, à améliorer les politiques suivies et à réaliser les investissements nécessaires pour atteindre les OMD. Cet effort devra être soutenu pendant les 10 prochaines années aux niveaux mondial, national et local. Et ce n'est qu'en agissant dès maintenant que les grands problèmes environnementaux à long terme tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources halieutiques seront maîtrisés, avant que se produisent des dégâts irréparables, affectant les pays pauvres qui sont le moins capables de se protéger.

Des mesures urgentes sont nécessaires si on veut que commence une décennie ambitieuse de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les pays en développement doivent tout faire pour se mobiliser à cette fin. Les pays riches doivent se demander si, plutôt que de rappeler aux pays pauvres leurs responsabilités, ils ne feraient pas mieux d'honorer leurs propres engagements. En 2005, tous les pays doivent sérieusement s'interroger sur leur façon de tenir leur promesse, et prendre des mesures pratiques pour accélérer leur action avant que la réalisation des OMD ne devienne impossible. Faute d'agir maintenant, la route sera bien longue et difficile jusqu'au prochain Sommet du Millénaire en 3000.

Notes

1. Le seuil de l'extrême pauvreté est de 1,08 dollar par jour en 1990 et en 2001 (Chen et Ravallion, 2004).
2. À paraître au début de 2005.
3. Il faut bien distinguer entre les apports de ressources et les résultats. La notion de "santé", par exemple, décrit à la fois un secteur (ou ministère) et le résultat d'un ensemble complexe d'apports de plusieurs secteurs. Il en va de même de l'"éducation". La "faim" en revanche est une situation complexe, mais non pas un secteur ou un ministère.

Références

- Abdullah II. 2004. "Déclaration devant le Forum économique mondial." Prononcée lors de la Réunion annuelle, le 23 janvier, à Davos (Suisse), téléchargée le 30 novembre 2004 du site www.kingabdullah.jo/press_room/speechpage.php?ki_serial=231&menu_id=607&lang_hmka1=1.
- Banque mondiale. 2003. "Apporter aux pays appliquant de bonnes politiques un financement suffisant et adapté." Rapport DC2003-0016 établi pour le Comité de développement. [[http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/20127712/DC2003-0016\(E\)-Financing.pdf](http://siteresources.worldbank.org/DEVCOMMINT/Documentation/20127712/DC2003-0016(E)-Financing.pdf)].
- . 2004a. Rapport sur le développement dans le monde 2005: un meilleur climat de l'investissement pour tous. Washington (É.-U.)
- . 2004b. Doing Business in 2004: Understanding Regulation. Washington (É.-U.)
- . 2004c. Global Development Finance 2004. Washington (É.-U.)
- . 2004d. Indicateurs du développement dans le monde 2004. Washington (É.-U.)
- Barrios, Salvador, Luisito Bertinelli et Eric Strobl. 2003. "Dry Times in Africa: Rainfall and Africa's Growth Performance". Centre d'études de recherche opérationnelle et d'économétrie (CORE) Discussion Paper 2003/61. Université catholique de Louvain (Belgique).
- BBC Monitoring Africa. 2003. "Tanzanian President Calls for Terrorism to Be Tackled in Its Totality". 11 janvier.
- Blair, T. 2004. "Déclaration devant l'Union africaine." 7 octobre, Addis-Abeba (Éthiopie), téléchargée le 30 novembre 2004 du site www.pm.gov.uk/output/Page6452.asp.
- Burnside, C. et D. Dollar. 2000. "Aid, Policies, and Growth." *American Economic Review* 90 (4): 847–68.
- Bush, G. W. 2002. "Déclaration devant la Banque interaméricaine de développement." 14 mars, Washington (É.-U.), téléchargée le 30 novembre 2004 du site www.whitehouse.gov/news/releases/2002/03/20020314-7.html.
- Chen, S. et M. Ravallion. 2004. "How Have the World's Poorest Fared since the Early 1980s?" Policy Research Paper 3341. Banque mondiale, Washington (États-Unis).
- Chirac, J. 2004. "Scaling Up Poverty Reduction—A Global Learning Process." Déclaration à l'occasion de l'ouverture de la Conférence de la Banque mondiale, 26 mai, Shanghai (Chine). Téléchargée le 30 novembre 2004 du site www.elysee.fr/cgi-bin/auracom/aurweb/search/file?aur_file=discours/2004/UK040526.html.
- CIESIN (Consortium du réseau international d'information sur les sciences de la Terre), Université Columbia. 2002. "National Aggregates of Geospatial Data: Population, Landscape and Climate Estimates (PLACE)." Palisades (États-Unis), [<http://sedac.ciesin.columbia.edu/plue/nagd/place.html>].

- Clemens, M., S. Radelet et R. Bhavnani. 2004. "Counting Chickens When They Hatch: The Short-Term Effect of Aid on Growth." Working Paper 44. Center for Global Development, Washington (États-Unis).
- Commission Macroéconomie et santé. 2001. *Macroeconomics and Health: Investing in Health for Economic Development*. Genève (Suisse), Organisation mondiale de la santé. www.cmhealth.org
- da Silva, Luiz Ignacio Lula. 2004. "Déclaration devant la 59e. séance de l'Assemblée générale des Nations Unies." 21 septembre 2004, New York (É.-U.), téléchargée le 30 novembre 2004 du site www.brazil.org.uk/page.php?cid=1887.
- de Rato y Figaredo, Rodrigo. 2004. "Africa Needs International Help to Turn Promises into Progress." *Business Day*, 12 novembre.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2003. *L'état de l'insécurité alimentaire mondiale*. Rome (Italie).
- Harrison, M., J. Klugman et E. Swanson. 2003. *Are Poverty Reduction Strategies Undercutting the Millennium Development Goals? An Empirical Review*. Washington, (É.-U.), Banque mondiale.
- IDA (Association internationale du développement) et FMI (Fonds monétaire international). 2003. "Republic of Mali: Poverty Reduction Strategy Paper Joint Staff Assessment." [http://poverty.worldbank.org/files/Mali_PRSP_JSA.pdf].
- Kiszewski, A., A. Mellinger, A. Spielman, P. Malaney, S.E. Sachs et J. Sachs. 2004. "A Global Index Representing the Stability of Malaria Transmission." *American Journal of Tropical Medicine and Hygiene* 70(5), p. 486–498.
- Koizumi, J. 2004. "A New United Nations for the New Era." Déclaration devant la 59e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, 21 septembre, New York (É.-U.), téléchargée le 30 novembre 2004 du site www.kantei.go.jp/foreign/koizumispeech/2004/09/21address_e.html].
- Miguel, E., S. Satyanath et E. Sergenti. 2004. "Economic Shocks and Civil Conflict: An Instrumental Variables Approach." *Journal of Political Economy* 112 (4), p.725–753.
- Mkapa, Benjamin William. 2004. "A Better Way to Help the Least Developed Countries." *International Herald Tribune*, 13 juillet.
- Nations Unies. 1970. "Résolution 2626 (XXV)." Assemblée générale des Nations Unies, 24 octobre, New York (É.-U.).
- . 2000. "Déclaration du Millénaire." A/RES/55/2, Section II. New York (É.-U.).
- . 2002. "Report of the International Conference on Financing for Development." A/CONF.198/11. New York (É.-U.).
- . 2004. "Un monde plus sûr : notre responsabilité à tous." Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements. New York (É.-U.).
- , Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, Division des statistiques. Non diffusé. "World and Regional Trends." Base de données des indicateurs du Millénaire, selon les données fournies par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. [http://millenniumindicators.un.org/unsd/mi/mi_goals.asp]
- Obasanjo, Olosagun. 2004. "Déclaration devant la 59e session de l'Assemblée générale des Nations Unies." 23 septembre, téléchargée le 30 novembre 2004 du site www.un.org/webcast/ga/59/statements/nigeng040923.pdf].
- OCDE/CAD (Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement). Base de données CAD accessible en liaison directe, données téléchargées le 7 décembre 2004 du site www.oecd.org.

- . À paraître. Development Co-operation Report 2005. Paris (France).
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2002. "Scaling Up the Response to Infectious Diseases." Genève (Suisse). [www.who.int/infectious-disease-report/2002/].
- OMS, UNICEF et UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population). 2003. "Maternal Mortality in 2000: Estimates Developed by WHO, UNICEF and UNFPA." Genève (Suisse). [www.reliefweb.int/library/documents/2003/who-saf-22oct.pdf].
- ONU-HABITAT. 2003. The Challenge of Slums: Global Report on Human Settlements 2003. Earthscan, Londres (R.-U.), [www.unhcr.org/global_report.asp].
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2003. Rapport sur le développement humain 2003. Les objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine. New York (É.-U.).
- . 2004a. Unleashing Entrepreneurship: Making Business Work for the Poor. Rapport de la Commission sur le secteur privé et le développement, adressé au Secrétaire général de l'ONU. New York (É.-U.).
- . 2004b. Rapport sur le développement humain 2004. La liberté culturelle dans un monde diversifié. New York (É.-U.).
- Projet Objectifs du Millénaire. 2005a. La lutte contre le sida dans les pays en développement. Équipe du Projet sur le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et l'accès aux médicaments essentiels, Groupe de travail sur le VIH/sida. New York (É.-U.).
- . 2005b. Venir à bout du paludisme au cours du nouveau millénaire. Équipe du Projet sur le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et l'accès aux médicaments essentiels, Groupe de travail sur le paludisme. New York (É.-U.).
- . 2005c. Environnement et bien-être humain : une stratégie pratique. Équipe du Projet sur la viabilité environnementale. New York (É.-U.).
- . 2005d. Santé, dignité et développement : comment y parvenir? Équipe du Projet sur l'eau et l'assainissement. New York (É.-U.).
- . 2005e. Réduire la faim de moitié : c'est très possible. Équipe du Projet sur la faim. New York (É.-U.).
- . 2005f. Un foyer dans la ville. Équipe du Projet sur l'amélioration des conditions de vie dans les taudis. New York (É.-U.).
- . 2005g. L'innovation : appliquer les connaissances au développement. Équipe du Projet sur la science, la technologie et l'innovation. New York (É.-U.).
- . 2005h. Investir dans des stratégies pour inverser l'incidence de la tuberculose dans le monde. Équipe du Projet sur le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et l'accès aux médicaments essentiels, Groupe de travail sur la tuberculose. New York (É.-U.).
- . 2005i. Recette pour un développement salubre : élargir l'accès aux médicaments. Équipe du Projet sur le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et l'accès aux médicaments essentiels, Groupe de travail sur l'accès aux médicaments essentiels. New York (É.-U.).
- . 2005j. Agir : réaliser l'égalité des sexes et démarginaliser les femmes. Équipe du Projet sur l'éducation et l'égalité des sexes. New York (É.-U.).
- . 2005k. Vers une éducation primaire universelle : investissements, incitations et institutions. Équipe du Projet sur l'éducation et l'égalité des sexes. New York (É.-U.).
- . 2005l. Le commerce au service du développement. Équipe du Projet sur le commerce. New York (É.-U.).
- . 2005m. Qui détient le pouvoir? Transformer les systèmes de soins pour les femmes et les enfants. Équipe du Projet sur la santé maternelle et infantile. New York (É.-U.).
- . 2005n. Handbook for MDG Best Practice. New York (É.-U.).

Schröder, Gerhard. 2001. "Poverty Reduction—A Global Responsibility. Program of Action 2015." Avant-propos. [www.gm-unccd.org/FIELD/Bilaterals/Get/Halving.pdf]

USAID (Agency for International Development des États-Unis), ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida), OMS, UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et le POLICY Project. 2004. "Coverage of Selected Services for HIV/AIDS Prevention, Care and Support in Low and Middle Income Countries in 2003." Washington (É.-U.).

Pour tout complément d'information sur les références, voir le rapport principal.

Remerciements

Plusieurs personnes ont apporté une contribution particulière à la rédaction du présent rapport. Macartan Humphreys a joué un rôle de premier plan à cet égard en ce qui concerne le chapitre 12, relatif aux États fragiles, ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nirupam Bajpai, Shuming Bao et Wing Thye Woo ont contribué une importante analyse, pour le chapitre 11, sur les priorités concernant les investissements dans les autres régions. Deborah Balk, Bob Chen, Marc Levy, Adam Storeygard et leurs collègues du Consortium du réseau international d'information sur les sciences de la Terre (CIESIN) de l'Université Columbia ont assuré en grande partie l'analyse des données géospatiales pour le rapport.

Brian Hamond et ses collègues du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont beaucoup contribué, en y consacrant beaucoup de temps et leur grande compétence, à l'analyse sur la réforme du système des donateurs, au chapitre 13. Dani Kaufmann nous a beaucoup aidés pour le chapitre 7 concernant la gouvernance. Pour tous ces chapitres, toute erreur qui pourrait être constatée doit être imputée aux seuls auteurs.

Le Projet Objectifs du Millénaire, organisé sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, a bénéficié de la collaboration active et substantielle de François Bourguignon, Économiste en chef à la Banque mondiale, de Nicholas Stern, son distingué prédécesseur, actuellement au Ministère des finances du Royaume-Uni, et de Raghuram Rajan, Économiste en chef au Fonds monétaire international (FMI). Tous trois nous ont apporté une aide exceptionnelle par leurs idées et observations sur les produits intérimaires et ont joint leurs efforts pour établir des cadres analytiques optimaux aux fins de la réalisation des OMD. Nombre de séminaires et réunions ont été organisés en coopération avec plusieurs de leurs collègues, notamment Jim Adams,

Shaïda Badiee, Barbara Bruns, Mariam Claeson, Shanta Devarajan, Shahrokh Fardoust, Pablo Gottret, Rudolf Knippenberg (UNICEF), Ibrahim Levent, Hans Lofgren, Gobind Nankani, John Page, Ramahatra Rakotomalala, Peter Roberts, Agnes Soucat, Eric Swanson, Jee-Peng Tan, Hans Timmer, et Dominique van der Mensbrugghe, de la Banque mondiale, et Sanjeev Gupta, Peter Heller et Arvind Subramanian, du FMI.

Le Projet Objectifs du Millénaire tient aussi à remercier ses partenaires qui l'ont aidé à établir une méthode d'évaluation des besoins au niveau des pays pour les OMD, dont les résultats sont résumés au chapitre 17 sur l'accroissement du financement requis pour atteindre les OMD : Anwara Begum et M. Salimullah du Bangladesh Institute for Development Studies; Kao Kim Hourn et Ray Zepp de l'Université du Cambodge; Ernest Aryeetey et Michael Nimo de l'Institute of Statistical, Social and Economic Research au Ghana; Samar Datta, Ravindra Dholakia et Akhilesh Kumar de l'Indian Institute of Management (Ahmedabad); Haidari K. R. Amani, Flora Lucas Kessy et Deo-gratias Macha de l'Economic and Social Research Foundation en Tanzanie; et Godfrey Bahiigwa, Lawrence Bategeka et Nathan Okarut de l'Economic Policy Research Center en Ouganda. Le Projet Objectifs du Millénaire remercie également McKinsey & Company, qui a effectué l'analyse utilisée pour la partie de l'évaluation des besoins relative à l'énergie; Eva Weissman, pour son aide précieuse pour les analyses de la mortalité infantile et maternelle; et David Simon, pour son analyse des flux de l'aide publique au développement et de leur ventilation sectorielle. Shan Cao, Andrew Charlton, Stacy Fehlenberg, Joe Kennedy et Pierre Yared ont fait des recherches qui nous ont été fort utiles pour l'évaluation des besoins.

Un très grand nombre de fonctionnaires du PNUD nous ont aidés à mener à bien le Projet. Elli Kaplan nous a apporté une aide précieuse dès les premiers stades. Jeffrey Avina, Ade Lekoetje, Elizabeth Lwanga, Jacques Loup, Lamin Manneh et Comfort Tetteh ont aussi apporté une énorme contribution, jour après jour, pour l'accomplissement des tâches qu'exigeait la réalisation du Projet. Sally Fegan-Wyles et son équipe du Groupe des Nations Unies pour le développement nous ont en toutes circonstances offert leur soutien. Des contributions substantielles ont été apportées par le Bureau des politiques du développement, en particulier par : Susan McDade et le Groupe de l'énergie; Antoine Heuty, Terry McKinley, Rathin Roy et leurs collègues du Groupe de la pauvreté; Gita Welch et le Groupe du développement institutionnel; et Terence Jones et son équipe du Groupe chargé du renforcement des capacités. Djibril Diallo, David Morrison, Bill Orme et leurs collègues du Bureau de la communication de l'Administrateur ont fourni une aide précieuse en ce qui concerne la communication. Le Projet remercie aussi les personnes chargées de la coordination dans les autres bureaux régionaux : Ghaith Fariz, Enrique Ganuza, Balasubramanium Murali et Norimasa Shimomura. Pedro Conceição, Moez Doraid, Gulden Turkoz-Cosslett, Mattias Johansson, Inge Kaul,

Ronald Mendoza, Omar Noman, Alejandra Pero, Bharati Sadasivam, Amina Tirana et Caitlin Wiesen nous ont aussi beaucoup aidés. Nissim Ezekiel et le secrétariat de la Commission du secteur privé et du développement, notamment Jan Krutzinna, Naheed Nenshi, Yann Risz et Sahba Sobhani, nous ont fait beaucoup de suggestions utiles.

Le Projet Objectifs du Millénaire a collaboré étroitement avec le personnel du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain pour l'établissement du *Rapport mondial sur le développement humain, 2003*. Plusieurs parties du présent rapport s'appuient sur des travaux réalisés à cette occasion. Nos remerciements vont à Sakiko Fukuda-Parr et son équipe, notamment: Silva Bonacito, Emmanuel Boudard, Carla De Gregorio, Haishan Fu, Claes Johansson, Christopher Kuonqui, Santosh Mehrotra, Tanni Mukhopadhyay, Stefano Pettinato, David Stewart, Aisha Talib et Nena Terrell.

Le présent rapport a été mis en forme et produit par la brillante équipe – Bruce Ross-Larson, Meta de Coquereumont, Mary Goundrey, Thomas Roncoli, Christopher Trott, Timothy Walker et Elaine Wilson – de Communications Development Incorporated à Washington (É.-U.).

Contributions d'ordre consultatif

De nombreux collègues nous ont offert leurs précieuses observations sur les versions préliminaires du présent rapport. Les membres du Groupe d'experts des Nations Unies pour le Projet Objectifs du Millénaire nous ont donné des conseils incomparables dès le début, sous l'experte direction de leur président, Jan Vandemoortele. Nous remercions tous les membres du Groupe d'experts de l'aide généreuse qu'ils nous ont toujours accordée : Ifzal Ali, Adnan Z. Amin, Patrick Asea, Daniel Biau, François Bourguignon, James P. Callahan, Andrew Cassels, Jan Cedergren, Hans D'Orville, David T. Edwards, Marika Fahlen, Orobola Fasehun, Luiz L. Fernandes Pinheiro, Charles Gore, Edward Heinemann, Raj Jumar, Ian Kinniburgh, Eddy Lee, Patrick Low, Richard Morgan, Harish Parvathaneni, Prabhu Pingali, Raghuram Rajan, Joanne Sandler, Francisco Sercovich, Mari Simonen, Joseph Smolik, Dianne Spearman, Carlos Eduardo Velez et Gustavo R. Zlauvinen.

Nous remercions tout particulièrement nos collègues du Secrétariat de l'ONU, en particulier Henk-Jan Brinkman, Marta Mauras, Robert Orr, et Abiodun Williams au Service administratif du Cabinet du Secrétaire général. Ibrahim Gambari, Eloho Otobo, et Yvette Stephens, au Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique, nous ont considérablement aidés. Au Département de l'information, Sue Markham, Pragati Pascale et Tim Wall ont fait de même, ainsi que de nombreux collègues du Département des affaires économiques et sociales, pendant toute la durée du Projet, notamment Joseph Chamie et son équipe à la Division de la population; Robert Johnston, Francesca Perucci et leur équipe à la Division de statistique; et Johan Schölvinck.

Le Projet Objectifs du Millénaire a également bénéficié de la collaboration de ses collègues de la Campagne en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment Eveline Herfkens, Salil Shetty, Fernando Casado, Nisha Chatani-Rizvi, Patricia Garce, Lucille Merks, Marina Ponti, Ingrid Sanders, Marisol Sanjines, Hellen Wangusa, Carol Welch et Erna Witoelar.

Le Projet Objectifs du Millénaire remercie de sa collaboration et de ses observations le Secrétariat du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), notamment son distingué président, Wiseman Nkuhlu, son conseiller pour l'agriculture, Richard Mkandawire, et son infatigable spécialiste des OMD, Khadija Bah.

Le Projet Objectifs du Millénaire a eu à plusieurs reprises des consultations avec des membres du CAD/OCDE. Il sait gré au Gouvernement suédois d'avoir accueilli une réunion de haut niveau à Stockholm en février 2004. Il remercie également Richard Manning, Brian Hammond et leurs collègues d'avoir organisé une réunion des dirigeants du CAD à Paris en juillet 2004. Masood Ahmed, Richard Martini, Sharon White et leurs collègues à la Direction du développement international du Gouvernement britannique ont également accueilli une consultation finale extrêmement constructive avec des membres du CAD à Londres en octobre 2004. Le Projet remercie également Jean-Pierre Landau de ses nombreuses et utiles conversations.

Contributions des pays pilotes

Le travail accompli dans les pays pilotes pour le Projet Objectifs du Millénaire a été une occasion unique de mettre à l'épreuve nombre des idées avancées dans le présent rapport et de réunir de nouvelles informations. Au Cambodge, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, en République dominicaine, au Sénégal, au Tadjikistan et au Yémen, les coordonnateurs résidents du PNUD, les membres des équipes de pays du PNUD, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont tous considérablement facilité cette collaboration. Le Projet est particulièrement reconnaissant aux chefs de gouvernement de plusieurs pays de leur soutien direct et actif : le Président Leonel Fernández de la République dominicaine, le Premier Ministre de l'Éthiopie, Meles Zenawi, le Président John Kufuor du Ghana, le Président Mwai Kibaki du Kenya, le Président Abdoulaye Wade du Sénégal et le Président Emomali Rakhmonov du Tadjikistan. Les responsables de la coordination des gouvernements des pays pilotes étaient notamment John Gagain pour la République dominicaine, Ato. Mekonnen Manyazewal et Ato. Getachew Adem en Éthiopie; S. Nii-Noi Ashong et George Gyan-Baffour au Ghana; David Nalo et George Anyango au Kenya; Abou Lom au Sénégal; Nozigul Khushvakhtova au Tadjikistan; et Ahmed Mohammed Sofan et Mutahar Al-Abassi au Yémen.

Les coordonnateurs résidents du PNUD et les équipes de pays ont joué un rôle clé en dirigeant le travail entrepris dans ces pays. Nous tenons à remercier tout particulièrement Douglas Gardner et Barbara Orlandini au Cambodge;

Niky Fabiancic en République dominicaine ; Samuel Nyambi, Modibo Toure, Bjorn Ljungqvist, et Vinetta Robinson en Éthiopie; Alfred Fawundu et Kamil Kamaluddeen au Ghana; Paul André de la Porte et Ojijo Odhiambo au Kenya; Ahmed Razhaoui, Albéric Kacou, Luc Grégoire et Diene Keita au Sénégal; William Paton, Tuya Altangerel, Oliver Babson, Temur Basilia et Johannes Chudoba au Tadjikistan et Flavia Pansieri, James Rawley, Samuel Choritz, Sammy Khan et Abdo Seif au Yémen.

Le Centre de l'appui technique aux OMD du Projet Objectifs du Millénaire a aidé à guider les travaux entrepris dans les pays pilotes d'Afrique. Nous remercions Glenn Denning, Mi Hua, Patrick Milimo, Eileen Petit-Mshana, et Salina Sanou de leurs contributions. Merci aussi à Lenora Suki et Tarik Yousef de nous avoir aidés à organiser la participation de nos collaborateurs en République dominicaine et au Yémen, respectivement. Plusieurs fonctionnaires de l'OMS, en particulier Rebecca Dodd, Jeanette de Putter et Sergio Spinaci, ont collaboré étroitement avec le Projet pour les activités dans le domaine de la santé au Yémen.

Observations sur le Rapport

Nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu nous faire part de leurs observations et suggestions : de nombreux gouvernements; des organismes, fonds et programmes des Nations Unies; des organisations de la société civile; des particuliers.

Nous remercions les gouvernements de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Australie, de la Belgique, du Canada, des États membres du CARICOM, de la Chine, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Tunisie et les membres de la Commission européenne de nous avoir communiqué leurs observations.

Le Projet Objectifs du Millénaire a considérablement bénéficié des nombreuses consultations qui ont eu lieu avec divers groupes à l'Organisation des Nations Unies et remercie tous ceux qui y ont participé ou les ont organisées. Des réunions ont notamment eu lieu avec les ambassadeurs de l'Union africaine, organisées par Michel Kafando et Crispin Grey-Johnson; avec les ambassadeurs de la Communauté des Caraïbes, organisées par Christopher F. Hackett; avec les ambassadeurs du Groupe du Forum des îles du Pacifique, organisées par Ali'ioaiga Feturi Elisaia; avec les ambassadeurs au Conseil économique et social de l'ONU, organisées par Marjatta Rasi; avec les membres de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, organisées par Marco Balarezo; et avec les membres du Groupe des 77 et la Chine, organisées par Abdulaziz Al-Nasser. Nous remercions également les représentants des États membres de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, réunis par les soins de Koen Davidse.

Nous tenons aussi à remercier Kanta Adhin, Javed Ahmad, Benjamin Allen, Ifzal Ali, Aasmund Andersen, William Andrianasolo, James Banda, Tony Banks, Pierre Belanger, Clements Bidonge, Kate Bird, Bineswaree (Aruna) Bolaky, Catherine Budgett-Meakin, Barbara Burungi, M. Bukuru, Eva Busza, Bernardo Cachaca, Wendy Caird, Joana Chamusca, Erin Chapman, Bill Christeson, Anthony Costello, Jacek Cukrowski, Susanne Dam-Hansen, Denis Daumerie, Rossana Dudziak, Zamira Eshmambetova, Marcos A Espinal, Udo Etukudo, Richard Feachem, Virginia Floyd, Luc Franzoni, Dennis Garrity, Axumite Gebre-Egziabher, Adrienne Germain, Linda Ghanimé, Stefan Giljum, Genevieve Grabman, Peter Gustafsson, Toni Haapane, Lawrence Haddad, Ronnie Hall, Afaf Abu-Hasabo, Cecil Haverkamp, Ron Heller, Karen Judd, Inge Kaul, Jeff Keenan, Augusta Khew, Shannon Kowalski-Morton, Hannu Kyröläinen, Robert Leigh, Jostein Leiro, Lim Li Lin, Jon Linden, Dermot Maher, James Manor, Mariam Mayet, Christine McNab, Lenni Montiel, Tadayuki Miyashita, Ronan Murphy, Adib Nehmeh, Norm Nicholson, Samantha Page, Erik Parsons, Joanna Patrick, Bob Perciasepe, Peter Piot, Rathi Ramanathan, Mary Robinson, Rick Rowden, Rabbi Royan, Domenico Siniscalco, Charlotte Hord Smith, William Smith, Jamil Sofi, Elsa Stamatopoulou, Carsten Staur, Thomas Theisohn, Adama Toe, John Tucker, Happy James Tumwebaze, Therese Turner-Jones, Andras Uthoff, Louisa Vinton, Rob Ward, Robert Watson, Patrick Webb, Diana Weil, Pera Wells, Caron Whitaker et David Woollcombe.

Nous remercions aussi le corps enseignant de l'Institute for Development Studies (Sussex, R.-U.) et les étudiants de la Graduate School of International Studies de l'Université de Denver (É.-U.) de leurs analyses et observations détaillées sur les premières versions du rapport.

En ce qui concerne l'évaluation des besoins, nous remercions, outre les membres des groupes de travail : Tahgreed Adam, Walid Badawi, Christopher Banes, Stefano Bertozzi, Razina Bilgrami, Jonathan Campaign, Tamo Chattopadhyay, Mark Connolly, Ingrid Cyimana, Billy Cobbett, Joel Cohen, Chris Curtis, Ernest Darkoh, Don de Savigny, Richard Deckelbaum, Simon Ellis, Patrice Engle, David Evans, Katherine Floyd, Joe Flood, Tamara Fox, Linda Ghanime, Rainer Gross, Juan Pablo Gutierrez, Charlie Heaps, John Hendra, Mark Henderson, Andrew Hudson, Jose Hueb, Todd Johnson, Eileen Kennedy, Will Keogh, Zahia Khan, Chistoph Kurowski, Lilani Kumuranyake, Valerie Leach, Rolf Luyendijk, Pim van der Male, William McGreevey, Metsi Mekheta, Takaaki Miyaguchi, Cielo Morales, Maryam Niamir-Fuller, Elizabeth Anne Paxton, Vinod Paul, Kyoko Postill, David Redhouse, Sanjay Reddy, Harri Seppanen, Kavita Sethuraman, Manohar Sharma, Susmita Shekhar, Henri Smets, Lara Stabinski, John Stover, Daouda Toure, Juha Uitto, Meike van Ginneken, Netsanet Walelign, Jake Werksman, Edward Wilson, Meg Wirth, et Aster Zaoude, qui ont bien voulu nous communiquer leurs observations et suggestions.

Appui administratif

La production du présent rapport n'aurait pas été possible sans l'appui administratif que nous ont inlassablement apporté Jennifer Copeland, Rosemary Estevez-Vidal, Hnin Hla Phyu et Ferima Traore du Secrétariat du Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies ; Lauren Canning-Luckenbach et Alan Lee du Bureau de l'Administrateur du PNUD; et Ji Mi Choi, Deborah Creque, Heidi Kleedtke and Martha Synnott à l'Earth Institute, Université Columbia. Dan Nienhauser, de l'Earth Institute, a soutenu le Projet avec enthousiasme et nous a aidés en nous simplifiant la tâche sur le plan administratif.

